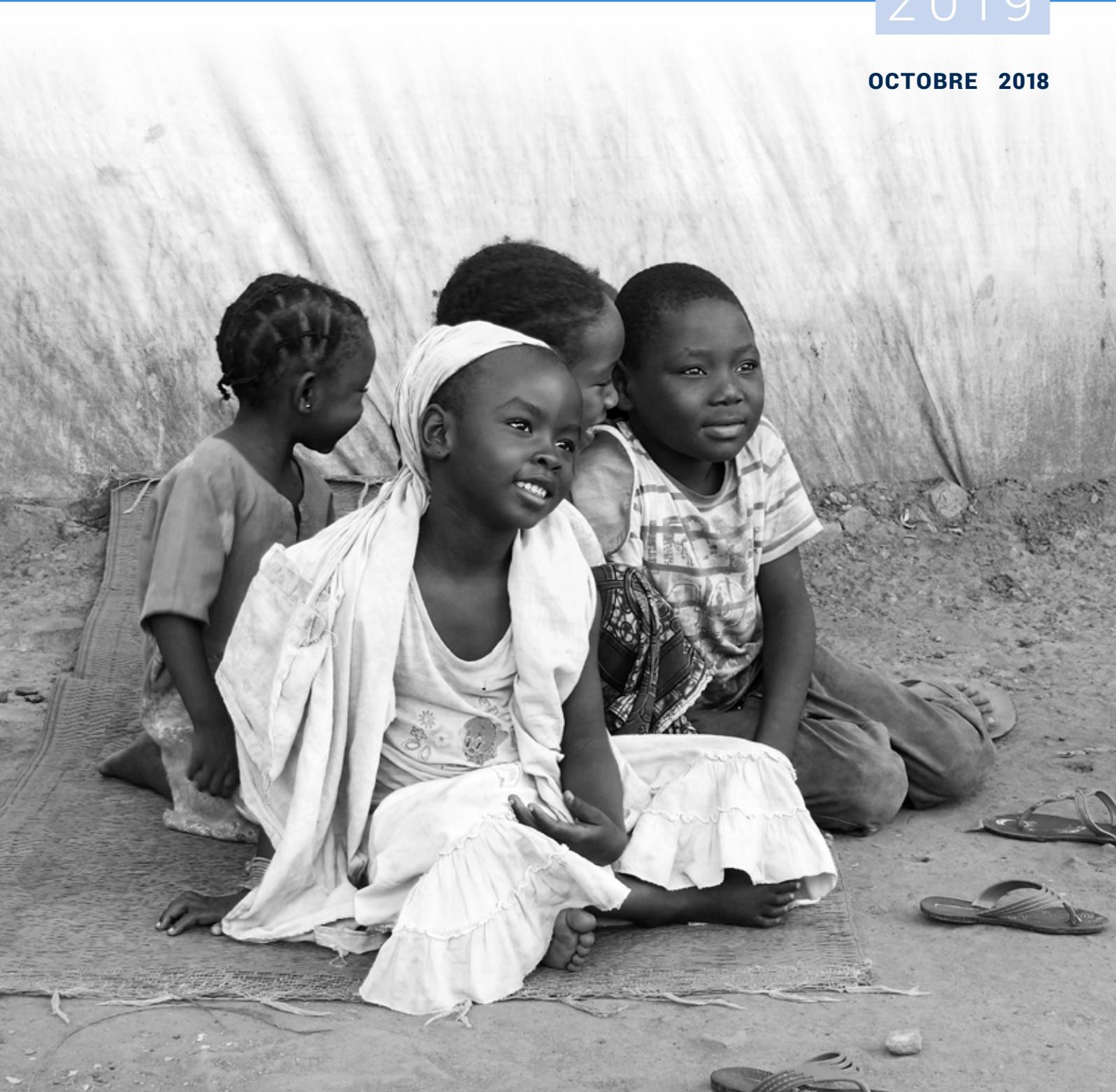


APERÇU DES BESOINS HUMANITAIRES

2019

OCTOBRE 2018



RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Ce document est élaboré au nom de l'Equipe Humanitaire Pays et de ses partenaires.

Ce document présente la vision de la crise partagée par l'Equipe Humanitaire Pays, y compris les besoins humanitaires les plus pressants et le nombre estimé de personnes ayant besoin d'assistance humanitaire. Il constitue une base factuelle consolidée et contribue à informer la planification stratégique conjointe de réponse.

Les appellations employées dans le rapport et la présentation des différents supports n'impliquent pas d'opinion quelconque de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies concernant le statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni de la délimitation de ses frontières ou limites géographiques.



www.unocha.org/car



www.humanitarianresponse.info/en/operations/central-african-republic



[@OCHA_car](https://twitter.com/OCHA_car)

PARTIE I : RÉSUMÉ



Besoins humanitaires et chiffres clés



Impact de la crise

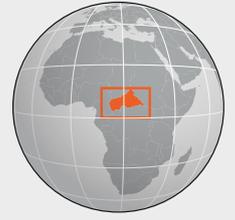


Désagrégation du nombre de personnes ayant besoin d'assistance

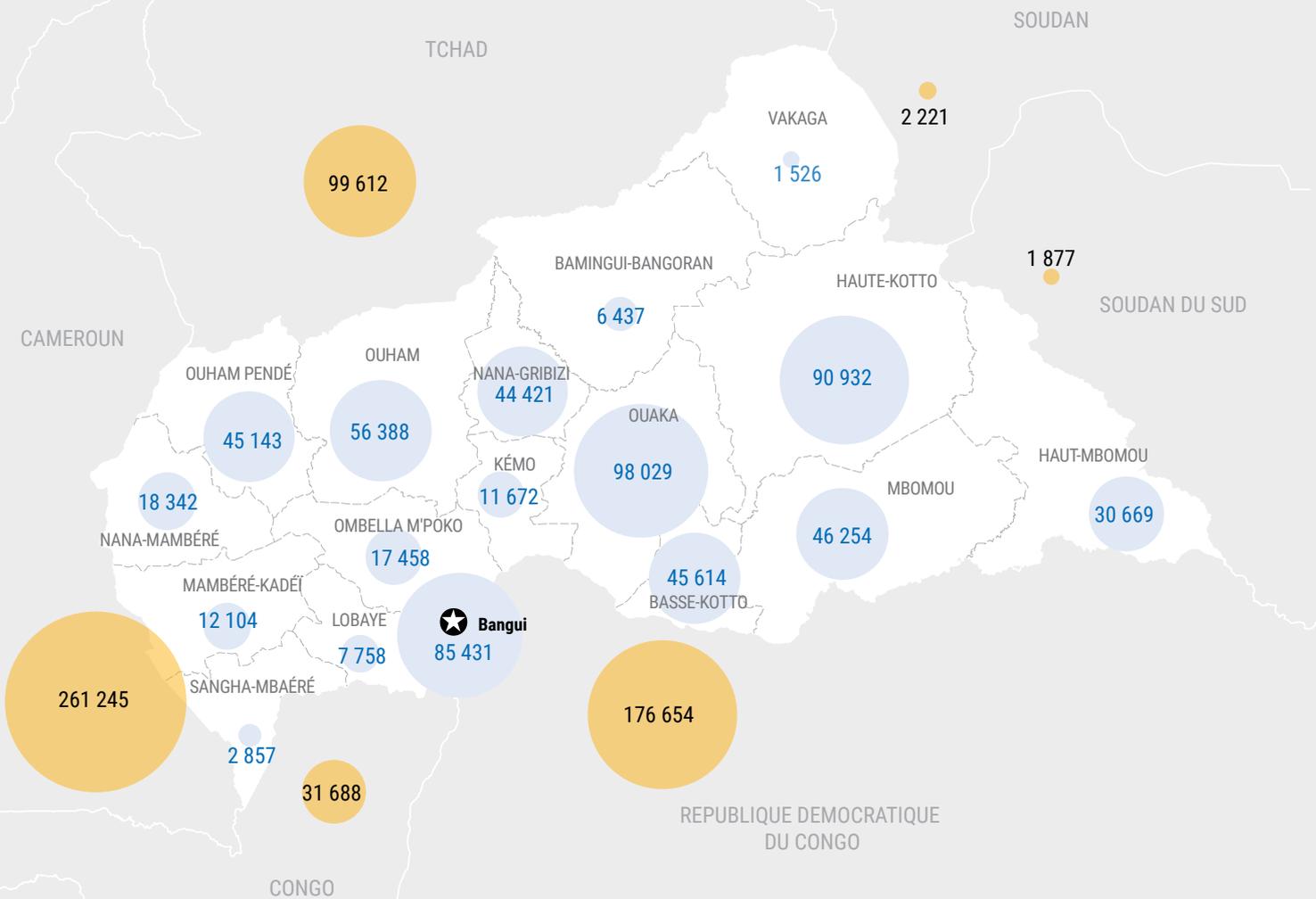


Sévérité intersectorielle des besoins

PERSONNES DANS LE BESOIN



2,9M



- Personnes Déplacées Internes (Août 2018)
- Personnes réfugiés

Source: CMP

BESOINS HUMANITAIRES

ET CHIFFRES CLÉS

La crise humanitaire que traverse la Centrafrique demeure complexe. Un total de 621 035 personnes sont déplacées à l'intérieur du pays et 572 984 personnes dans les pays voisins à la fin du mois d'août 2018. Le nombre de personnes dans le besoin est passé de **2,5 millions à 2,9 millions dont 1,6 million en besoin d'assistance aiguë et immédiate**, soit une augmentation de **16%** par rapport à l'année 2017. Cette augmentation est la conséquence directe de la multiplication des foyers de conflit dans plusieurs régions du pays, du nombre croissant d'incidents sécuritaires affectant les civils et les humanitaires, et du manque de ressources nécessaires qui mettent en péril les efforts de restauration des services de base. Les conséquences humanitaires de cette crise sont ressenties dans les domaines de la protection, du déplacement forcé des populations et de l'accès aux services sociaux de base.

BESOINS HUMANITAIRES

1



PROTECTION DES CIVILS

La crise en RCA reste principalement une crise de protection. Du 01 janvier au 30 août 2018, 7 270 incidents de protection sur les populations civiles ont été rapportés. Les acteurs humanitaires sont de plus en plus ciblés et le nombre d'incidents contre les humanitaires a augmenté passant de 232 en 2017 à 316 en 2018 (janvier –fin septembre 2018). Plusieurs organisations se sont retirées temporairement des localités attaquées privant les populations vulnérables de l'assistance humanitaire dont elles ont grandement besoin.

2



BESOINS GÉNÉRÉS PAR LES MOUVEMENTS DE POPULATION

La résurgence des conflits entre groupes armés, l'insécurité et les attaques contre les civils continuent à provoquer des déplacements de populations. Plus d'1 million de personnes vivent actuellement hors de chez elles, soit plus de 621 000 déplacés internes et plus de 573 000 réfugiés dans les pays voisins. En revanche, l'accalmie observée ces derniers mois dans certaines préfectures a encouragé plus de 300 000 personnes à retourner dans leurs milieux d'origine qui, dans la plupart de cas, sont soit incendiés soit en décrépitude avancée. Les retournés se trouvent également confrontés à des besoins spécifiques pour la survie au regard des capacités et moyens de subsistance limités.

3



ACCÈS AUX SERVICES ESSENTIELS

Les conflits armés ainsi que le faible taux d'investissements publics aussi bien au niveau central que local à travers le pays ont fortement contribué à la détérioration des services essentiels de base. Les conséquences sur les populations en sont multiples, notamment l'accès difficile aux soins étant donné que 236 (23%) formations sanitaires sont partiellement ou totalement détruites, 244 (24%) sont partiellement ou non fonctionnelles ; moins de 30% d'accès à l'eau potable ; 1,9 millions de personnes en insécurité alimentaire ; 39 sous-préfectures sanitaires sur 71 avec des taux de malnutrition aiguë sévère supérieurs à 2%.

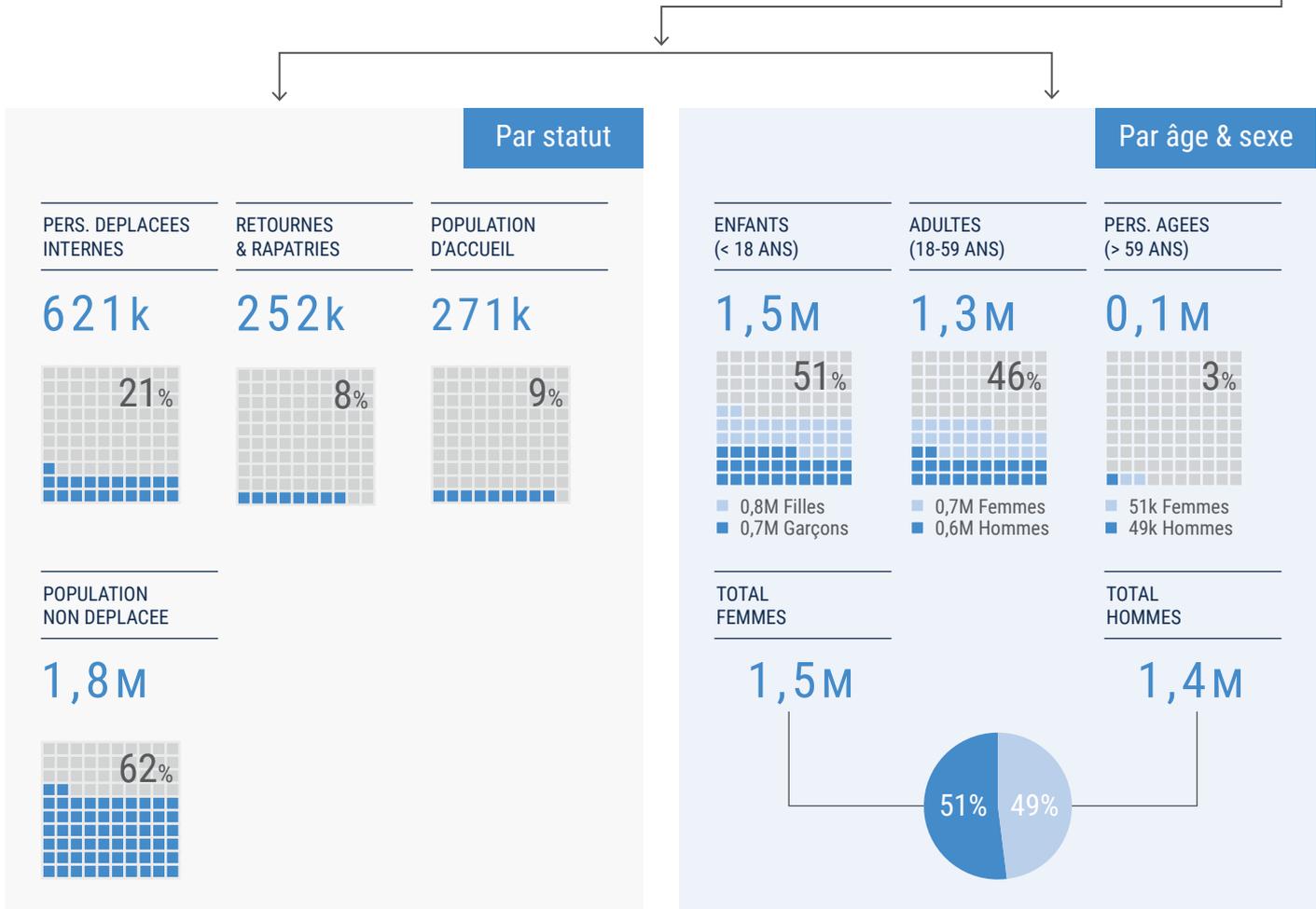
POPULATION TOTALE



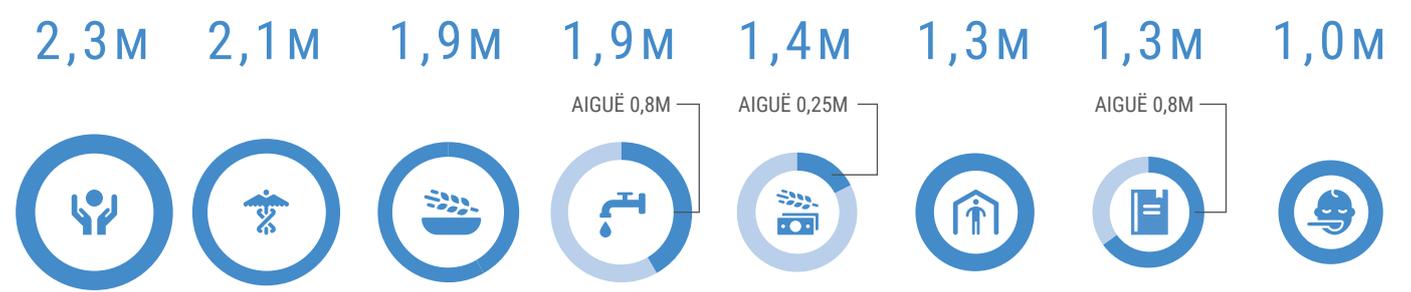
NOMBRE DE PERSONNES AYANT BESOIN D'UNE ASSISTANCE HUMANITAIRE



NOMBRE DE PERSONNES AYANT UN BESOIN AIGU



PROTECTION SANTE SECURITE ALIMENTAIRE EHA MSSC ABRI-NFI-CCCM EDUCATION NUTRITION



IMPACT

DE LA CRISE

Malgré une certaine accalmie observée dans le pays après l'installation des institutions élues en 2016-2017, la recrudescence des violences à partir de la fin de l'année 2017 a replongé la population dans une vague d'insécurité dans plusieurs régions du pays. Cette détérioration a affecté davantage le tissu socio-économique et exacerbé les besoins humanitaires pour des populations déjà vulnérables.

La fragilité des institutions étatiques et l'insécurité

Malgré les efforts en cours pour le redéploiement de l'autorité de l'Etat dans son volet politico-administratif (préfets, sous-préfets, et maires), plus de la moitié du territoire centrafricain reste confrontée à une forte instabilité, avec une présence des groupes armés et des milices d'autodéfense qui ont érigé de véritables administrations parallèles leur garantissant un ancrage territorial fort. A cause de l'insécurité, la plupart de ces autorités, y compris les responsables des services techniques de l'Etat se sont vus obligés de se déplacer à Bangui ou vers d'autres localités. Bien que signé depuis 2015, le programme de Désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR) des milices armées tarde à se concrétiser.

Outre l'impact sécuritaire et économique très négatif sur les communautés (pillages de biens, taxes illégales), l'insécurité sur les routes et axes principaux handicape très fortement la fourniture de l'aide humanitaire. En 2018, 46 véhicules des acteurs humanitaires ont été braqués dans les préfectures de la Nana Gribizi, (21), de l'Ouham (12), de la Ouaka (8), de la Kémo (2), de l'Ouham Pendé (1), et à Bangui (2). Par ailleurs, 29 véhicules ont été volés à Bangui (8), dans la Ouaka (6), dans la Nana Gribizi (5), dans le Mbomou (4), dans la Nana Mambéré (4) et dans l'Ouham (2).

Les tensions intercommunautaires

En 2018, les affrontements récurrents et localisés ont occasionné une augmentation des tensions intercommunautaires à Bangui et dans plusieurs localités de l'arrière-pays, notamment dans la Haute Kotto, la Basse Kotto, la Nana-Gribizi, l'Ouham, la Ouaka, le Mbomou et le Haut Mbomou, brisant la fragile cohésion sociale dans ces parties du pays.

Dans certaines préfectures, le lien entre groupes armés et communautés est fortement ressenti et contribue à la persistance des conflits : les combattants apparaissent comme les protecteurs d'une communauté déterminée. Cette communautarisation du conflit se traduit notamment par des cycles de représailles violents et répétés, entraînant des mouvements de populations récurrents.

La problématique de la transhumance

Le phénomène de la transhumance dans le Nord-Ouest (région de Bouar-Bocaranga-Baboua), l'Ouest (région de Berberati, Gamboula, Amada-Gaza), le Centre-Ouest (région de Bossembéle-Yaloké), le Centre-Est (région de Kouango-Bambari-Alindao-Kembé), le Nord de la préfecture de l'Ouham et dans la Nana Gribizi, a périodiquement des conséquences désastreuses sur ces zones. Les relations déjà difficiles entre les éleveurs transhumants étrangers (notamment tchadiens et soudanais) et les populations d'agriculteurs autochtones se sont dégradées au fil des années donnant lieu à de nombreux conflits intercommunautaires de plus en plus violents. Les Nations Unies estiment qu'environ 1,1 million de personnes sont dans le besoin dans les zones affectées par le phénomène de la transhumance.

Depuis 2013, ce phénomène n'est plus contrôlé et régulé par le gouvernement. Le vol régulier de bétail appartenant à la communauté peuhle par des éléments armés, les rivalités entre les groupes armés autoproclamés protecteurs des éleveurs ou des agriculteurs et la militarisation des éleveurs, accentuent les risques de conflit intercommunautaire et renforcent la méfiance entre les éleveurs et les agriculteurs. Le délitement des structures traditionnelles de médiation de conflit entre agriculteurs et éleveurs et la désorganisation des couloirs de transhumance, ainsi que la destruction des champs par le bétail des transhumants sont aussi de nature à déclencher des conflits.

La pauvreté chronique

La RCA est l'un des pays les plus pauvres au monde et se trouve à l'avant dernier rang du classement mondial (188/189) selon l'indice de développement humain de 2018. La persistance de l'insécurité sur une grande partie du territoire nationale a notamment freiné la relance du secteur agricole et la concrétisation des investissements étrangers directs (IDE). L'exil des commerçants, les fréquentes attaques de convois transportant des biens ou des marchandises et l'état défectueux des routes sont autant d'entraves à l'approvisionnement des marchés en marchandises et en intrants. Cet état de fait donne par conséquent lieu à une augmentation des prix dans certaines localités. L'activité économique reste faible depuis 2013.

Le niveau de pauvreté structurelle s'est davantage aggravé avec la récurrence du déplacement massif des populations et la perte des capacités de production des populations affectées. Il est passé de 62 % en 2008 à 75 % en 2017¹. Les ménages les plus pauvres se trouvent en milieu rural, même si la répartition spatiale de la pauvreté varie selon les régions. L'inégalité de revenus est également très prononcée : la RCA détient l'un des indices de Gini le plus élevé au monde (63). Le taux de chômage reste élevé et près d'un individu actif sur quatre (24,2 %) est sans emploi. Hormis les inégalités de revenus, l'accès aux services d'éducation et de santé de base n'est pas assuré de manière équitable dans les différentes régions du pays. L'espérance de vie à la naissance (52,9 ans) est la deuxième plus faible au monde.

CONSÉQUENCES DE LA CRISE

Protection des civils

Les civils continuent de payer le prix de la violence. Entre janvier et fin août 2018, la Division de Droits de l'Homme de la MINUSCA a recensé 2 000 cas de violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire (DIH), ayant affecté 3 458 victimes. Ces violations continuent à être perpétrées sur des bases ethniques et communautaires (cristallisées sur l'appartenance religieuse) dans certaines zones du pays. Entre mars et juin 2018, les groupes armés ont été responsables de 61% de ces incidents, alors que les acteurs étatiques ont été considérés responsables des 31% restants.

Entre janvier et août 2018, le monitoring de protection a rapporté 7 270 incidents de protection, soit une moyenne de plus de 1 000 incidents par mois, dans les zones affectées par l'insécurité et la violence. Les incidents de protection ont augmenté en 2018 suite aux crises majeures dans les villes de Paoua, Bria, Bangui (3e arrondissement), Bambari et tout au long des axes Ippy-Seko-Tagbara, Gamboula-Nassole-Amada Gaza-Noufou.

Le caractère civil et humanitaire des sites des déplacés n'est pas respecté dans plusieurs zones et on assiste à des restrictions des mouvements, exactions, VBG et parfois recrutement par ces éléments armés sur les sites.

Le plus grand défi pour les acteurs de protection reste l'inaccessibilité des zones les plus affectées par les conflits notamment Yalinga, Zangba, l'axe Dimbi-Kembe-Pombolo-Gambo, Mingala, alors que les besoins de protection y sont aigus. Le nombre d'incidents rapportés, malgré son importance, demeure en deçà de la réalité, car les faits ne concernent que les zones accessibles par les moniteurs de protection et les localités où les mécanismes communautaires de protection sont fonctionnels et ont la capacité de rapporter et transmettre les informations. Il est important de noter que sur 48 sous-préfectures prioritaires, seulement 34 sont couvertes par le monitoring de protection au 31 juillet 2018².

Dans le cadre de cet Aperçu des besoins humanitaires (HNO), le groupe de coordination intersectoriel (ICC) a introduit un nouvel outil, le 2P « Perception de protection », qui a pour but de montrer les domaines prioritaires pour la protection des civils, en s'appuyant sur (1) la fréquence à laquelle chaque zone a été rapportée et son niveau ainsi que (2) le nombre de personnes ayant besoin de protection dans la zone. (Pour plus d'informations sur le 2P, se référer à l'annexe 1).

Exemples d'analyse dans des sous-préfectures mentionnées dans le 2P

Kaga Bandoro (66 000 personnes dans le besoin) : La persistance d'incidents de sécurité liés à des affrontements entre groupes armés ainsi que des actes d'intimidation, des abus et des taxes illégales contre des civils ont entraîné des déplacements continus et des mouvements pendulaires des populations dans la ville de Kaga Bandoro ainsi que sur ses axes. Les pics d'insécurité, qui ont entraîné la suspension temporaire de l'aide humanitaire dans la région, ont été observés en juin et septembre 2018. Entre les sites et les familles d'accueil, le nombre de déplacés à Kaga Bandoro a atteint 43 149 à la fin du mois d'août.

Bria (83 000 personnes dans le besoin) : Après 5 mois de stabilité relative, la ville de Bria et les localités situées sur l'axe Bria-

1 Banque Mondiale

2 Factsheet, Cluster protection, juillet 2018

Sites clés avec violation du caractère civil et humanitaire

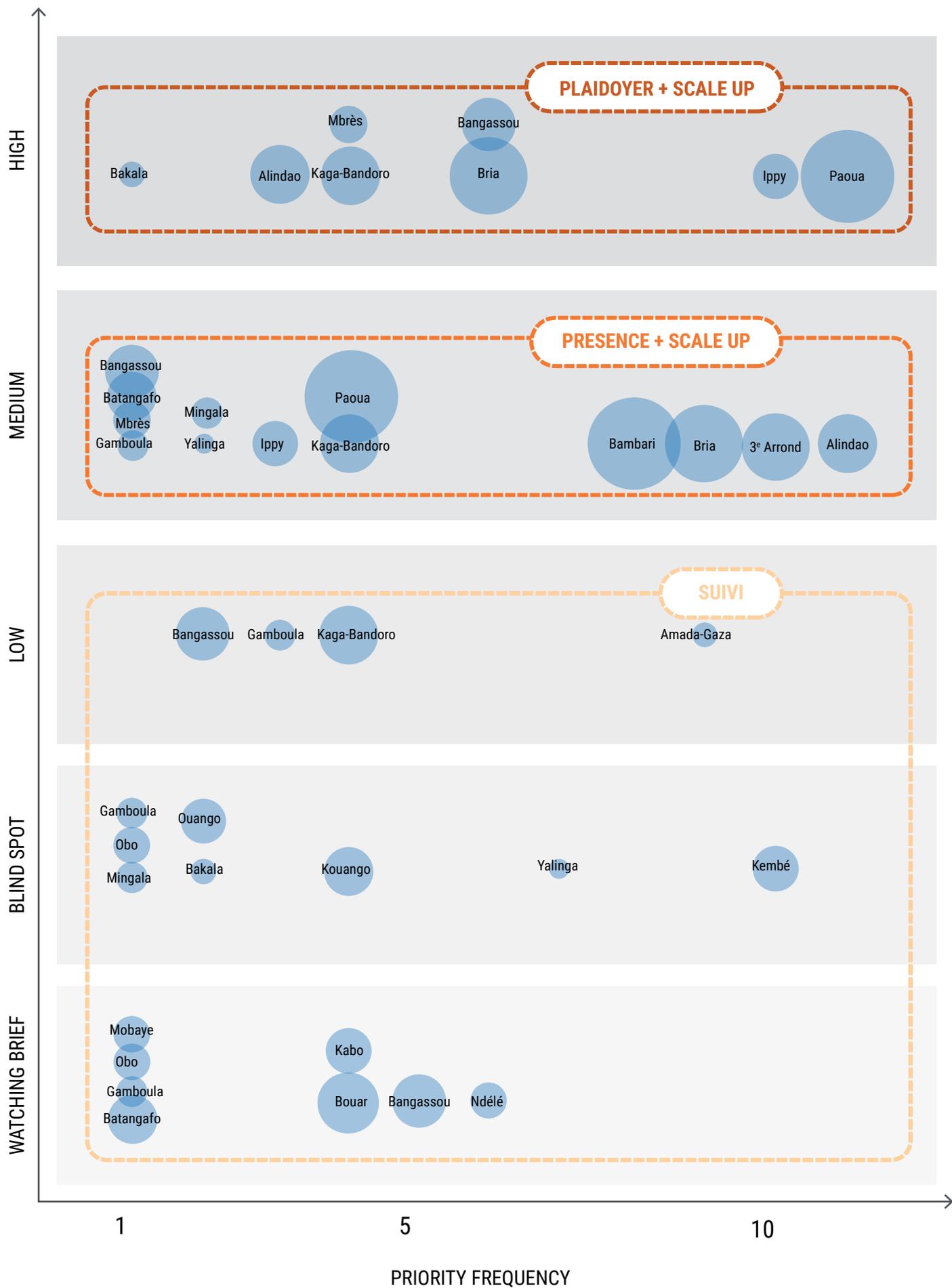
| | |
|--------------|--------|
| Bria | 50 391 |
| Bambari | 64 264 |
| Bangassou | 1 328 |
| Alindao | 28 330 |
| Batangafou | 27 670 |
| Kaga Bandoro | 17 254 |

Irrabanda ont connu une détérioration significative de la sécurité depuis juin 2018 en raison des affrontements entre groupes armés. En conséquence, le nombre total des PDI a augmenté de 8% en juin par rapport au mois précédent. La situation reste marquée par les tensions entre les groupes armés rivaux dans la ville et sur les axes, la recrudescence des actes criminels et la poursuite des mouvements pendulaires. Au cours de la même période, le nombre de personnes déplacées sur le site du PK3 à Bria est passé à 34 709, tandis que les tensions persistaient et que le caractère civil du site était et reste menacé.

Ippy (39 000 personnes dans le besoin) : La région d'Ippy-Tagbara-Seko-Maloum connaît des tensions croissantes depuis mars 2018. Près de 10 000 personnes sont toujours confinées sur le site de l'église catholique d'Ippy à la suite des affrontements entre groupes armés en décembre 2017. A cause de la présence et des exactions constantes des groupes armés, les personnes déplacées ne peuvent pas circuler librement en dehors du site pour accéder aux points d'eau, pourtant très proches, au centre de santé ni à leurs champs à la périphérie de la ville. En février 2018, les menaces et la situation sécuritaire étaient telles que les organisations humanitaires ont dû suspendre leurs activités à Ippy. Depuis lors, l'accès à cette zone reste problématique.

Paoua (168 000 personnes dans le besoin) : La sous-préfecture a été touchée par les violences entre décembre 2017 et mars 2018. Des affrontements entre groupes armés dans des villages situés dans un rayon de 50 km au Nord et à l'Est de Paoua ont provoqué le déplacement de plus de 80 000 personnes vers la ville de Paoua, qui ne comptait pas plus de 23 000 habitants. En septembre 2018, après le retour de plusieurs personnes déplacées internes (PDI) dans leurs zones d'origine en raison de la sécurité partiellement rétablie et du début de la saison agricole, il ne restait plus que 10 000 personnes déplacées dans la région. Les risques de protection restent cependant élevés sur les axes, aggravés par la prochaine saison de transhumance.

PRIORITÉS DE PROTECTION – PERCEPTIONS (janvier – août 2018)



Violence basée sur le genre (VBG)

Le conflit et l'insécurité en Centrafrique ont sérieusement impacté la protection des femmes et des filles, mais aussi des garçons et des hommes. De septembre 2017 à juin 2018, 6 168 cas de violences basées sur le genre (VBG) ont été rapportés par le Gender-Based Violence Information Management System (GBVIMS), dont 17% de violence sexuelle. Les femmes et les enfants demeurent les plus vulnérables avec 92% des cas qui concerne des femmes et filles et 15% portant sur des mineurs. Ces incidents de VBG affectent aussi bien les personnes déplacées que les communautés hôtes ou retournées. Bien que le monitoring de la situation des VBG parmi les PDI en familles d'accueil reste un grand défi, les risques y demeurent une préoccupation majeure, sachant que 10% des incidents rapportés ont été commis sur des sites de déplacés et que la majorité des déplacés vivent dans des familles d'accueil où les conditions sont aussi précaires.

Protection de l'enfance

La protection de l'enfant demeure précaire et les risques de protection auxquels sont exposés les enfants sont présentes sur l'ensemble du territoire. Il s'agit notamment de la séparation familiale, de l'enrôlement et de l'utilisation des enfants par les groupes armés, des VBG, de l'exploitation et d'autres pratiques néfastes telles que l'accusation de sorcellerie, les mutilations génitales féminines et le mariage précoce. Malgré l'attention croissante accordée à cette problématique par l'ensemble des acteurs membres du Sous-cluster protection de l'enfance, il y a de plus en plus d'enfants non accompagnés et séparés du fait des nouveaux déplacements forcés de populations¹. De janvier à juin 2018, 179 incidents touchant 159 enfants ont été rapportés, ainsi que 453 présumés enfants associés aux groupes armés.

Redevabilité envers les populations affectées - Mécanisme de gestion des incidents de protection

Les victimes d'incidents de protection ont la possibilité d'appeler la « Ligne Verte (4040) », une plateforme de coordination des ONG internationales, pour les dénoncer et être référées aux services de prise en charge médicale, juridique ou psychosociale dans leurs localités respectives. Entre janvier et août 2018, la ligne a reçu 9 301 alertes, soit une moyenne de 1 163 alertes par mois, avec un pic de 1 687 en janvier 2018 concomitamment avec la crise de Paoua. Parmi les alertes soulevées, 569 (71 en moyenne par mois) sont de nature sécuritaire ou liées au conflit, avec des pics à cet égard en janvier (144) et mai (180). Les incidents rapportés incluent les violations des droits de l'Homme (48%), VBG (30%), violences physiques (11%), assassinats (6%) et découvertes de restes explosifs de guerre (5%). En moyenne, la majorité des alertes provient de Bangui (58%), suivi par l'Ouham Pendé (11%) et l'Ombella M'poko (9%). 8 599 alertes, soit 92% du total, ont été accompagnées par une demande d'information sur les services d'assistance humanitaire disponibles.

BESOINS GÉNÉRÉS PAR LES MOUVEMENTS DE POPULATION

Causes et conséquences

Les violences perpétrées à travers le pays depuis 2013 et le climat d'insécurité croissante depuis 2017 constituent la principale cause de mouvement des populations à l'intérieur ou à l'extérieur du pays et demeurent le principal frein au retour massif des personnes déplacées internes et des réfugiés.

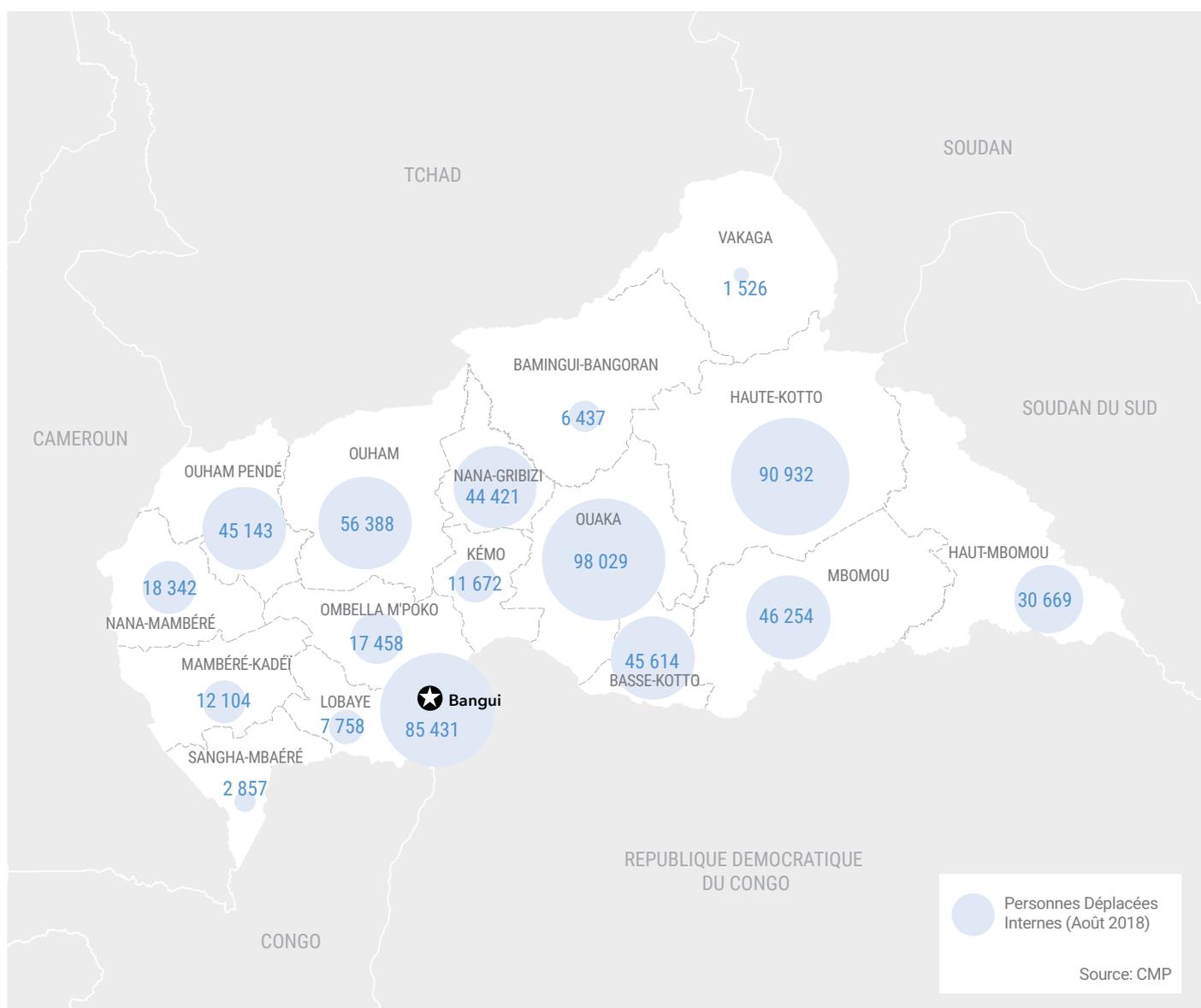
A la fin du mois d'août 2018, la population centrafricaine réfugiée dans les pays voisins était estimée à 572 984 personnes parmi lesquelles 21% sont des femmes âgées de 18 à 59 ans et 15% des hommes dans la même tranche d'âge². Le nombre de déplacés internes était estimé à 621 035 personnes dont 238 233 (38%) vivant sur les sites de déplacés et autres lieux de regroupement et 382 802 (62%) vivant dans les familles d'accueil. Actuellement, 81 sites de déplacés ont été répertoriés dans 8 préfectures sur les 16 que compte le pays. Les localités avec le plus grand nombre de déplacés sont Bria (80 377), Bambari (72 398) et Kaga Bandoro (39 123).



¹ Factsheet, Cluster protection, juillet 2018

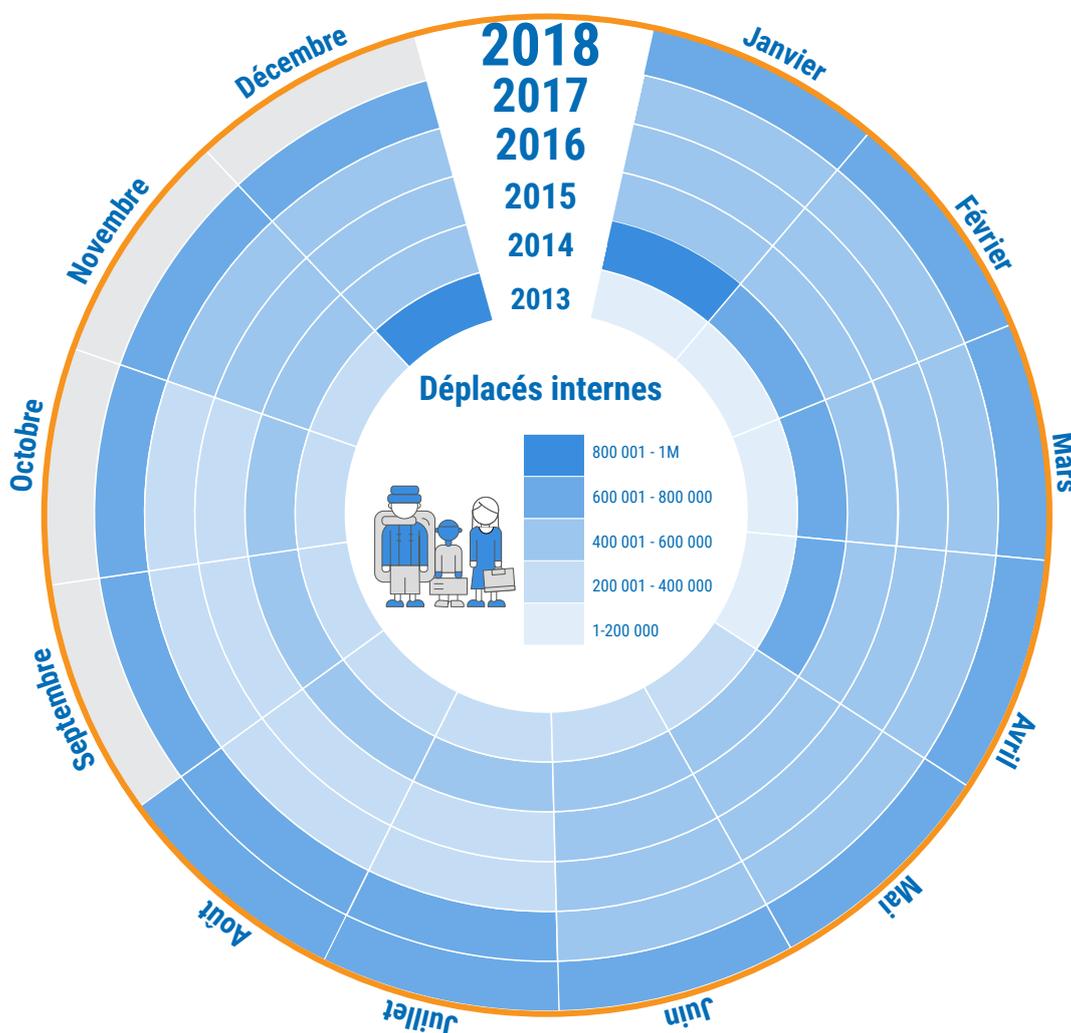
² UNHCR

Comparativement au mois de janvier 2018, le nombre de déplacés dans le pays a diminué de 11%, soit de 694 000 à 621 000, notamment à cause des retours progressifs dans la sous-préfecture de Paoua (plus de 80 000 retournés à la fin août 2018). Toutefois, des déplacements importants de populations et en conséquence des besoins humanitaires ont été enregistrés dans plusieurs sous-préfectures, en particulier dans la zone d'Ippy (depuis mars), de Bambari (en mai), deux sous-préfectures de la Ouaka, à Mbrès, dans la Nana Gribizi (depuis juillet) et à Bria dans la Haute Kotto (depuis mi-août et encore en cours). De nouveaux déplacés sont arrivés à Dekoa (Kémo) en provenance de Mbrès au cours du mois de juillet. De même, de janvier à août 2018, la proportion des personnes déplacées a augmenté de 173% (de 4 276 à 11 672) dans la préfecture de la Kémo et de 43% (de 63 415 à 90 932) dans la Haute Kotto. Dans les préfectures du Haut Mbomou, du Mbomou, de la Nana Gribizi et de la Ouaka, une augmentation variant entre 7 et 27% a été enregistrée. Dans les autres sous-préfectures, un statu quo ou une légère diminution a été observé.



Les mouvements de populations ont continué à fluctuer au fil des développements socio-politiques. Le nombre de déplacés a atteint un record de 922 000 personnes en décembre 2013 comparé à 34 000 en janvier 2013, le pic de la crise qui avait engendré la déclaration de l'urgence de niveau 3 (« L3 Emergency »). Le nombre des déplacés a continué à fluctuer entre 430 000 et 390 000 personnes entre septembre 2014 et avril 2017 à la faveur de la baisse d'intensité du conflit. Du deuxième semestre de l'année 2017 jusqu'à présent, le nombre de déplacés n'a pas cessé d'augmenter progressivement, jusqu'à 621 000 déplacés.

De même, entre 2013 et 2016, le nombre de réfugiés centrafricains a quintuplé avec un pic de 674 000 réfugiés avant de descendre à 540 000 en 2017 et d'augmenter de nouveau à 573 000 à la fin août 2018.



Sources: CMP

En termes d'alertes de mouvements de populations, le mécanisme d'alerte rapide/réponse (RRM) a rapporté 63 alertes de janvier à août 2018 (contre 93 pour la même période en 2017), avec un pic dans le nombre mensuel d'alertes dans le mois d'avril (12). Les préfectures de la Nana Gribizi, de l'Ouham et de l'Ouham Pendé sont celles où le plus grand nombre d'alertes ont été rapportées. Une des raisons pourrait être la répartition différente des zones de contrôle et d'influence entre les groupes armés par rapport à 2017.

Les déplacements continus ont un impact non seulement sur les personnes déplacées mais également sur les familles d'accueil car l'augmentation de la taille des ménages dans les communautés d'accueil a eu un impact sur la répartition des dépenses mensuelles du ménage. Cela entraîne la diminution de la ration alimentaire et des difficultés croissantes de gestion car le poids de la famille à entretenir peut devenir à la longue une source de conflit.

S'agissant des retours, de janvier jusqu'au 31 août 2018, 234 721 personnes sont retournées dans leurs zones d'origine dont 122 321, soit 52% de l'ensemble des retournés, rien que dans la préfecture de l'Ouham Pendé (Source : CMP). Ces mouvements de retour ont été encouragés par l'accalmie observée après les opérations réalisées par la MINUSCA pour renforcer la sécurité des populations civiles ainsi que par le début de la saison agricole. Les sous-préfectures qui ont accueilli le plus de retournés sont : Paoua (81 483 retournés) et Bocaranga (23 509 retournés). Les retournés reviennent souvent démunis et doivent faire face à la perte de leurs moyens de subsistance (champs et commerce détruits, absence de moyens financiers pour relancer leurs activités, manque de moyens financiers pour payer un loyer etc.). Les populations retournées doivent également faire face à la perte de leurs logements (détruits ou occupés par des tiers), à la destruction des infrastructures hydriques et sanitaires. L'accès à l'eau devient aussi difficile car parfois souillée suite à la contamination des puits. Elles sont donc parfois obligées de se tourner vers des familles d'accueil. Dans ces dernières, les filles sont dévolues à la gestion du foyer, favorisant ainsi la rupture scolaire. La destruction, le pillage, l'occupation des écoles sont également des freins à la scolarisation dans les communautés d'accueil ou dans les zones de retour. Les enfants retournés doivent en outre faire face au manque de moyens financiers qui peut également mener vers l'abandon scolaire. Tous ces facteurs accroissent leur vulnérabilité.

Les populations non déplacées, une catégorie souvent négligée/oubliée dans la réponse humanitaire ainsi que lors des évaluations des besoins humanitaires, sont confrontées à la réduction de la liberté de mouvements (par exemple, la limitation des possibilités d'aller aux champs ou de pratiquer des activités génératrices de revenus à cause de la présence des groupes armés ou par peur de représailles), ainsi qu'à la rareté des biens de première nécessité sur le marché. Il s'en suit une baisse du pouvoir d'achat qui, si la situation perdure, peut accroître la vulnérabilité de cette catégorie de la population. Dans ces communautés, la pression exercée autour des puits peut provoquer des conflits entre les populations hôtes et les populations déplacées, obligeant souvent ces dernières à se tourner vers les eaux de sources non aménagées/protégées, augmentant ainsi les risques de maladies hydriques.

Problèmes de protection liés aux mouvements de population

La persistance du conflit, les déplacements forcés de la population et la faiblesse des services étatiques ont des répercussions sur les ménages et les personnes vulnérables en ce qui concerne leur accès aux structures traditionnelles de protection, y compris la police et la justice. Avec 52% des déplacés de sexe féminin et 67% de mineurs¹, les femmes, les filles et les garçons demeurent les plus vulnérables et les plus exposés aux risques de violences basées sur le genre (VBG), y compris d'exploitation et abus sexuels, ainsi que des pratiques néfastes tels que le mariage précoce et les mutilations génitales féminines. Les enfants sont en outre affectés par la séparation familiale, l'enrôlement et l'utilisation par les groupes armés. La violence continue nourrit la peur parmi les populations, ce qui les pousse parfois à se déplacer de manière préventive. Dans plusieurs zones du pays, les déplacés sont souvent exposés à plusieurs restrictions de mouvements, les empêchant d'accéder aux services sociaux de base. C'est le cas par exemple des déplacés du site de l'Eglise catholique à Ippy qui ne peuvent pas sortir du site pour recevoir des soins au centre de santé, pour acheter de la nourriture au marché ou aller à l'école en raison de la présence d'éléments armés autour du site.

Selon les enquêtes SMART de 2017-2018 dans les sites de déplacés internes, le taux de prévalence de la malnutrition aiguë globale (MAG) est supérieur au seuil d'urgence dans 16 sites sur 18, soit 5/5 à Obo (Haut Mbomou), 3/4 à Alindao (Basse Kotto) et 8/9 à Bambari (Ouaka).

Plus d'un tiers des personnes déplacées trouve refuge dans des sites improvisés (écoles, édifices religieux, etc.) tandis que les autres vont dans des familles d'accueil. Certaines personnes se réfugient dans des espaces proches des bases de la MINUSCA car la population s'y considère en plus de sécurité ou dans la brousse où elle crée des abris de fortune. La majorité de ces abris ne protège pas suffisamment contre les intempéries et les morsures des animaux, exposant les familles déplacées à des risques sanitaires immédiats. Il est difficile de recenser le nombre de personnes qui se réfugient en brousse du fait de l'inaccessibilité de leurs sites (surtout si les sites spontanés sont érigés loin des grands axes).

L'approvisionnement en eau dans certains sites de déplacés est essentiellement réalisé à travers la distribution par camion (water tracking), ce qui ne permet pas une couverture en eau selon les standards. Dans plus de 70 sites ainsi que dans des familles d'accueil, l'accès des PDI à l'Eau, l'hygiène et l'assainissement (EHA) s'est fortement détérioré au cours de l'année 2018 du fait de l'insuffisance des financements et du retrait de certains acteurs humanitaires. Le manque de système de gestion de déchets ménagers et des eaux usées vient aggraver le risque sanitaire. On assiste à un amoncellement de plus en plus important de déchets solides dans la plupart des sites de déplacés.

Le manque de personnel qualifié dans les sites de déplacés, les risques d'enlèvement, le manque d'infrastructures dans les lieux de déplacement, la perte des parents, etc. sont à citer parmi les facteurs du taux élevé d'abandon scolaire des enfants déplacés.

¹ Données DTM juin 2018

A cause de l'insécurité, les populations déplacées vivent dans des conditions précaires et doivent faire face à d'énormes difficultés en termes d'accès aux services sociaux de base. Les mauvaises conditions d'hygiène, la faible couverture en soins de santé primaire et la promiscuité dans les sites et les familles d'accueil augmentent les risques de propagation des maladies et d'éruption d'épidémies

Situation de la sécurité alimentaire

Selon l'IPC de septembre 2018, les populations en insécurité alimentaire aigüe se trouvent concentrées autour des villes principales des préfectures touchées par les conflits. Elles regroupent de fortes populations déplacées, notamment à Bambari dans la Ouaka (72 398 déplacés), à Bria dans la Haute Kotto (80 377 déplacés), et à Alindao dans la Basse-Kotto (30 423 déplacés), ce qui représentent respectivement entre 52%, 97% et 39% de la population de ces zones.

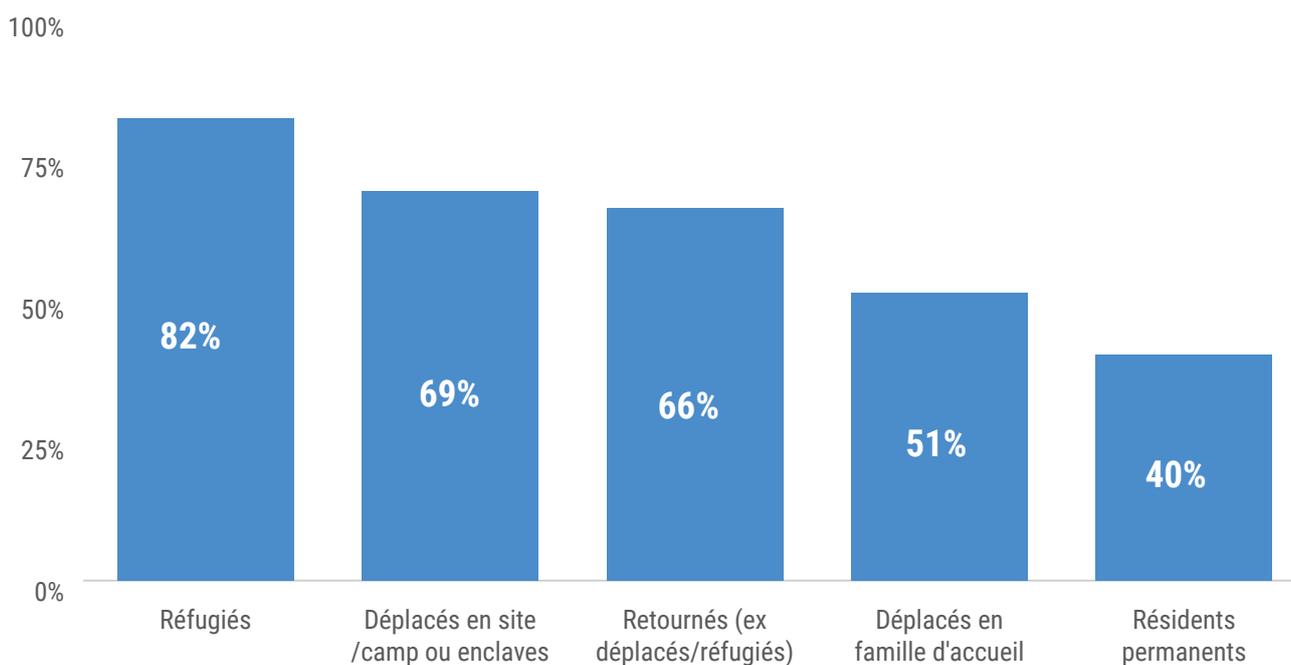
Les populations perdent leur capital économique, du fait des déplacements brusques, ce qui les pousse à dépendre dans un premier temps presque entièrement de l'assistance humanitaire ou à développer d'autres stratégies de survie : (i) l'emprunt de vivres ou sollicitation de l'aide d'amis ou parents ; (ii) la limitation de la taille des parts pendant les repas ; (iii) la réduction de la consommation des adultes pour nourrir les enfants et (iv) la diminution du nombre des repas par jour.

Les familles d'accueil doivent faire face à l'augmentation de la taille du ménage. Il s'en suit un déséquilibre budgétaire qui conduit à la diminution de la ration alimentaire et peut devenir à la longue source de conflit.

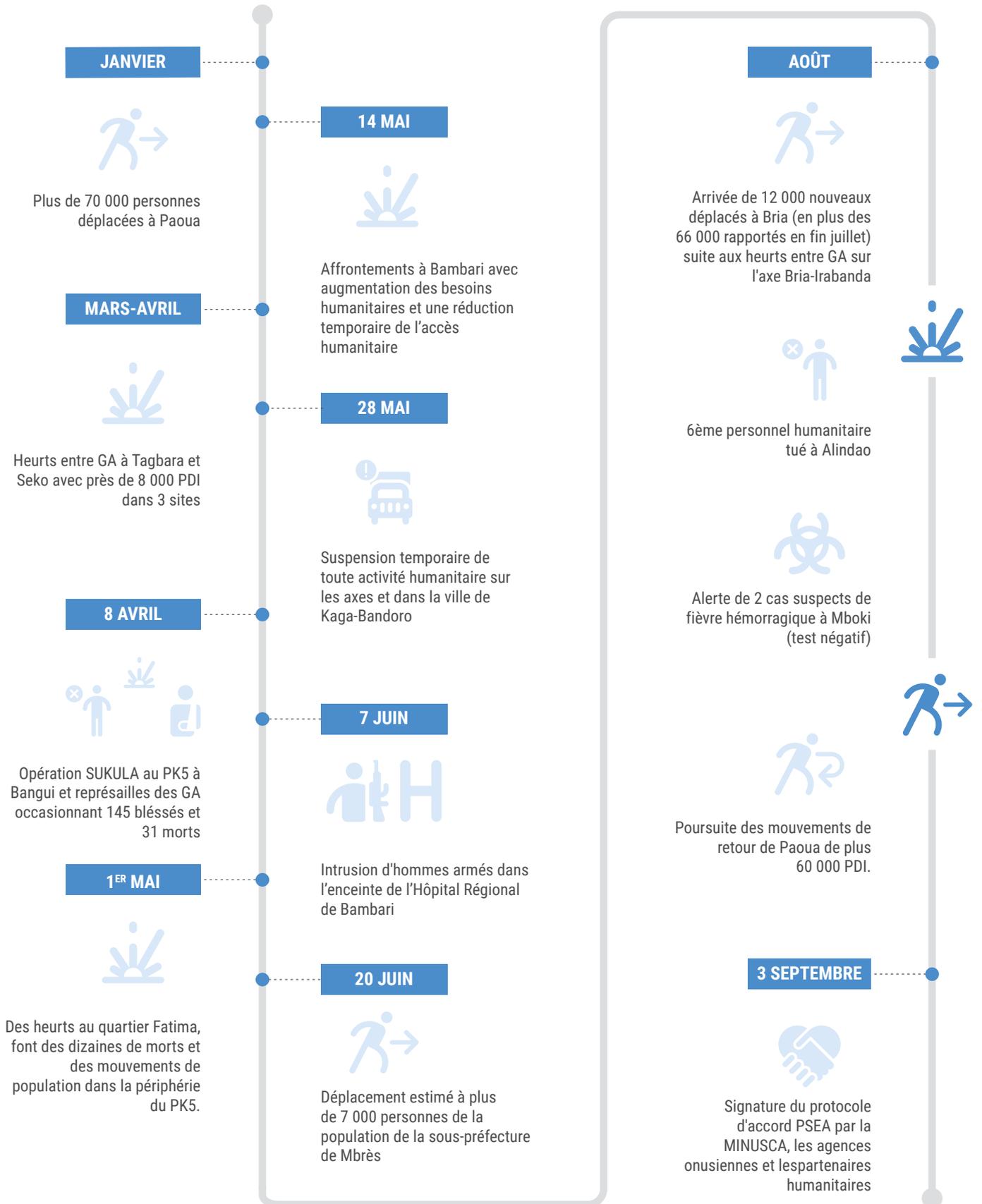
Le spectre de l'insécurité alimentaire touche particulièrement les ménages réfugiés, les déplacés en site et les retournés avec notamment des prévalences respectives de 83%, 69% et 66%. Mais les communautés hôtes ne sont pas non plus- épargnées. Il ressort de l'analyse ENSA de 2017, que la prévalence de l'insécurité alimentaire est deux fois plus importante chez les réfugiés que chez les résidents permanents.

Les réfugiés et déplacés, malgré leur situation fragile ne bénéficient que de très peu d'aide humanitaire à cause de l'accès difficile dans plusieurs zones et du manque de financement. L'impact des déplacements répétés plonge les communautés, déjà affaiblies par les multiples cycles de conflit, dans la crise humanitaire avec comme une des conséquences l'augmentation du taux de malnutrition.

PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE (MODÉRÉE ET SÉVÈRE) EN FONCTION DU STATUT DE RÉSIDENCE DES MÉNAGES



CHRONOLOGIE DES ÉVÈNEMENTS



ACCÈS AUX SERVICES ESSENTIELS

L'accès aux services essentiels (santé, nutrition, EHA et éducation) s'est dégradé ultérieurement pour une grande partie de la population suite à la détérioration de la situation sécuritaire et aux lacunes structurelles des services.

Les conflits ont par ailleurs affecté beaucoup plus les femmes que les hommes, freinant ainsi les progrès dans l'élimination des disparités entre les sexes telles qu'elles existent à la fois dans l'éducation (le taux d'alphabétisation des femmes est de 27% contre 49% pour les hommes, au plan national) et dans la gestion ainsi que dans le contrôle des ressources économiques. De nombreux actes de violence ont été perpétrés contre des femmes sur l'ensemble du pays, particulièrement dans les zones de conflit. Un grand nombre d'entre elles ont été victimes de ces violences, y compris des cas de viols aux conséquences désastreuses telles que les traumatismes, l'infection au VIH, la stigmatisation et la répudiation. La situation économique de la femme s'est détériorée suite aux conflits, notamment dans l'agriculture où une baisse de rendement a été constatée, en raison de l'insuffisance de la force de travail et du manque de semences.

Situation sanitaire

La situation sanitaire de la RCA résulte d'un problème structurel. Les crises récurrentes dont le pays est victime depuis des décennies ont affecté tous les piliers du système de santé entraînant ainsi son effondrement. Cet effondrement se traduit par de mauvaises performances pour certains indicateurs notamment les taux de mortalité infantile, infanto-juvénile et maternelle qui sont parmi les plus élevés au monde (respectivement 96 pour 1000 ; 139 pour 1000 et 880 pour 100 000 naissances vivantes en 2015 avec des disparités importantes entre les zones rurales et urbaines)¹.

Pour les populations directement ou indirectement affectées par les cycles de conflit (déplacés, retournés ou communautés hôte), la détérioration des conditions de vie et l'exposition prolongée aux déterminants des maladies, ont augmenté leur vulnérabilité aux maladies les plus fréquentes (Paludisme, diarrhée, infections respiratoires aiguës et maladies parasitaires). Pour ces populations, l'insécurité, la destruction et le pillage des infrastructures sanitaires ainsi que le manque de moyens financiers constituent des facteurs limitants leur accès aux soins de santé. En octobre 2016, sur les 1010 structures de santé que compte le pays, 236 (23%) portaient encore les stigmates de la crise (destruction partielle ou totale). Tandis que certaines de ces infrastructures sanitaires endommagées ont été réhabilités, d'autres ont été détruites en 2017 et 2018.

Une des conséquences du mauvais fonctionnement du système de santé est la faible couverture vaccinale, menaçant la résurgence des maladies évitables par la vaccination. Au cours des 5 dernières années, le pays n'a pas atteint 50% de couverture vaccinale pour le Penta 3, qui est le principal indicateur de performance du programme élargi de vaccination. Plusieurs facteurs dont l'irrégularité des séances de vaccination, l'absence d'intégration de la vaccination dans le paquet d'activités de toutes les formations sanitaires, l'insuffisance de réalisation des stratégies avancées et mobiles de vaccination, la faible disponibilité de la chaîne du froid et des vaccins dans certaines localités, sont à l'origine de cette situation.

Le risque épidémique est permanent à travers le pays soit par importation de celle-ci des pays voisins ou par une émergence endogène. Le faible accès à l'eau potable et les mauvaises pratiques d'hygiène constituent les principaux facteurs favorisant des épidémies de maladies à transmission oro-fécale dans le pays (choléra, diarrhée aiguë aqueuse, diarrhée sanglante, fièvre typhoïde, hépatite E, etc.), tandis que la faible couverture vaccinale est propice aux épidémies de rougeole, coqueluche, tétanos maternel et néonatal, etc. Par exemple, au premier semestre 2018, le pays a enregistré trois flambées de diarrhée aiguë aqueuse, une flambée de fièvre typhoïde et de coqueluche. Certaines parties du pays se situent dans la ceinture méningitique africaine, avec un risque élevé de flambée de méningite cérébrospinale pendant les mois de décembre à juin. La circulation du virus de la variole du singe (monkey pox) dans la faune du pays couplée aux facteurs de risque liés aux comportements humains favorisent les épidémies de cette maladie. Ainsi au premier semestre 2018, deux épidémies de variole du singe ont été enregistrées, notamment à Ippy (mars 2018) et à Rafai (Avril 2018).

Le paludisme constitue la première cause de morbidité et de mortalité dans la population en général. Il est endémique dans toutes les régions du pays avec des pics saisonniers observés entre juin et décembre. Le manque d'assainissement du milieu, la faible disponibilité et ou utilisation des moustiquaires imprégnées d'insecticide, ainsi que l'insuffisance de l'administration du traitement préventif intermittent chez les enfants de moins d'un an et les femmes enceintes expliqueraient cette forte morbidité liée au paludisme. En effet, de janvier à août 2018, 124 476 cas de paludisme dont 100 décès ont été enregistrés par les sites de surveillance mis en place dans les zones de crise humanitaire. La majorité des cas sont des enfants de moins de 5 ans (52,2% des cas et 82,1% des décès)².

1 Source : Rapport Suivi des Objectifs du millénaire pour le développement 2015

2 WHO AFRO. Weekly Bulletin on Outbreaks and Other Emergencies. Week 25 : 16-22 June 2018

Santé sexuelle et reproductive

Les femmes manquent d'assistance médicale adéquate lors de l'accouchement en raison de l'absence de personnel qualifié, du manque de moyens de référence, de l'insécurité, de l'absence des équipements et médicaments appropriés, du manque d'argent pour payer les soins ou à cause des barrières culturelles.

Le taux de mortalité maternelle reste l'un des plus élevés au monde. Seulement 40% des naissances sont assistées par du personnel de santé qualifié et 38% des femmes ont eu recours à une clinique pour des soins prénatals au moins 4 fois. 65% des femmes enceintes et des nouveau-nés sont protégés contre le tétanos. Environ 55% des formations sanitaires ne fonctionnent pas de façon optimale du fait du manque d'équipement médical de santé de la reproduction et de personnel qualifié en soins obstétricaux et néonataux.

Santé mentale

Suite aux traumatismes liés aux violences, des cas de stress post traumatique chez les enfants déplacés, d'anxiété et de dépression chez les adolescents et les adultes ont été signalés, notamment dans la sous-préfecture de Paoua³. Chez les enfants, cette évaluation a mis en évidence l'état de stress post traumatique vécu par 83% des enfants enquêtés. Les épreuves graphiques ont révélé un impact considérable des événements sur le psychique des enfants : 89% des productions graphiques réalisées ont présenté des scènes de violence et une connaissance avancée et précise d'armes à feu, d'armes blanches et même des explosifs. Chez les adultes, on observe (i) une conscience de la consommation excessive de l'alcool et du tabac, ce qui constitue un risque de voir émerger les pathologies qui y sont relatives ; (ii) le niveau très élevé ressentie des symptômes d'anxiété ; (iii) des troubles de comportement ; (iv) des idées suicidaires chez certains. L'intensité et la durée du stress constituent des facteurs d'aggravation de la morbidité psychologique.

VIH

Le taux de prévalence du VIH au sein de la population adulte est estimé à 4% (à Bangui, il est de 7 %). La RCA présente le taux de prévalence le plus élevé par rapport aux pays limitrophes. Les prévalences sont respectivement de 3,7%, 1,3%, 3,1% et 0,7 pour le Cameroun, le Chad, la République du Congo et la République Démocratique du Congo (aidsinfo.unaids.org)

A cause de l'insécurité, plusieurs centaines de personnes sous traitement antirétroviral dans le pays ont dû interrompre leur traitement ou leur suivi et ne savent pas comment le reprendre. De plus, la stigmatisation à l'encontre des personnes séropositives est souvent encore forte. Selon le rapport sur l'Index Stigma de 2015, ce phénomène affecte davantage les femmes (49,2%) que les hommes (37,1%)⁴.

Accès à l'eau potable

Les statistiques pour l'accès à l'assainissement et l'eau potable s'établissaient en 2008⁵ à 34% pour l'usage d'un assainissement amélioré et à 67% pour l'usage d'une eau potable provenant d'une source améliorée⁶. A ce jour, 54% seulement des ménages utilisent une source d'eau potable pour leur boisson et 34% pratiquent la défécation à l'air libre à cause de la faible couverture du pays en eau potable et le faible taux d'infrastructures d'hygiène.

La répartition des forages à travers le pays est inégale faisant que la région Centre bénéficie des 3/4 des forages réalisés en Centrafrique⁷. De nombreuses infrastructures hydrauliques ne sont pas fonctionnelles en raison, entre autres, de leur détérioration, de l'accès difficile pour la population ou du départ du personnel du Ministère de l'hydraulique. La restriction de l'accès due à la dégradation des conditions sécuritaires et logistiques constitue un facteur limitant à la fourniture des services d'EHA aux populations vulnérables notamment sur les axes.

Les femmes et les enfants (filles et garçons) sont les principaux responsables de la collecte de l'eau à usage domestique. Pendant les conflits, la destruction des points d'eau a augmenté la distance et le temps de parcours pour la collecte de l'eau. Ceci expose les femmes et les enfants aux violences et/ou aux enlèvements par des groupes armés et par d'autres individus mal intentionnés⁸.

L'absence ou l'insuffisance d'eau potable expose la population aux maladies hydriques, surtout les groupes les plus vulnérables (enfants, femmes enceintes, personnes âgées, malades). La pression autour des points d'eau du fait de leur faible nombre peut devenir une source de conflit entre les populations déplacées et les communautés d'accueil.

3 Rapport de l'évaluation-intervention psychologique à Paoua, C.Li.R.A, mars 2018

4 Bureau ONUSIDA/RCA

5 Programme commun OMS/UNICEF de surveillance de l'eau et de l'assainissement

6 Evaluation finale indépendante, réponse d'EHA à la crise humanitaire à Bossangoa, ACF, 2015

7 Idem

8 Considérations liées au genre dans la réponse humanitaire en RCA

Accès à l'éducation

Le système éducatif centrafricain, fragile avant la crise politico-sécuritaire de 2013, a subi une importante détérioration durant les cinq dernières années, engendrant une perte d'accès à l'éducation, limitant les opportunités d'apprentissage et de développement personnel des enfants.

La recrudescence des conflits et la multiplication des poches de violence ont directement affecté la quasi-totalité des Inspections d'Académie (7 sur 8) entraînant en 2018, le déplacement d'environ 280 000 enfants en âge scolaire (3-18 ans) dont environ 170 000 seraient en rupture scolaire⁹. En 2017, le taux d'abandon scolaire était d'environ 70% allant jusqu'à 100% dans certaines villes frappées par les violences (ex. Ippy).

Avant la crise, le ratio élèves-enseignant était 1:89; il est actuellement de 1:100. 60% des enseignants du Fondamental 1 sont des maîtres parents sans formation ni qualification requises¹⁰.

A ce jour, 340 écoles sont non fonctionnelles parmi lesquelles 28 sont occupées par des personnes déplacées internes ou par les groupes armés.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Selon les résultats de l'analyse IPC de septembre 2018, 1,9 million de personnes, soit environ 40% de la population totale analysée, est en insécurité alimentaire aigüe (IPC Phase 3&4). Les populations les plus vulnérables se trouvent dans les préfectures surtout touchées par le conflit et qui regroupent des fortes proportions de populations déplacées. On estime à 550 000, le nombre de personnes en phase 4-IPC (12% de la population analysée) et à 1 350 000 personnes en phase 3-IPC (30% de la population analysées ménages). Plus de 620 000 personnes continuent de vivre sur des sites spontanés (40%) de déplacés et en famille d'accueil (60%). Il y a lieu de noter une saisonnalité des résultats liées en particulier à une variété de causes définissant l'état d'insécurité alimentaire des ménages par rapport à l'analyse projetée conduite en mars sur la période d'avril à août 2018, l'analyse de septembre 2018 montre une légère baisse (-7%) des populations en besoin d'assistance immédiate dans le pays. Les résultats de l'Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire (ENSA) montrent que le phénomène d'insécurité alimentaire est beaucoup plus présent chez les ménages ruraux. Dans le cadre de l'assistance alimentaire apportée par les partenaires du Cluster Sécurité alimentaire, en 2017 et 2018, une prise en charge a été faite en faveur des déplacés sur des sites, ceux en familles d'accueil ainsi que la communauté hôte et les réfugiés. Cependant, les acteurs de la sécurité alimentaire devraient continuer d'apporter l'assistance alimentaire d'urgence en vue de sauver des vies d'une part, et d'appuyer la protection et la relance de la production agricole et du petit élevage d'autre part.

Les principaux facteurs aggravant l'insécurité alimentaire sont, entre autres : la pauvreté structurelle des ménages, la persistance de l'insécurité, la multiplication des affrontements intercommunautaires dans plusieurs localités, les mouvements de population, les déficits agricoles et le repli de la diversification des cultures ainsi qu'un recours continu à des stratégies d'adaptation limitées.

En effet, les ménages se sont progressivement contentés de la pratique des cultures moins exigeantes en termes d'entretien et donc de main d'œuvre. L'ENSA ainsi que l'évaluation de la production agricole faite par la Direction des Statistiques Agricoles en 2017, ont fait ressortir que la culture du manioc a connu une légère augmentation compte tenu de son adaptabilité et des variétés résistantes aux maladies, contrairement aux autres productions qui sont restées plus ou moins stables. Malgré une très légère augmentation progressive depuis 2014, les productions agricoles se situent entre 10 et 20% en dessous de leurs niveaux pré-crise (2012)¹¹. Selon l'ENSA 2017, la proportion des ménages ayant planté des cultures vivrières (Sorgho, maïs et haricot) et de rente (riz, sésame et arachide) est en baisse considérable comparé à la campagne agricole de 2016.

Le faible accès aux intrants agricoles et aux outils aratoires, le risque de déplacement, le pillage des récoltes par les bandes armées, la faible production dans les zones à haute insécurité du fait des restrictions sécuritaires à l'accès aux terres, la faible capacité d'écoulement des débouchés du fait de la dégradation des routes, les tensions intercommunautaires entre agriculteurs et éleveurs dans les zones de concentration du bétail, le faible revenu financier des ménages figurent parmi les causes de la dégradation de la situation alimentaire des populations. En outre, les meurtres et les pillages ont réduit de près de moitié le nombre de bovins par rapport aux niveaux d'avant la crise et l'insécurité et les dégâts causés aux infrastructures ont limité les activités de pêche.

Des enquêtes nationales sur la situation de la sécurité alimentaire (ENSA), sur la nutrition (SMART) et sur la production agricole (CFSAM) sont en cours. Les résultats de ces enquêtes de grande envergure seront diffusés avant la fin de cette année, ce qui permettra au Cluster Sécurité alimentaire d'organiser une nouvelle analyse IPC au début de l'année 2019.

9 Analyse des données secondaire conduite par le SAG du Cluster Education, septembre 2018

10 Annuaires statistiques 2016-2017, Ministère Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Alphabétisation, décembre 2017

11 Crop and Food Security Assessment Mission (CFSAM) 2017

MALNUTRITION

La malnutrition reste un problème majeur, car aux causes structurelles (faible accès aux services de santé, indisponibilité de l'eau potable, conditions d'hygiène et d'assainissement inappropriées, certaines pratiques culturelles et alimentaires peu favorables à la nutrition, insécurité alimentaire, épidémies) se sont ajoutés, ces 5 dernières années, les violences qui ont occasionné les mouvements de populations. Les déplacements ont exacerbé les facteurs précités augmentant ainsi la vulnérabilité des populations. A ce jour, 485 (48%) unités de prise en charge nutritionnelle sont fonctionnelles, soit 48% des formations sanitaires dans le pays.

39 sous-préfectures sanitaires sur les 71 que compte le pays ont des taux de malnutrition aigüe sévère supérieurs au seuil d'urgence de 2%. Les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes et allaitantes sont les plus vulnérables. Des poches de malnutrition ne cessent de se développer dans les populations vivant dans les localités, les champs et villages dont l'accès est limité du fait de l'insécurité persistante. Selon diverses enquêtes, le taux de retard de croissance chez les enfants de moins de cinq ans reste élevé (40,8%). 4 enfants sur 10 de moins de cinq ans souffrent de malnutrition chronique, ce qui représente chaque année près 350 000 enfants.

ANALYSE DU MARCHÉ

En l'absence d'études récentes à l'échelle nationale, l'analyse des marchés reste très localisée, mais elle permet quand même de fournir une référence de base. Les études prises en compte montrent que les dynamiques et les conditions pour permettre une intervention monétaire varient énormément selon les localités. En plus, la situation sociale, politique, économique et humanitaire change continuellement dans chaque localité et certains résultats obtenus des analyses peuvent devenir rapidement obsolètes.

Insécurité comme facteur critique

Compte tenu de la complexité du contexte humanitaire et sécuritaire, la libre circulation des commerçants est limitée et les prestataires de services n'arrivent pas à bien fonctionner dans un environnement peu sécurisé. Beaucoup de commerçants ont tout perdu au pic de la crise. Le pillage et la violence ont conduit de nombreux commerçants à abandonner leur métier. En parallèle, les bénéficiaires peuvent être exposés à des risques de protection, notamment exactions et attaques physiques par des non-bénéficiaires¹².

Accès aux marchés

Selon l'étude du PAM, 80% des marchés visités sont physiquement accessibles toute l'année, sauf ceux de Ndélé (préfecture de Bamingui-Bangoran) et de Birao (préfecture de Vakaga), qui s'approvisionnent au Soudan et au Tchad et ne sont pas opérationnels pendant la saison des pluies. Dans la majorité du pays, les populations se déplacent sur des pistes souvent impraticables pour les véhicules.

L'insécurité, le manque de moyens de transport, la dégradation des routes et dessertes agricoles ainsi que les taxes illégales infligées par les groupes armés engendrent toujours un dysfonctionnement des marchés dans la majeure partie du pays.

Le pays est largement tributaire des importations, à la fois pour les produits alimentaires et non alimentaires. En raison de la faiblesse des excédents générés par l'agriculture, les flux commerciaux à l'intérieur du pays sont modérés et sont entravés par le conflit et les contraintes logistiques.

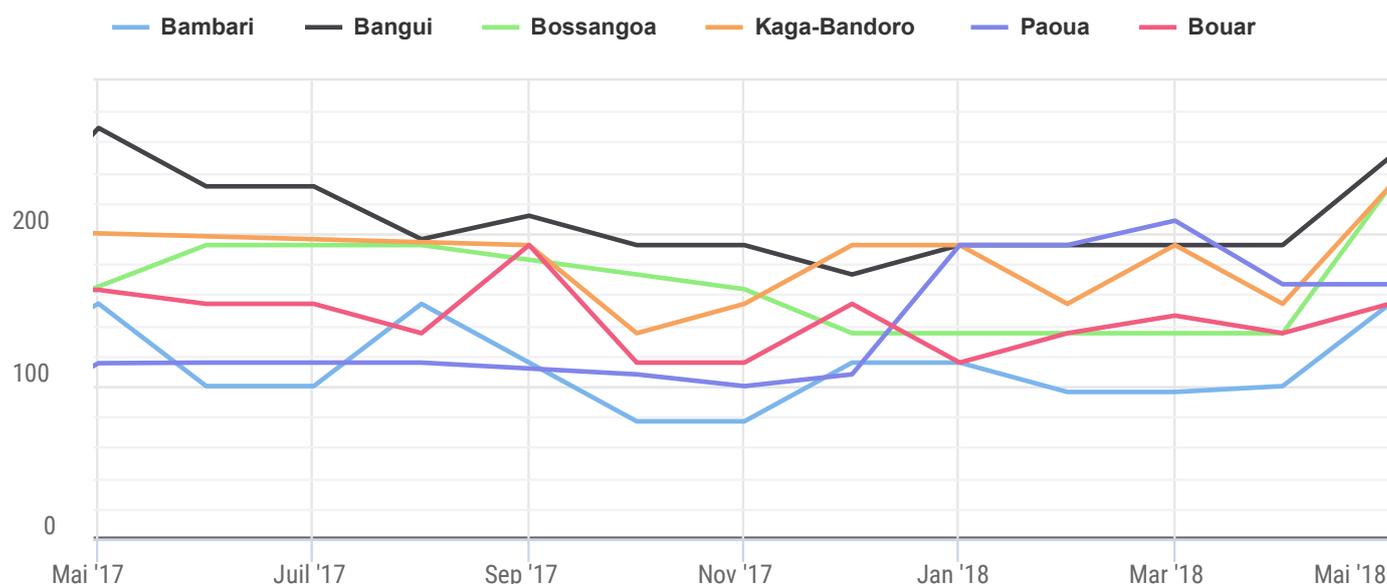
Non intégration entre les marchés du pays

La dégradation avancée des infrastructures routières, aggravée par les faibles capacités de stockage et d'écoulement des produits alimentaires, représente un défi structurel fondamental dans le développement du commerce. De façon générale, les marchés du pays ne sont pas intégrés en raison des facteurs évoqués plus haut. L'évolution du prix du manioc cossette - un produit consommé dans tout le pays - dans le marché de Kaga-Bandoro n'a aucune influence sur le prix du manioc à Bouar.

La tendance des prix entre mai 2017 et mai 2018 montre la volatilité des prix ainsi que le manque de corrélation entre les six marchés évalués par le PAM, notamment Bambari, Bangui, Bouar, Bossangoa, Kaga-Bandoro et Paoua¹³.

12 Etude d'évaluation du marché menée par le PAM en 2016 couvrant la majorité des villes du pays, notamment les 6 principaux marchés de Bangui et ceux des 12 préfectures (Nana Mabéré, Mambéré Kadéi, Ouham-Pendé, Nana-Gibrizi, Ouaka, Haut-Mbomou, Vakaga, Bamingui-Bangoran, Lobaye, Ombella M'Poko et Kemo)

13 Rapports de mVAM du PAM : vam.wfp.org/sites/mvam_monitoring/central_african_republic.html



Tendances des prix des denrées alimentaires

Malgré l'absence d'intégration des marchés du pays, ceux des localités évaluées régulièrement par le PAM montrent une augmentation globale des prix des denrées alimentaires entre décembre 2017 et janvier 2018, surtout à cause de la situation sécuritaire précaire à Paoua, Ngaoundaye, Bangassou Kaga-Bandoro et une partie de Bangui (3e arrondissement). On observe une tendance des prix des céréales à la hausse : le riz (+37%), le sorgho (+25%) et le maïs (+18%). Cela est surtout imputable à la stagnation de certaines productions empêchant l'approvisionnement adéquat et régulier des marchés.

Capacité de réponse des marchés et contraintes associées

Compte tenu du nombre relativement faible de commerçants actifs dans des domaines comme les articles non alimentaires, le marché manque de concurrence et appelle à des mesures d'atténuation des risques claires, pour éviter l'inflation des prix et les commerçants malhonnêtes.

Les contraintes majeures au développement des marchés en RCA restent le manque de capitaux propres, l'accès limité au crédit et l'insécurité. La pénétration du système bancaire est faible alors que les taux d'intérêt sont élevés (15% en moyenne). En plus, l'accès aux services financiers reste un défi majeur. Les faibles taux de pénétration des services mobiles freinent l'expansion potentielle de l'accès aux services financiers grâce aux technologies mobiles.

Globalement, les besoins des populations se sont encore plus aggravés par des facteurs comme l'insécurité, qui entrave la libre circulation des commerçants et de la population en général, ainsi que par l'absence de flux commerciaux. Le manque d'intégration des marchés limite la concurrence. En même temps, l'accès limité au crédit contribue aussi à détériorer les besoins d'une population qui vit déjà dans la précarité.

ACCÈS HUMANITAIRE

Le niveau très élevé d'insécurité, la faible chaîne de commandement et de contrôle parmi les groupes armés, l'absence d'autorité réelle et décentralisée de l'état, ainsi que l'impunité qui prévaut, ont provoqué une résurgence de graves incidents sécuritaires tout au long de 2018. Ils ont engendré des suspensions d'activités ou des retraits temporaires d'organisations humanitaires. De janvier à septembre, plus de 20 organisations ont dû suspendre temporairement leurs programmes et/ou relocaliser une partie du personnel, privant ainsi des centaines de milliers de personnes d'une aide essentielle. Par ailleurs, la forte instabilité prévalant dans la Préfecture de Basse Kotto couplé à l'état de délabrement des infrastructures routières a pour effet de couper entièrement le Sud Est du pays du reste de la RCA. Cette situation contraint les acteurs humanitaires de la zone à recourir exclusivement au transport par voie aérienne qui augmente le coût de l'assistance.

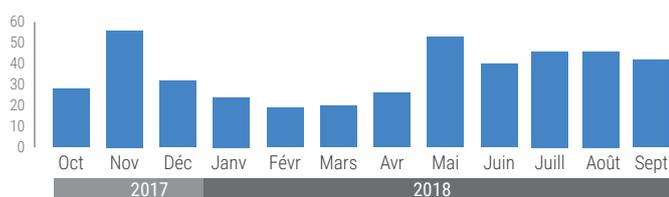
La RCA se classe au niveau mondial au troisième rang des pays les plus dangereux pour les humanitaires, après la Syrie et le Soudan du Sud. Avec quelque 316 incidents répertoriés de janvier à la fin septembre 2018 (dont 6 humanitaires tués et 19 blessés), c'est plus d'un incident par jour qui impacte les acteurs humanitaires, l'accès aux populations dans le besoin et la durabilité des interventions. Les actes de violence contre les humanitaires ont augmenté de 232 incidents en 2017 à 316 à la fin septembre 2018.

La proportion des actes de vol, cambriolage, braquage ou pillage a augmenté pour représenter près de 70% du total des incidents. En plus, le lien entre forte concentration d'hommes en armes et incidents se confirme et nuance l'appellation « criminalité » pour des vols commis. On constate que dans des localités comme Kaga Bandoro, Batangafo, Bambari, Bria la présence des éléments armés s'accompagne d'une recrudescence et hausse des braquages, cambriolages et blocages de route ainsi que leur férocité (plusieurs personnels ont été menacés et blessés).

TENDANCES

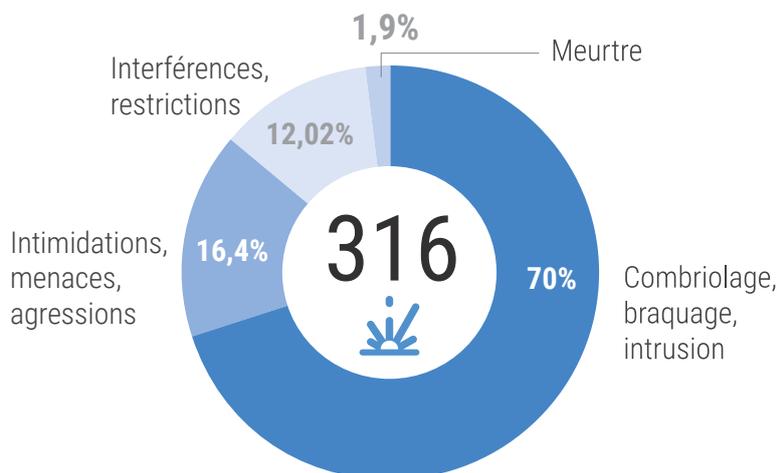


316 incidents au 30 sep 2018



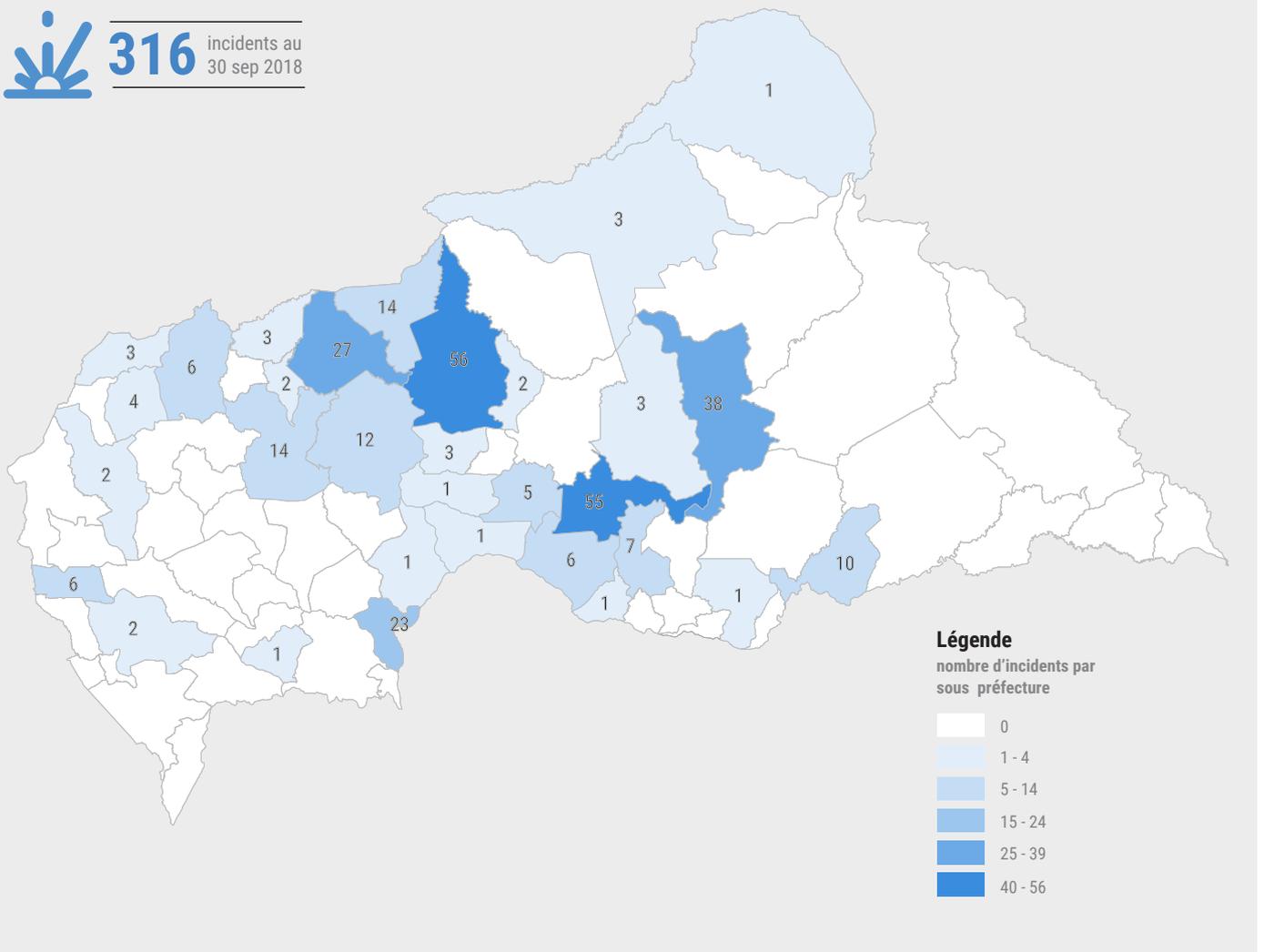
On ne peut dissocier totalement ces actes du contexte dans lequel ils s'opèrent : absence de l'autorité et du pouvoir de coercition de l'Etat, absence de système judiciaire, faible effet dissuasif de la présence militaire ou policière de la MINUSCA. L'impunité semble être un des principaux « moteurs » de la fréquence des incidents. Là où une présence coercitive de l'Etat se rétablit, comme à Bangassou, où près de 120 éléments des Forces Armées nationales (FACA) ont été déployés dès le mois de mai, les actes de « criminalité » et les incidents contre les humanitaires ont baissé.

CATÉGORIES D'INCIDENTS





316 incidents au
30 sep 2018



PERSPECTIVES POUR 2019

Les analyses réalisées au cours des consultations régionales et nationales laissent entrevoir un statu quo, toutefois avec un risque de détérioration importante en 2019. Un déploiement insuffisant des forces de sécurité sur l'ensemble du territoire pourrait se traduire par une situation marquée par des pics de violences et d'insécurité récurrents liés à la persistance des activités des groupes armés et des tensions intercommunautaires, notamment dans la basse Kotto, le Haut Mbomou, l'Ouham Pende, la Mambéré Kadéï, la Nana Gribizi et l'Ouham. Il sera difficile d'envisager une amélioration de l'accès humanitaire sans un changement significatif de l'environnement sécuritaire dans le pays. Par conséquent, il est prévisible que les violences perpétrées contre les acteurs humanitaires et les civils continuent, ainsi que la réduction de la présence sur le terrain des acteurs humanitaires sur certains axes sur lesquels les besoins sont les plus aigus. Toutefois, la situation sécuritaire pourrait s'améliorer à Bangui et dans certaines localités à l'Ouest du pays (Paoua, Bocaranga) et à l'Est (Bangassou) si l'accalmie actuellement observée grâce à la présence déconcentrée et décentralisée de l'Etat ainsi que le redéploiement des forces de sécurité et les efforts pour maintenir la cohésion nationale arrivent à être pérennisés.

Les populations déplacées continueront à avoir besoin de l'assistance humanitaire en termes de protection et d'accès aux services sociaux de base. Le nombre total de personnes déplacées ne devrait pas trop varier, comparé au chiffre actuel. Toutefois, au sein des préfectures, les chiffres pourraient changer compte tenu des risques sécuritaires et/ou des améliorations dans le contexte sécuritaire. En effet, les mêmes populations peuvent être contraintes de se déplacer plusieurs fois au sein de leurs propres préfectures soit de manière préventive soit pour fuir des représailles.



DÉSAGRÉGATION DU NOMBRE DE PERSONNES AYANT BESOIN D'ASSISTANCE

Sur les 2,9 millions de personnes en besoin d'assistance humanitaire, 1,6 million présentent des besoins humanitaires aigus et immédiats, conséquence des multiples déplacements, de l'accès faible ou inexistant aux services essentiels de base. Cela réduit leurs capacités de résilience et les pousse à adopter des mécanismes d'adaptation négatif. 51% du nombre total des personnes dans le besoin d'assistance humanitaire sont des enfants, soit 1,5 million.

La hausse de personnes dans le besoin de 11% comparé à l'année 2018 s'explique par le retrait des acteurs humanitaires dans plusieurs localités en 2018. Cela a conduit à la suspension des interventions envers les populations augmentant ainsi leurs vulnérabilités, à l'absence ou l'impact limité des investissements de développement dans certaines localités considérées « calmes » en 2016-2017 et qui par contre ont plongé dans des situations d'urgence tout au long du 2018.

L'ICC a également adopté une meilleure méthodologie pour l'identification des personnes dans le besoin (ref. annexe).

NOMBRE DE PERSONNES AYANT BESOIN D'ASSISTANCE PAR SECTEUR

| | Nombre en million | | | Enfants (0-18) | Adultes (18-59) | Agés (>59) | Personnes ayant besoin d'une assistance humanitaire |
|---|-------------------|--------|--------|----------------|-----------------|------------|--|
| | | Hommes | Femmes | | | | |
|  Protection | | 1,2 | 1,2 | 1,2 | 1,1 | 80k | 2,4M  |
|  Santé | | 1,0 | 1,1 | 1,1 | 1,0 | 71k | 2,1M  |
|  Eau, Hygiène & Assainissement | | 1,0 | 1,0 | 1,0 | 0,9 | 66k | 1,9M  |
|  Sécurité Alimentaire | | 1,0 | 1,0 | 1,0 | 0,9 | 69k | 1,9M  |
|  Relèvement communautaire | | 0,7 | 0,7 | 0,7 | 0,6 | 48k | 1,4M  |
|  Education | | 0,6 | 0,6 | 1,3 | - | - | 1,3M  |
|  Nutrition | | 3k | 0,3 | 0,5 | 0,5 | - | 1,0M  |
|  NFI AME | | 0,2 | 0,2 | 0,2 | 0,2 | 16k | 0,5M  |
|  Abris d'urgence | | 0,2 | 0,2 | 0,2 | 0,2 | 16k | 0,5M  |
|  Coordination et gestion des sites | | 0,2 | 0,2 | 0,2 | 0,2 | 14k | 0,4M  |

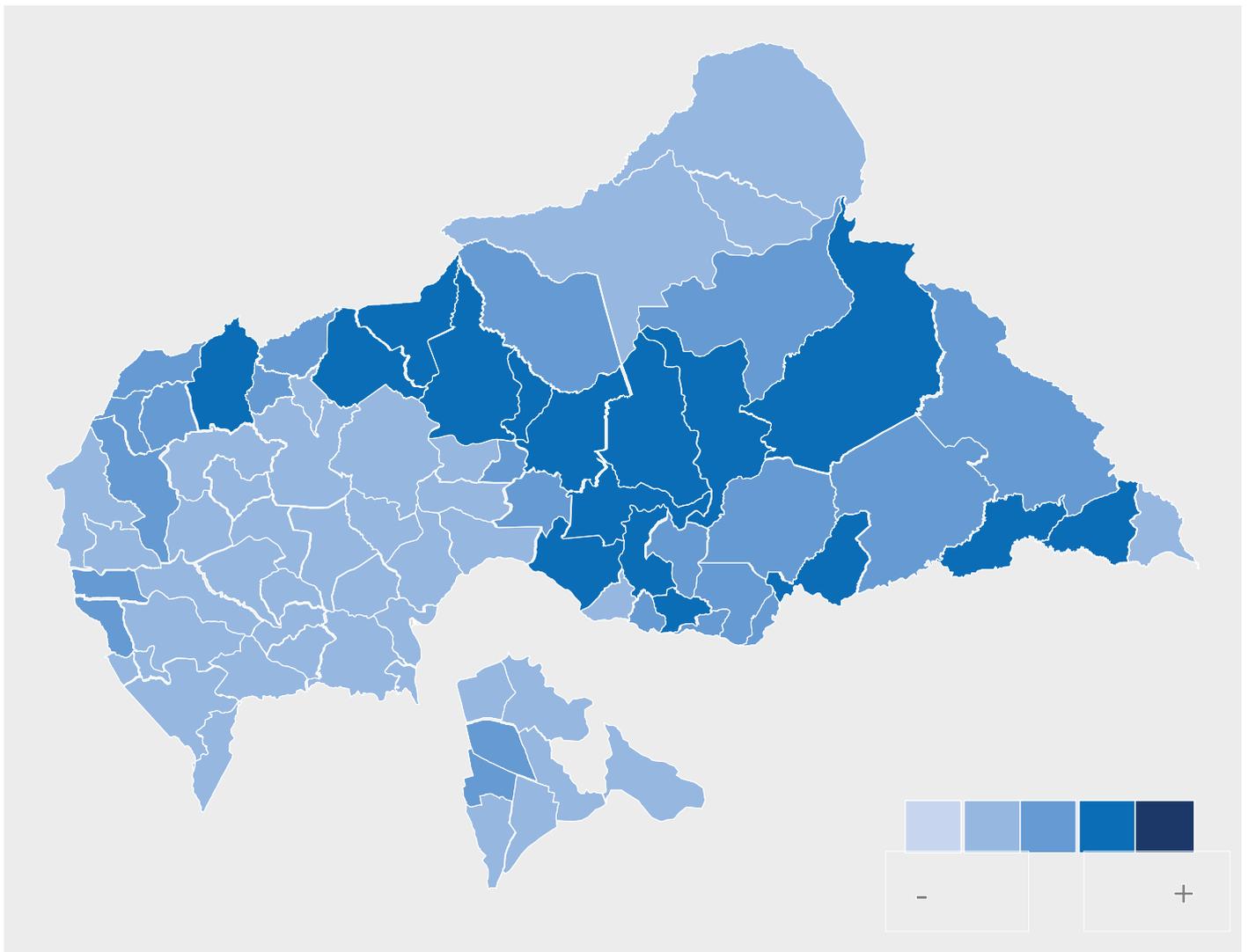
| | | PAR CATEGORIE | | | | PAR SEXE/AGE | | | TOTAL | |
|---|-------------------|------------------------------|-----------------------|----------------------|-------------------------|--------------|-------------------------------|--------------|-------------------------|-------------------|
| | | Personnes Déplacées Internes | Retournés & Rapatriés | Population d'accueil | Population non déplacée | % Femme | %Enfants, Adultes, Pers.âgées | | Personne dans le besoin | Population totale |
|  | BAMINGUI BANGORAN | 6K | 4K | 6K | 15K | 51% | 51 46 3% | 32 K | 51 K | |
|  | BANGUI | 85 K | 6K | 85 K | 237 K | 50% | 51 46 3% | 414 K | 805 K | |
|  | BASSE KOTTO | 46 K | 10K | 17K | 156 K | 51% | 51 46 3% | 230 K | 295 K | |
|  | HAUT MBOMOU | 31 K | 10K | 1K | 21 K | 52% | 51 46 3% | 63 K | 68 K | |
|  | HAUTE KOTTO | 91 K | 2K | - | 11K | 47% | 51 46 3% | 104 K | 107 K | |
|  | KEMO | 12K | 1K | 4K | 66 K | 51% | 51 46 3% | 83 K | 140 K | |
|  | LOBAYE | 8K | 1K | 8K | 113 K | 51% | 51 46 3% | 130 K | 293 K | |
|  | MAMBERE KADEÏ | 12 K | 3K | 12K | 258 K | 50% | 51 46 3% | 286 K | 432 K | |
|  | MBOMOU | 46 K | 45 K | 17K | 68 K | 51% | 51 46 3% | 176 K | 194 K | |
|  | NANA GRIBIZI | 44 K | 14K | 27 K | 14 K | 51% | 51 46 3% | 100 K | 140 K | |
|  | NANA MAMBERE | 18K | 9K | 18K | 114 K | 51% | 51 46 3% | 160 K | 277 K | |
|  | OMBELLA M'POKO | 17K | - | 17K | 176 K | 51% | 51 46 3% | 211 K | 423 K | |
|  | OUAKA | 98 K | 15K | 27 K | 138 K | 52% | 51 46 3% | 278 K | 328 K | |
|  | OUHAM | 56 K | 5K | 15K | 213 K | 51% | 51 46 3% | 289 K | 438 K | |
|  | OUHAM PENDE | 45 K | 127 K | 11K | 172 K | 52% | 51 46 3% | 355 K | 510 K | |
|  | SANGHA MBAERE | 3K | - | 3 K | 44 K | 47% | 51 46 3% | 50 K | 120 K | |
|  | VAKAGA | 2K | - | 2 K | 27K | 53% | 51 46 3% | 30 K | 62 K | |
| | TOTAL | 621 K | 252 K | 271 K | 1,8 M | 51% | 51 46 3% | 2,9 M | 4,6 M | |

SÉVÉRITÉ INTERSECTORIELLE DES BESOINS

L'analyse intersectorielle adoptée cette année fournit une compréhension holistique et intégrée des besoins humanitaires. Il comprend ceux multisectoriels associés à la survie ainsi qu'à la protection des moyens de subsistance, auxquels sont confrontés les groupes de populations vulnérables (déplacés, retournés, hôtes et/ou non déplacée) et les zones géographiques (sous-préfectures) les plus affectées par la crise humanitaire.

Un total de 17 sous-préfectures présente les besoins les plus sévères, notamment les préfectures de Basse Kotto, Haute Kotto, Haut Mbomou, Mbomou, Nana Gribizi, Ouaka, Ouham et Ouham Pendé, suivies de 22 sous-préfectures qui manifestent des besoins moins sévères.

CARTE DES SÉVÉRITÉS INTERSECTORIELLES



Toutes les sous-préfectures de la Centrafrique présentent des besoins humanitaires mais à des degrés différents. Cet état de choses est lié aux problèmes structurels auxquels le pays fait face et qui sont exacerbés par les violences enregistrées ces dernières années. 43% des personnes en besoin d'assistance humanitaire se trouve dans les 39 sous-préfectures présentant des besoins intersectoriels sévères.

Les différentes consultations régionales et nationales menées, avec près de 200 partenaires (clusters et informateurs clés) dans le cadre du processus d'élaboration de cet HNO ont montré que la grande majorité des personnes déplacées et des communautés d'accueil considèrent la protection comme un besoin prioritaire, suivi de la nourriture, de l'accès aux revenus (reconstitution de moyens de subsistance via la relance d'une AGR), de la protection et de l'accès aux services sociaux de base (abris/logements, santé/soins de qualité, éducation, eau potable - EHA, marchés). Cette assertion a été corroborée à travers les résultats de l'analyse intersectorielle.

Cependant, ces besoins varient considérablement en fonction de la durée du déplacement : allant des besoins vitaux urgents pour des personnes nouvellement déplacées, à un soutien à plus long terme contribuant au renforcement des capacités et des compétences ainsi qu'à la reconstitution des moyens de subsistance des personnes plus anciennement déplacées.

Au-delà de l'assistance humanitaire d'urgence qui sauve des vies, les groupes de populations vulnérables affectées ont besoin de solutions plus durables. Cela inclut l'accès à des moyens de subsistance et à des activités génératrices de revenus pour empêcher l'épuisement des actifs et alléger le fardeau des communautés d'accueil. En outre, ces populations ont besoin d'un meilleur accès aux services de base. Il est donc nécessaire de renforcer le soutien aux services publics existants prioritairement dans les zones de déplacement. Une telle approche holistique vise à préserver la dignité des personnes, à améliorer leur vie et leur autonomie et contribue au développement de leurs communautés d'accueil. Ce qui passe désormais par une mise à l'échelle plus importante du nexus humanitaire-développement.

PARTIE II :

APERÇU DES BESOINS PAR CLUSTER

-  Abris/NFI/CCM
-  Eau, hygiène & assainissement
-  Éducation
-  Logistique
-  Moyens de subsistance et stabilisation des communautés
-  Nutrition
-  Protection
-  Santé
-  Sécurité alimentaire
-  Télécommunications d'urgence



ABRIS/NFI/CCCM

APERÇU

Le cluster CCCM/Abris/NFI a identifié 1 351 559 personnes ayant des besoins en articles ménagers essentiels, abris d'urgence et/ou CCCM. Ces chiffres correspondent ainsi à 650 577 hommes et 686 092 femmes identifiés sur l'ensemble des préfectures de la République centrafricaine. Selon la désagrégation par âge, 678 721 enfants de moins de 18 ans, 622 161 personnes entre 18 et 59 ans et 45 787 personnes de plus de 60 ans sont concernés.

Les affrontements récurrents et les déplacements massifs dans l'arrière-pays continuent à exacerber la vulnérabilité des communautés affectées par la crise dont les besoins sont en augmentation depuis ces deux dernières années. En 2017, la population dans le besoin pour les secteurs abris, NFI, CCCM s'élevait à 800 000 personnes et elle est évaluée à 1 350 000 personnes pour l'année 2019. Malgré les réponses apportées par les acteurs humanitaires, les besoins restent critiques. Cette augmentation de 69% en deux ans s'explique par la multiplication des affrontements dans plusieurs préfectures provoquant des besoins d'urgence pour les nouveaux déplacés. Dans le même temps, la prolongation des situations de déplacement sur de nombreux sites génère des besoins chroniques, contraignant certaines populations à dépendre de l'assistance humanitaire depuis plusieurs années.

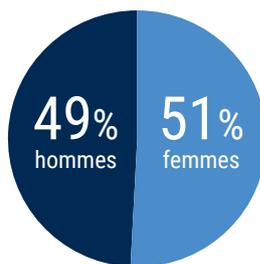
Les zones les plus touchées par ces nouveaux déplacements se trouvent dans les préfectures de la Ouaka, la Haute Kotto, la Basse Kotto, le Mbomou, et le Haut Mbomou. Outre la dégradation de la situation sécuritaire dans ces parties du pays, l'augmentation des besoins des populations s'expliquent entre autres par une diminution de l'accès humanitaire pour répondre aux besoins des populations dans des zones qui ne sont pas accessibles pour des raisons sécuritaires ou logistiques

Dans des localités où une certaine accalmie est observée, on constate le retour spontané des déplacés et des rapatriés qui se heurtent à des difficultés car leurs biens ont été pillés et les maisons détruites. Avec une capacité d'adaptation et de résilience réduite, les besoins humanitaires se font aussi sentir pour l'appui aux retournés. Enfin, les populations hôtes ont également des besoins d'assistance, notamment en articles non alimentaires (NFI) et abris d'urgence, compte tenu de la pression exercée sur celles-ci par les personnes en situation de déplacement.

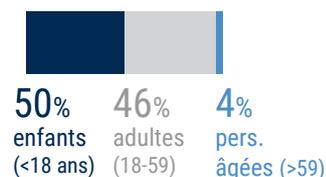
NOMBRE DE PERSONNES DANS LE BESOIN

1,3M

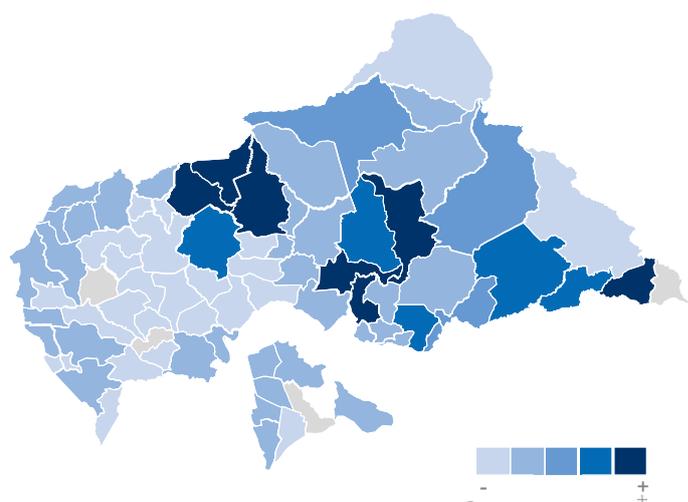
PAR SEXE



PAR ÂGE



CARTE DES SÉVÉRITÉS



BESOINS HUMANITAIRES DE LA POPULATION AFFECTÉE

La population affectée vit dans des conditions extrêmes que ce soit sur les sites, dans les familles d'accueil ou dans les communautés hôtes. Lors d'un mouvement de population, celle-ci est exposée à diverses maladies et à des risques climatiques, ce qui explique leur besoin d'assistance en articles ménagers essentiels (NFI) ainsi qu'en abris d'urgence afin d'assurer des conditions de vie minimales, notamment dans les préfectures les plus touchées ainsi que l'Ouham, et la Nana Gribizi. Il est ainsi ressorti qu'environ 466 000 personnes seraient dans le besoin de NFI et d'abris d'urgence.

La majorité des 84 sites resteront encore ouverts car l'insécurité dans certaines régions freine les mouvements de retour. Les besoins en CCCM couvrent la collecte et la mise à jour des données des mouvements de populations, principalement dans les sites et en familles d'accueil mais également les services disponibles sur les lieux de déplacement et dans les communautés hôtes ainsi que les gaps identifiés de façon à ce que puisse être mené un plaidoyer en faveur d'une réponse holistique au profit des populations dans le besoin. Par ailleurs, 60% de ces sites sont en mauvais état et seuls 40% ont des gestionnaires de site dédiés. Les infrastructures et les abris sur les sites sont également dégradés, les articles ménagers essentiels manquent alors que la couverture en EHA, Santé ou Protection reste faible.

De même, les retournés et les rapatriés spontanés ont besoin, d'une part d'articles non alimentaires essentiels et d'autre part, d'abris transitionnels pour les aider à se réintégrer dans leur communauté d'origine.

BESOINS LIÉS A LA PROTECTION

Les besoins en articles non alimentaires essentiels (NFI), en abris ainsi qu'en gestion et coordination des sites (CCCM) sont inextricablement liés à la protection. La population affectée qui n'a pas accès aux solutions d'abris et aux NFI est exposée à des risques de santé et de violence sexuelle ou physique. L'absence ou une réponse inadéquate aux besoins en articles non alimentaires essentiels (NFI) et abris peut entraîner la mise en place de stratégies négatives de survie et des comportements ou actions à risque en matière de protection.

Le manque de ressources pour la gestion et la coordination des sites a des conséquences néfastes sur la protection des déplacés sur les sites. En effet, les sites deviennent des zones de tensions, où les populations déplacées sont prises en otage par les groupes armés qui les utilisent pour cacher des combattants ou des armes, générant d'importants risques de protection.

La promiscuité sur les sites et le fait que la majorité d'entre eux aient été créés spontanément, favorisent la résurgence des incidents de protection qui peuvent toucher tous les déplacés en sites. Ce phénomène s'observe également auprès des déplacés en familles d'accueil et des communautés hôtes.



EAU, HYGIÈNE & ASSAINISSEMENT

APERÇU

L'année 2018 a été marquée par des déplacements massifs de populations à cause notamment de la récurrence des conflits armés, en particulier dans les préfectures suivantes : Haut-Mbomou, Mbomou, Basse-Kotto, Haute-Kotto, Ouaka, Nana Gribizi, Ouham, Ouham Pendé, Nana Mambéré et Mambéré Kadéï.

Cette situation vient aggraver les vulnérabilités auxquelles les populations étaient confrontées dans des zones où les indicateurs d'eau, hygiène et assainissement (EHA) étaient déjà très bas. 54% seulement des ménages utilisent une source d'eau potable pour leur boisson et 34% pratiquent la défécation à l'air libre.

A titre indicatif, sur certains sites de déplacés dans la Basse Kotto, le taux de couverture en eau est de 7 litres par personnes et par jour, soit la moitié des standards SPHERE. De même, sur le site de l'Eglise catholique à Alindao, la proportion de personnes par latrine est 9 fois supérieur à la norme, soit 446 personnes par latrine au lieu de 50 personnes par latrine préconisé par les Standards. Certains sites comme celui de Bria qui accueille plus de 50 000 PDI dépendent encore du water trucking avec tous les risques de suspension de service.

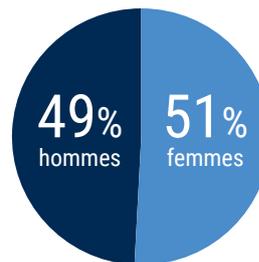
La problématique de la gestion des déchets constitue un grand défi, en particulier sur les sites de Bria, Bambari, Batangafo, où on assiste de plus en plus à un entassement des déchets solides.

A ce tableau déjà très préoccupant s'ajoute la dégradation de la situation de la malnutrition et les risques d'épidémies liées à l'utilisation d'eau impropre à la consommation. Les conséquences immédiates de la consommation d'eau de mauvaise qualité ont été à l'origine de plusieurs cas de diarrhée qui peuvent occasionner des décès dans les sous-préfectures de Mingala, de Langandji ou de Ngaoundaye. Les épidémies dans les pays voisins, notamment comme celles de la maladie à fièvre hémorragique Ebola, de choléra en République Démocratique du Congo, ou encore à l'épidémie de choléra en cours dans la région Nord du Cameroun montrent que les risques de propagation d'épidémies dans des zones reculées de la RCA par des dynamiques transfrontalières ne sont pas négligeables.

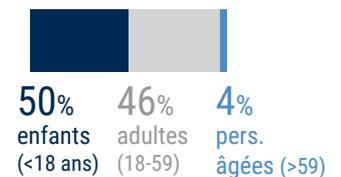
NOMBRE DE PERSONNES DANS LE BESOIN

1,9M

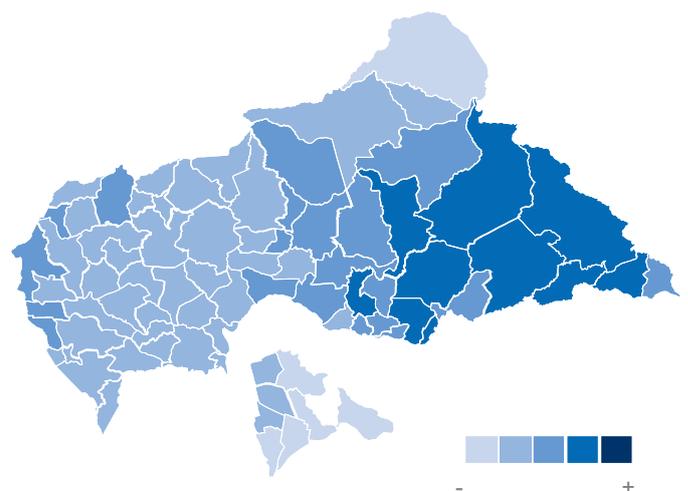
PAR SEXE



PAR ÂGE



CARTE DES SÉVÉRITÉS



BESOINS HUMANITAIRES DE LA POPULATION AFFECTÉE

Les populations déplacées internes (PDI), les retournées ainsi que celles vivant dans les familles d'accueil sont les catégories qui ont le plus de difficultés à accéder aux services eau, hygiène et assainissement (EHA). En effet, à cause des déplacements forcés, les PDI sont parfois obligées de rester pendant de longs mois voire des années sur des sites de déplacés, parfois en brousse ou dans des familles d'accueil où les infrastructures EHA sont très souvent insuffisantes et parfois inexistantes. Quand les conditions de retour le permettent, les infrastructures d'accès aux services EHA des habitats des personnes retournées sont généralement en très mauvais état voire inutilisables.

Les préfectures les plus touchées sont celles du Haut-Mbomou, le Mbomou, la Basse Kotto, la Haute Kotto, la Ouaka, la Nana Gribizi, l'Ouham, l'Ouham Pendé, la Nana Mambéré et la Mambéré Kadeï.

En 2019, plus de 1 936 000 personnes dont 193 000 retournées, 657 700 PDI et personnes hôtes et 1 085 000 autres personnes vulnérables auront besoin de l'assistance humanitaire en EHA :

- 1,36 million personnes pour l'accès à un minimum d'eau potable pour la boisson, l'hygiène corporelle et les tâches ménagères (soit au moins minimum de 7,5 à 15 litres/personne/jour selon les standards SPHERE) ;
- 1,3 million de personnes ont besoin d'être sensibilisées sur les notions d'hygiène de base comme le lavage de main ou le cycle de contamination oro-fécal.
- 836 000 personnes pour l'accès à des toilettes selon les standards minimums : 50 personnes par latrines prenant en compte les besoins spécifiques de toutes les catégories de personnes y compris les femmes, les enfants et les handicapés ;
- 220 000 ménages pour l'accès aux kits d'hygiène y compris les kits intimes pour les femmes et filles en âge de procréer ;
- La sensibilisation sur les notions d'hygiène de base comme le lavage des mains ou le cycle de contamination oro-fécal au profit de 1,3 million de personnes.

BESOINS LIÉS A LA PROTECTION

En milieu rural, 54% des ménages passent plus de 30 minutes pour s'approvisionner en eau. C'est aussi dans ces zones que l'insécurité est le plus élevé mettant constamment en danger les femmes et les enfants qui sont les plus vulnérables. Selon le rapport MICS 2010, la collecte de l'eau¹ est très souvent réservée dans 75% des cas aux femmes âgées de 15 ans ou plus. Les enfants de moins de 15 ans sont aussi concernés par cette corvée avec 10% des jeunes filles contre 4% des jeunes garçons.

Le droit à une eau potable propre et de qualité et à des installations sanitaires est un droit de l'homme, indispensable à la pleine jouissance du droit à la vie. Le taux élevé de défécation à l'air libre de l'ordre de 40% montre que les risques encourus par les populations affectées sont réels et problématiques.

Certaines catégories spécifiques de personnes (femmes et jeunes filles enceintes, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les personnes vivant avec des maladies graves invalidantes, les personnes blessées etc..) éprouvent des difficultés à accéder aux infrastructures EHA en raison de leur situation physique.

¹ Rapport MICS



des ménages passent plus de 30 minutes pour s'approvisionner en eau



taux de défécation à l'air libre en milieu rural



1 personnes sur 2 n'a pas accès à un point d'eau potable pour sa boisson



ÉDUCATION

APERÇU

Depuis 2013, la crise en Centrafrique a un impact négatif sur le secteur de l'éducation déjà affaibli depuis des décennies. La recrudescence des conflits et la multiplication des poches de violence affecte la quasi-totalité des Inspections d'Académie (7 sur 8) entraînant le déplacement d'environ 280 000 enfants en âge scolarisable (3-18 ans) dont environ 170 000 qui serait en rupture scolaire¹. Les besoins en éducation d'urgence s'étendent sur la zone couvrant les préfectures de la Mambéré Kadéï, de l'Ouham Pendé, de l'Ouham, de la Nana Gribizi, de la Kémo, du Bamingui Bangoran, de la Ouaka, de la Haute Kotto, de la Basse Kotto, du Mbomou jusqu'au Haut Mbomou. Près de 340 écoles ont été rapportées non fonctionnelles dont 28 ont été attaquées et/ou occupées en 2018, ce qui porte à 89, le nombre total d'attaques rapportées contre le système éducatif depuis janvier 2017². En 2017 – 2018, ces attaques ont été portées aussi contre le personnel enseignant. Cela a un impact négatif sur le déploiement des enseignants dans les zones les plus affectées. Les enseignants formés sont peu déployés dans les localités en crise, abandonnant ainsi l'éducation des enfants aux mains des maîtres parents qui représentent 60% du personnel enseignant au Fondamental I (F1). Ceux-ci ne sont pas toujours qualifiés et ne bénéficient d'aucune formation conséquente ; ce qui impacte sur la qualité de l'éducation. Dans ces zones de crise, plusieurs matériels scolaires ont été pillés, détruits ou perdus suite au déplacement des populations et à l'occupation des écoles par des groupes armés ou des déplacés.

BESOINS HUMANITAIRES DE LA POPULATION AFFECTÉE

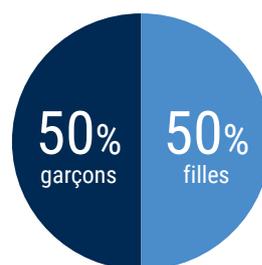
Il ressort de l'analyse conjointe des besoins en éducation d'urgence que près de 1,3 million d'enfants (déplacés, retournés et enfants membres de la communauté hôte) ont besoin d'une assistance éducative dont environ 820 000 enfants en besoin d'une assistance immédiate.

Dans ces zones (les préfectures de la Mambéré Kadéï, Ouham Pendé, Ouham, Nana Gribizi, Kémo, Bamingui Bangoran, Ouaka, Haute Kotto, Basse Kotto, Mbomou jusqu'au Haut Mbomou), les activités scolaires sont régulièrement interrompues par les activités des groupes armés entraînant pour la plupart des cas la déscolarisation et donc la rupture de l'année scolaire. Pendant que le taux national moyen d'abandon scolaire tourne autour de 70% pour les enfants de 5-18 ans, dans certaines localités fortement affectées, le taux d'abandon est de près de 100% (à Ippy par

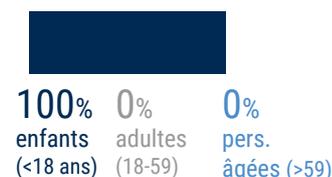
NOMBRE DE PERSONNES DANS LE BESOIN

1,3M

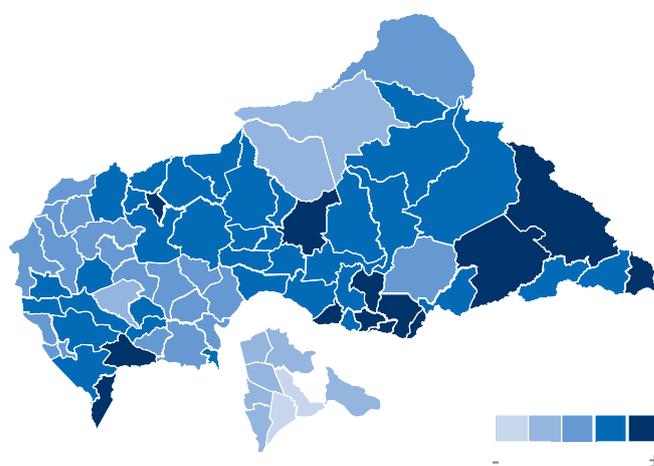
PAR SEXE



PAR ÂGE



CARTE DES SÉVÉRITÉS



1 Analyse des données secondaire conduite par le SAG du Cluster Education, Septembre 2018

2 Mécanisme de rapportage et de suivi des cas de violation grave contre le droit des enfants mis en place et fonctionnel en RCA

exemple). Les enfants affectés sont ainsi à la merci des belligérants opportunistes et courent un risque élevé de recrutement dans des groupes armés, de faire l'objet de criminalité, d'exploitation et d'abus sexuels (surtout les filles), de mariages précoces et de grossesses précoces.

Avec la crise et l'absence d'enseignants qualifiés dans les zones fortement affectées, le système éducatif national au Fondamental I est composé à plus de 60% des maîtres parents, qui sont peu formés et directement issus des communautés affectées. Par conséquent, la qualité des enseignements dispensés est faible. Dans ces zones de crise, les quelques écoles fonctionnelles et/ou rendues fonctionnelles, le ratio moyen élève/enseignant est de 1/100 alors que le ratio élève/salle de classe est de 1/120. L'accès à l'éducation demeure un grand défi pour la jeune fille et cela impacte sur la représentativité dans la vie active dans ces zones. Pour preuve, les femmes ne représentent que 20% du personnel enseignant en fondamental I. Le besoin reste l'accès à chaque jeune fille et jeune garçon à une éducation de base de qualité dans un environnement sain, sécurisé et protecteur.

BESOINS LIÉS A LA PROTECTION

La question de protection reste un élément majeur dans les réponses qui sont données dans le secteur. Les facteurs minoritaires religieux et ethniques doivent être pris en compte car plusieurs enfants ne parviennent pas à accéder à l'éducation en raison de leur appartenance religieuse et/ou ethnique vu que la localité d'accueil est majoritairement d'une autre religion ou ethnique.

Pour le moment, les femmes ne représentent que 20% du personnel enseignant et cela constitue un goulot d'étranglement pour le développement des filles dans leur cursus éducatif, car elles manquent de modèles de référence et les mœurs et la culture locales ne facilitent toujours pas leur accès.

Enfin, les attaques contre le personnel enseignant sont à la hausse cette année. Dans les années précédentes, ces attaques se limitaient aux infrastructures et aux équipements. Il est donc important de renforcer l'analyse conjointe et la collaboration avec le Cluster Protection afin de développer une stratégie de prévention et une réponse appropriée.



du personnel enseignant
sont des femmes



1:100

Ratio moyen
élèves - enseignants



enfants qui ont fréquenté
l'école en 2017

*équivalent de l'école primaire



LOGISTIQUE

APERÇU

L'accès humanitaire aux populations affectées par la crise reste un défi majeur à cause de plusieurs facteurs concomitants dont les plus importants sont l'insécurité générale, la violence contre les acteurs humanitaires, la dégradation des infrastructures routières et le manque de capacités de transport (moyens de transport, fournisseurs locaux) disponibles dans le pays.

De façon générale, le pays manque d'infrastructures routières et lorsqu'elles existent, celles-ci sont limitées ou en mauvais état. La sévérité de la situation logistique est marquée par le fait que sur plus de 25 000 km de routes en Centrafrique moins de 600 km sont pavées, soit environ 2,5% de la totalité du réseau routier.

Le réseau routier est fortement dégradé et se caractérise par des centaines de ponts et bacs endommagés voire impraticables. Cette situation est d'autant plus exacerbée par les inondations provoquées par la saison des pluies et le non-respect des limitations de chargement des véhicules, entraînant régulièrement la destruction des ouvrages de franchissement empruntés. Ce contexte, renforcé par les problématiques d'accès sécuritaires, contraint les acteurs humanitaires à une forte utilisation des moyens aériens, se traduisant par des coûts d'intervention extrêmement élevés dans les zones du pays les plus enclavées, notamment le Mbomou et Haut Mbomou. Les pistes d'atterrissage, essentiellement faites en terre battue, se détériorent rapidement.

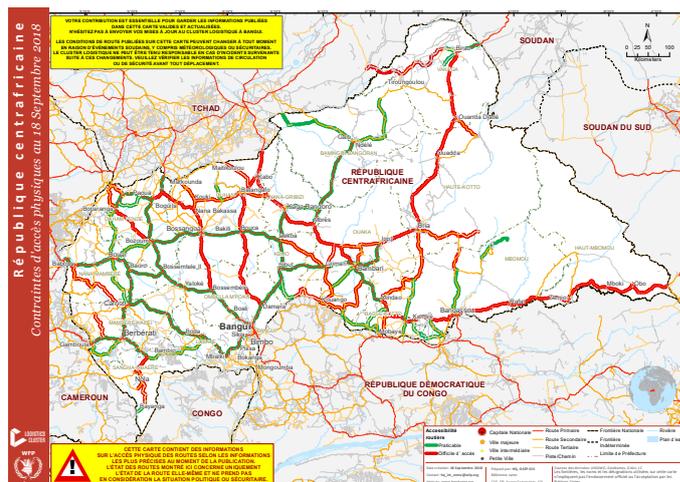
Le fleuve Oubangui, anciennement utilisé pour le transport de marchandises vers les régions Sud-Ouest du pays dans les mois de l'année où le débit d'eau le permettait n'est maintenant utilisé que d'une manière artisanale en raison d'un manque d'infrastructures de chargement, de transbordement (à hauteur du barrage de Mobaye) et de déchargement. De plus des bandes armées sévissent affectant les transports artisanaux et les petits commerçants.

Une évaluation était en cours au mois de septembre 2018 pour étudier la possibilité du transport fluvial de Bangui à Mobaye. Le résultat n'est pas encore disponible. Cependant, le transport fluvial au-delà de Mobaye n'est pas une option, principalement en raison de la situation sécuritaire actuelle, mais aussi parce que la navigabilité du fleuve devient très difficile.

BESOINS HUMANITAIRES DE LA POPULATION AFFECTÉE

On constate sur toute l'étendue du territoire de la RCA que les routes, les pistes d'atterrissage ainsi que les ouvrages de franchissement, tels que les ponts et les bacs, ne sont que rarement entretenus. La plupart des ouvrages d'art n'a pas été réhabilitée depuis la crise de 2013 à cause du manque de moyens financiers et humains par l'Etat centrafricain. Les saisons des pluies intenses qui impactent une bonne partie du pays, le manque de mécanisme de prévention (barrières de pluies) et les gros volumes que transitent sur les axes stratégiques (notamment

CARTE D'ACCÈS PHYSIQUE



les axes d'approvisionnement vers les principales villes du pays) contribuent fortement à la dégradation continue du réseau routier à travers le pays.

Sans doute, le mauvais état des infrastructures logistiques a des conséquences graves pour la réponse humanitaire. Par exemple, l'acheminement de l'aide nécessite souvent l'utilisation de camions lourds. Pourtant, les ouvrages de franchissement dégradés ne permettent plus le passage de véhicules ni de camions, ce qui a pour conséquence le ralentissement d'interventions humanitaires dans les zones les plus touchées. Ces conditions engendrent non seulement un délai significatif dans l'acheminement de l'aide humanitaire aux populations affectées mais aussi une augmentation des coûts de transport. Le prix par tonne kilométrique reste extrêmement élevé en RCA et varie sensiblement selon les axes et la situation sécuritaire.

Un camion de 35m³(taille d'une moyenne distribution NFI pour le programme RRM) au départ de Bangui pour Paoua (distant de 513 km) peut avoir un coût entre 1,8 et 2,3 millions de XAF (entre 3300 et 4300 USD). Un camion de 25m³ de Bangui à Alindao (distant de 505 Km) peut par contre coûter entre 2,1 et 2,3 millions de XAF (entre 3800 USD et 4300 USD) : c'est le coût additionnel à calculer pour chaque approvisionnement en carburant par exemple, indispensable pour les activités sur terrain, la sécurité du staff et le fonctionnement des groupes électrogènes vu le manque de réseau électrique dans la quasi-totalité du pays hors de la capitale). Lorsque l'accès routier est impossible, le recours à des moyens aériens pour une telle distribution peut coûter jusqu'à 11 millions de XAF (environ 20 000 USD) par rotation d'Antonov.

En plus de la dégradation des infrastructures routières, la

volatilité de la situation sécuritaire est un deuxième facteur majeur qui complexifie de façon exponentielle l'acheminement de l'assistance humanitaire par voie terrestre. L'accès aux zones touchées par la crise est fortement limité par les actes de banditisme et les activités des groupes armés. Les obstacles à la libre circulation des personnes et des biens se sont intensifiés avec l'augmentation des taxes illégales sur les routes. Cette situation sécuritaire contraignante a gravement affecté le développement des activités logistiques et a posé des contraintes pour le transport des articles humanitaires dans les zones de choc. On constate également que les groupes armés coupent volontairement les axes en détruisant les ponts et en creusant des tranchées dans la route.

Très souvent les contraintes d'accès physiques et sécuritaires forcent les humanitaires à se tourner vers l'utilisation du transport aérien comme seul moyen de répondre à temps aux besoins des personnes affectées. Pour accéder aux zones géographiques prioritaires enclavées, il est donc crucial de maintenir un service de cargo aérien accessible à l'ensemble des acteurs humanitaires qui opèrent dans les zones sans accès routier.

Le transport du fret aérien est utilisé dans la zone Est au-delà de Bambari, telles qu'à Bria, Bossangoa, Zemio et Obo, parce que (a) ils ne sont pas accessibles par la route pour des raisons de sécurité ou (b) uniquement avec une escorte armée (non acceptée par les ONG) ou (c) pour des fournitures humanitaires extrêmement urgentes, tels que des articles médicaux et autres articles sensibles.

Un entrepôt commun (2,205 m²) à Bangui est opérationnel depuis 2014 et utilisé par 21 partenaires, offrant également un service de reconditionnement ainsi que des formations en gestion de stocks aux partenaires humanitaires. Des besoins importants en matière de stockage à température dirigée sont identifiés, tant à Bangui qu'en province, afin de se préparer aux urgences humanitaires et sanitaires (Ebola, fièvre hémorragique) et de répondre aux besoins des acteurs œuvrant dans le domaine de la santé. Cinq Unités de Stockage Mobiles (MSU) sont opérationnelles dans plusieurs villes (Bambari et Bossangoa avec 240 m² dans chaque ville, Kaga Bandoro avec 320 m², Bangui avec 400 m²) et continuent d'améliorer les activités des organisations humanitaires.

L'augmentation des capacités de stockage commun est en cours dans deux villes supplémentaires notamment à Alindao (160 m²) et à Zemio (240 m²). Les capacités de réponse aux crises émergentes et de soutien aux partenaires humanitaires en province doivent encore être renforcées, afin de permettre un soutien temporaire et mobile aux acteurs humanitaires. Aussi, dans l'objectif de réduire les délais et les coûts d'intervention, les recommandations suivantes ont été formulées en décembre 2017 dans un rapport financé par ECHO, et intitulé « État des lieux du système d'action humanitaire en Centrafrique » : 1) Financer la création dès le début 2018 d'un second hub logistique dans une des villes de l'ouest de la Centrafrique 2) Pré-positionner du matériel d'urgence dans les hubs logistiques et développer la compétence de gestion des stocks parmi les partenaires humanitaires intéressés. Les activités de formation des partenaires doivent être renforcées, ainsi que les services de reconditionnement et de préparation des kits d'urgence.

Le principal point d'entrée des fournitures humanitaires dans le pays se fait par Douala / Cameroun à Garoua-Boulai. Un petit pourcentage de cargo de l'ONU entre dans le pays au départ de Kampala à Bambouti, pour servir quelques localités de l'Est et du Sud du pays, telles que Obo, Zemio et Bangassou. Le transport fluvial depuis la République démocratique du Congo (RDC) a été utilisé en 2014, mais les achats doivent être alignés avec le niveau d'eau saisonnier du fleuve rendant complexe son utilisation. De plus, des pertes importantes au cours de ce transport fluvial ont été enregistrées dans le passé.



des routes pavées
(600 km sur 25.000 km)

1 494_{MT}

acheminés de janvier à août
(par route)

262_{MT}

acheminés de janvier à août
(par air)



MOYENS DE SUBSISTANCE ET STABILISATION DES COMMUNAUTÉS

APERÇU

La persistance des incidents violents observés en 2018, comme dans les préfectures de l'Ouest et du Centre-Est, y compris dû à la présence persistante des groupes armés, témoignent des conditions d'insécurité et de vulnérabilité dans lesquelles vivent les populations. Ces incidents sont souvent accompagnés d'exactions envers les civils, de pillages ou d'autres formes de violence et provoquent des chocs majeurs qui plongent quotidiennement de nouveaux individus, ménages et communautés entières dans la détresse. Les mouvements de populations internes, se traduisent par des pressions sur les communautés ou ménages d'accueil, qui subissent ainsi également les conséquences du choc initial.

Les personnes affectées perdent fréquemment leurs actifs (abris, articles non alimentaires, nourriture, etc.) et leurs moyens de subsistance (champs, activités génératrices de revenus). Elles n'ont pas d'accès aux infrastructures de base qui sont souvent détruites, trop éloignées des zones de déplacement, ou bien ont des capacités trop limitées pour supporter l'afflux de déplacés ou des retournés. Cette situation est aggravée par la précarité des infrastructures socio-économiques dans le pays.

Malgré la persistance des mouvements internes de personnes, on observe une tendance au retour des réfugiés et déplacés dans certaines régions, telles que Berberati, Bocaranga, Kouï, Paoua, Bamingui, Zémio, Bangassou, Ndélé, Gambo, Pombolo, Mingala, Rafaï. Avec les efforts de restauration de l'autorité de l'Etat, cette tendance au retour pourrait se confirmer en 2019. Ce qui justifierait la mise en place d'activités de stabilisation et de relèvement.

BESOINS HUMANITAIRES DE LA POPULATION AFFECTÉE

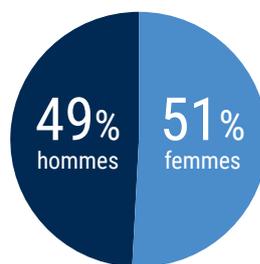
Dans certaines zones du pays (Bamingui, Zémio, Paoua, Bangassou, Bocaranga, Gambo, Rafaï et Kouï) avec plus de 20% de retournés enregistrés, la situation relativement calme observée est favorable aux retours des personnes. Ces localités ont besoin d'appui et d'assistance pour accompagner les retours.

L'afflux des retournés est faible dans les localités telles que Bria, Alindao, Djemah, Yalinga, Bakouma, Gambo, Rafaï, Ouango, Mbrès, Bakala, Bambari et Ouanda-Djallé où le pourcentage de personnes déplacées est supérieur à 45% de la population locale. La combinaison de ces mouvements se traduit par une pression sociale sur les biens et services ainsi que sur les familles d'accueil.

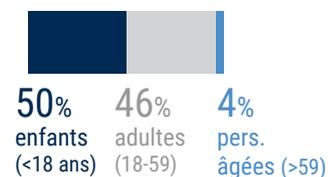
NOMBRE DE PERSONNES DANS LE BESOIN

1,4M

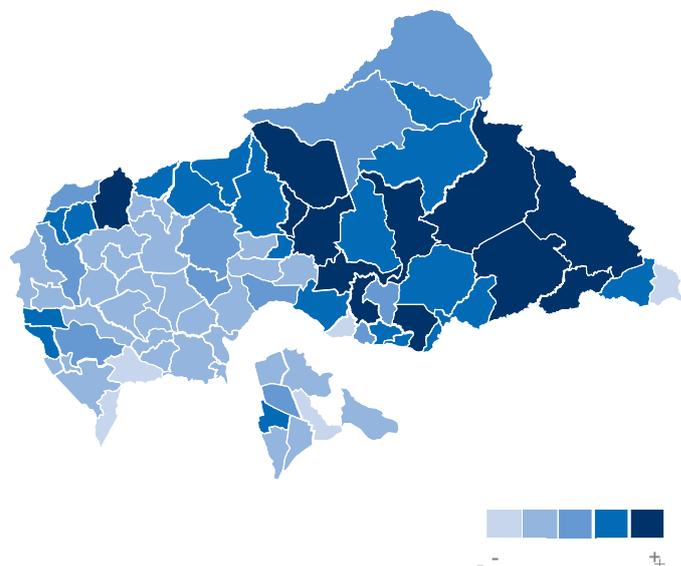
PAR SEXE



PAR ÂGE



CARTE DES SÉVÉRITÉS



Les personnes déplacées, les retournés et les populations hôtes ont moins de ressources matérielles et financières pour surmonter la pauvreté et le chômage qui ont été exacerbés par la crise de 2013.

L'exercice participatif ayant impliqué les membres du comité consultatif (Strategic Advisor Group) a permis d'estimer la population dans le besoin pour le cluster Moyens de subsistance et stabilisation des communautés (MSSC) à 1 405 367 individus au niveau national avec 690 628 hommes (49%) et 714 739 (51%) femmes. Sur l'ensemble du pays, les personnes déplacées et retournées sont estimées à 20% de la population totale.

Les résultats de l'analyse IPC de septembre 2018 indiquent que, 1,9 million de personnes, soit environ 40% de la population totale analysée, est en insécurité alimentaire aigüe (IPC Phase 3&4). On estime à 550 000, le nombre de personnes en Phase 4 IPC (12% de la population analysée) et à 1 350 000 personnes en Phase 3 IPC (30% de la population analysées ménages). Les ménages dirigés uniquement par des femmes ont souvent moins de moyens pour se protéger et garantir un accès à l'alimentation.

De plus, lors des mouvements de populations, l'accès à la terre représente un facteur aggravant l'insécurité alimentaire du fait que les ménages optent pour les champs à proximité des lieux d'habitation pour faire face au problème de sécurité. Les besoins de reconstruction des habitations et de relance des activités économiques sont aussi pressants. Les jeunes hommes et femmes en âge de travailler et de prendre en charge leurs proches représentent 46% de la population dans le besoin.

Les opportunités d'emploi visant la réhabilitation des infrastructures socio-économiques et sociocommunautaires sont essentielles à la revitalisation économique des communautés dans les zones de retour actuels et potentiels, et représentent des alternatives financières et d'insertion sociale pour les populations les plus vulnérables et marginalisées.

BESOINS LIÉS A LA PROTECTION

Les mouvements de population, l'absence d'opportunités d'emploi, les conflits intercommunautaires et la pression sur les services sociaux de base sont des facteurs aggravants ayant un lien avec la protection des populations.

Par manque d'opportunités d'emploi, d'insertion socioéconomique et de protection sociale, les jeunes filles et femmes adoptent des stratégies négatives d'adaptation comme la prostitution pour subvenir à leurs besoins et ceux de leur famille. Il en est de même pour les jeunes garçons et hommes qui, faute d'opportunités se tournent vers les groupes armés.

En plus, pour les retournés, la possibilité de reprendre possession de leurs actifs (terres agricoles, terrain, maison d'habitation, lieux de commerce et emplacement sur les marchés.) sans subir des représailles ou se voir imposer par les occupants des compensations financières est un défi majeur de protection.

L'apport de moyens de subsistance alternatifs a le potentiel de devenir un moteur de la reprise économique au niveau communautaire et de contribuer à la coexistence pacifique dans un contexte très fragilisé par des retours spontanés, des déplacements de population et des tensions inter communautaires.



NUTRITION

APERÇU

Le Cluster nutrition estime qu'en 2019 au niveau national, un total de 1 048 377 personnes auront besoin d'une assistance nutritionnelle pour la prise en charge de la malnutrition aiguë ainsi que de sa prévention.

Les besoins ont été évalués par le Cluster Nutrition pour l'année 2019 comme suit :

- 38 213 enfants âgés de 6 – 59 mois souffrant de Malnutrition Aigüe Sévère (MAS).
- 51 756 enfants âgés de 6 – 59 mois souffrant de Malnutrition Aigüe Modérée (MAM).
- 55 595 Femmes Enceintes et Allaitantes (FE/FA).
- 7 950 personnes vivants avec le VIH.
- 5 732 accompagnants d'enfants malnutris aigus sévères avec complications médicales.
- 611 154 personnes en besoin d'assistance nutritionnelle préventive.
- 277 976 FE/FA sensibilisées à l'Alimentation du nourrisson et des jeunes enfants (ANJE).

BESOINS HUMANITAIRES DE LA POPULATION AFFECTÉE

L'analyse sectorielle de la situation nutritionnelle sur la base des résultats de l'enquête nutritionnelle Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transitions (SMART)¹ réalisée en RCA montrent une situation nutritionnelle préoccupante. En effet, la malnutrition aiguë sévère (MAS) persiste et les taux se situent au-dessus du seuil d'urgence de 2% fixé par l'OMS dans 39 (55%) des 71 sous-préfectures sanitaires que compte le pays. 8 sous-préfectures sanitaires (Zangba, Mobaye, Kembé, Alindao, Birao, Ouada-Djallé, Gambo et Ouango) présentent un niveau de MAG considéré comme « critique », dépassant le seuil d'urgence de 15% défini par l'OMS.

En 2019, on estime que 89 969 enfants âgés de 6 – 59 mois souffriront de malnutrition aiguë : 51 756 malnutris aigus modérés et 38 213 malnutris aigus sévères. En outre, on estime que 8 406 enfants âgés de 6-59 mois vivant dans 90 sites de déplacés internes souffriront de malnutrition aiguë en 2019.

Par ailleurs, la situation nutritionnelle reste très fragile dans les sites de déplacés où selon les récentes enquêtes SMART² le taux de prévalence de la MAG est supérieur au seuil d'urgence

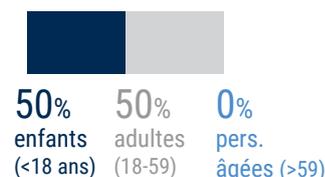
NOMBRE DE PERSONNES DANS LE BESOIN

1,04M

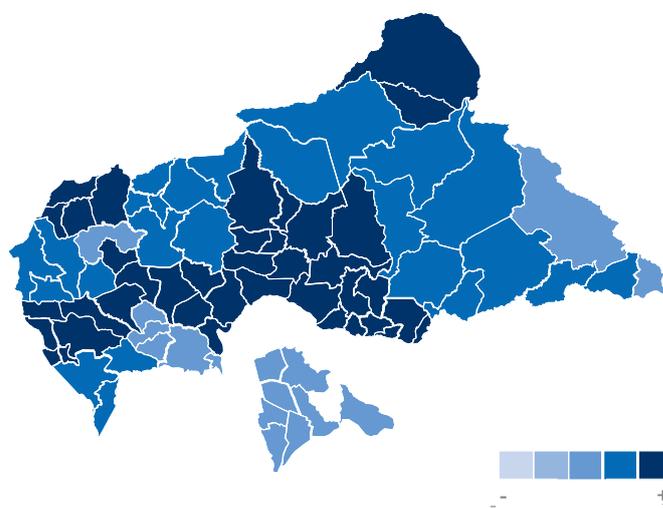
PAR SEXE



PAR ÂGE



CARTE DES SÉVÉRITÉS



1 Enquête nutritionnelle SMART 2014 et enquêtes nutritionnelle SMART rapide 2016-2018

2 Enquêtes nutritionnelle SMART rapide 2017-2018

de 15% défini par l’OMS dans 5 sites de déplacés internes sur 5 de la ville d’Obo (Préfecture du Haut-Mbomou), 3 sur 4 sites de la ville d’Alindao (Préfecture de la Basse-Kotto) et 8 sur 9 sites de la ville de Bambari (Préfecture de la Ouaka).

A ce jour la couverture de la prise en charge des enfants malnutris aiguë reste extrêmement faible. 485 (48%) unités de prise en charge nutritionnelle sont fonctionnelles. L’accès aux soins de santé primaire, y compris aux services de prise en charge nutritionnel, reste un défi majeur pour les populations déplacées, les populations hôtes et les populations retournées. Les femmes et les enfants sont les plus affectés. Des poches de malnutrition ne cessent de se développer au sein des populations vivant dans les localités, les champs et villages dont l’accès est limité du fait de l’insécurité persistante. 605 sur 1008 formations sanitaires auront besoin d’un soutien technique : formations d’agents de santé, fourniture de matériel et d’intrants, suivi et évaluation, supervision, etc. pour mieux intégrer les interventions de nutrition dans le système de soins.

En outre, il est important de mentionner que selon les plus récentes données nationales³, 4 enfants centrafricains de moins de 5 ans sur 10 souffrent de malnutrition chronique- retard de croissance, retard irréversible du développement cognitif. Actuellement, on estime que la malnutrition chronique touche 350 000 enfants de moins de cinq ans en RCA. Ce taux dépasse les 50% dans les préfectures de la Mamberé-Kadéi (50,3%) et Sangha Mbaéré (53%). Le taux de mortalité est très alarmant chez les enfants de moins de cinq ans dépassant 2,02 décès / pour 10 000 naissances vivantes / par jour, en particulier dans la Nana Gribizi (3,34 décès / 10000/ jour), l’Ouham (3,41 décès / 10 000 / jour) et Kémo (2,29). Le taux de l’allaitement maternel exclusif jusqu’à 6 mois reste quant à lui très faible avec 28% tandis que le taux d’allaitement maternel continu jusqu’à 24 mois est de 76%.

La détérioration de la situation nutritionnelle résulte essentiellement de :

- L’insécurité qui perdure et qui entrave l’intervention humanitaire (les affrontements entre les groupes armés se poursuivent constamment dans les localités du Nord-Ouest, Centre et Sud-Est forçant régulièrement les populations à se déplacer),
- Du faible accès aux soins de santé primaire y compris aux services de prise en charge nutritionnel (faible couverture du programme élargi de la vaccination, infrastructures sanitaires régulièrement pillées et/ou détruites par les groupes armés, interruptions temporaires ou définitives des activités menées par les agents de santé étatiques et d’ONG),
- L’indisponibilité d’eau potable⁴ (moins de 30% de la population a accès à l’eau potable), et des conditions d’hygiène et d’assainissement inappropriées,
- Le maintien de certaines pratiques culturelles et alimentaires peu favorables à la nutrition infantile, le faible taux d’allaitement exclusif,
- La mise à jour de la Classification Intégrée de l’Insécurité Alimentaire (IPC) conduite en septembre indique que 13% de la population analysée, soit 550 000 personnes, se trouvent en IPC Phase 4 (Urgence) et 31%, soit plus de 1 350 000 personnes, se trouvent en IPC phase 3 (Crise), représentant au total plus de 40% de la population analysée. La population en besoin d’assistance alimentaire immédiate est estimée à 1,9 million.

La situation nutritionnelle devrait continuer de se détériorer dans la plupart des localités du Nord-Ouest, Centre et Sud-Est du fait de la hausse des prix de denrées alimentaires et de l’insécurité qui persiste limitant l’accès des ménages aux principaux moyens de subsistances, aux soins de santé et aux infrastructures d’eau, d’hygiène et d’assainissement. Et en conséquence, le nombre d’admissions des cas de MAS dans les unités nutritionnelles thérapeutiques devrait augmenter dans les prochains mois pour atteindre 30 000.

BESOINS LIÉS A LA PROTECTION

La prise en charge de la malnutrition aiguë dans les structures sanitaires à travers les unités de prise en charge sont des interventions de protection qui permettent d’offrir un traitement adapté et de soigner les enfants directement affectés. Ainsi, le besoin de veiller à la centralité de la protection dans les actions de nutrition à travers le suivi du respect des 5 engagements genre demeure important.

³ Enquête nutritionnelle SMART 2014

⁴ DGRH CAR



PROTECTION

APERÇU

Les conflits violents persistent sur une grande partie du territoire. Les affrontements entre groupes armés enregistrés tout au long de l'année 2018 notamment à Paoua, Bambari, Ippy, Bria, Amada-Gaza et Gamboula ont engendré des déplacements forcés et poussé des milliers de personnes à quitter leurs ménages et villages. Alors qu'en fin novembre 2017, le nombre de personnes déplacées était estimé à 623 300 personnes, il a atteint le pic de 693 932 en fin janvier 2018, et a ensuite baissé à 621 035 personnes à la fin août. Comme dans le cas des violences à Bria et sur les axes, si les nouvelles vagues de violences ne sont pas contenues, il y a de fortes probabilités que les déplacements continueront à augmenter jusqu'à la fin de l'année et que la situation de protection se dégradera ultérieurement.

En plus des conditions de vie difficiles suite au déplacement forcé, la présence des armes ou des hommes armés sur les sites de déplacés constitue un risque majeur de protection, et expose les déplacés au risque d'attaques ou aux effets collatéraux des affrontements entre groupes armés. Plusieurs cas d'attaques sur les sites de déplacés et ayant fait des morts et des blessés parmi les déplacés ont été enregistrés en 2018, notamment à Bangassou, à Ippy, à Tagbara et à Zemio. Dans d'autres cas tel qu'à Ippy, la présence des éléments armés autour du site limite tout mouvement des déplacés pour accéder aux soins, à l'eau, aux vivres et aux autres services de base.

En outre, de graves violations des droits humains continuent d'être rapportés à travers le pays et ont significativement augmenté, comparé à l'année précédente. En effet, alors que le Cluster Protection avait rapporté un total 5 547 incidents de protection sur toute l'année 2017, ce chiffre était déjà atteint au milieu de l'année 2018. En effet, du 1er janvier au 31 juillet, 7 270 incidents avaient été déjà rapportés dans les zones couvertes par le monitoring de protection à travers la République centrafricaine.

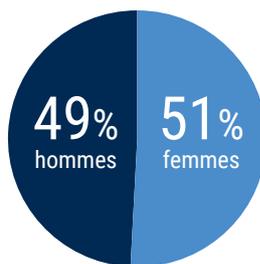
Les femmes et les enfants, surtout ceux qui se trouvent dans des sites de déplacement ou dans la brousse pendant une période prolongée, vivent dans des conditions précaires et sont les plus exposés aux risques de protection.

Les femmes et les enfants demeurent des catégories de population extrêmement vulnérables aux risques de protection et leur situation est particulièrement préoccupante. Plus d'un million d'enfants ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence. Les femmes et les filles sont davantage exposées aux risques de violences basées sur le genre et principalement les violences sexuelles, tandis que les hommes et les garçons sont davantage exposés aux risques de recrutement dans les forces et les groupes armés.

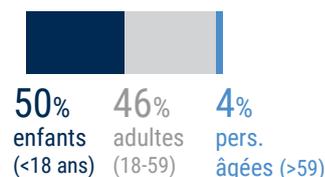
NOMBRE DE PERSONNES DANS LE BESOIN

2,3M

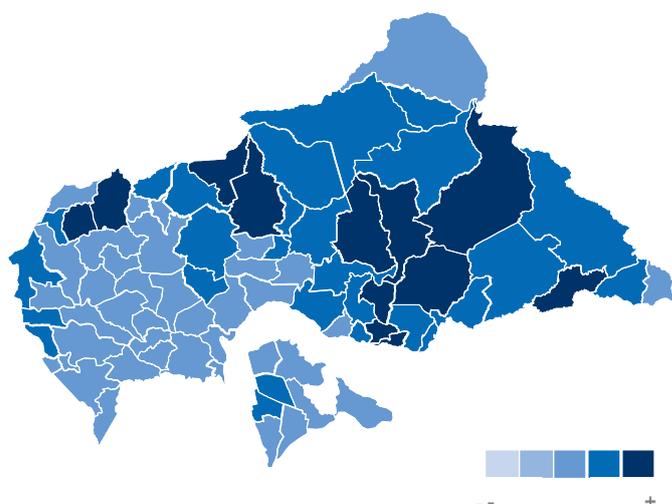
PAR SEXE



PAR ÂGE



CARTE DES SÉVÉRITÉS



Etant donné que 52% des déplacés sont de sexe féminin et 67% des mineurs¹, les femmes, les filles et les garçons demeurent les plus vulnérables et exposés à des risques de violence basée sur le genre (VBG), y compris d'exploitation et abus sexuels, ainsi que des pratiques néfastes tels que le mariage précoce et les mutilations génitales féminines. Les enfants sont en outre affectés par la séparation familiale, l'enrôlement et l'utilisation par les groupes armés.

La dégradation de la situation humanitaire et sécuritaire qui était déjà précaire dans le pays a fragilisé davantage l'environnement de protection des enfants dans le pays.

Depuis le début de l'année 2018, les conflits ont exacerbé la vulnérabilité des enfants et dévasté les systèmes et structures communautaires et politiques de protection des enfants. La capacité des familles à prendre soin des enfants et à les protéger s'est fortement dégradée. De nombreuses violences sexuelles continuent d'être signalées et plusieurs enfants se trouvent séparés de leurs familles du fait des déplacements forcés.

Malgré la réponse d'urgence menée par les acteurs de protection de l'enfance, les capacités de ces acteurs à répondre à ces besoins croissants restent limitées du fait du manque de ressources et des difficultés d'accès dans certaines zones.

La faible présence des acteurs de protection dans les zones nouvellement affectées par le conflit, et le contexte sécuritaire représentent un défi pour leur déploiement rapide.

D'autres risques de protection sont en rapport avec la violence communautaire due à la prolifération des armes légères et de petits calibres (ALPC) dans des familles et dans les communautés. Une enquête menée à Bambari, à Bouar et à Bangui en août 2017 par UNMAS a démontré que l'accès aux armes est relativement aisé pour les civils et pour les communautés. Par ailleurs, selon les données de ACLED², 377 incidents violents ont été rapportés par ce mécanisme à travers la RCA du 1er janvier 2018 au 7 septembre 2018, contre 429 incidents rapportés pour toute l'année 2017.

Les détenteurs des armes sont paradoxalement perçus par les communautés à la fois comme auteurs de violence et comme leurs protecteurs.

Dans les zones plus ou moins stables où les populations commencent à retourner, des risques de protection existent et représentent des obstacles majeurs pour des solutions durables. Il en va de même pour la promiscuité (certains retournés étant obligés de transiter par les familles d'accueil), la faiblesse de la présence de l'Etat et des infrastructures de bases, ainsi que dans certaines zones, l'accès aux droits LTB (Logement, Terre et autres Biens).

BESOINS HUMANITAIRES DE LA POPULATION AFFECTÉE

Les personnes dans le besoin d'interventions en matière de protection sont constituées de toutes les personnes affectées par le déplacement et par le conflit armé. Il s'agit notamment des personnes déplacées sur les sites (sur site ou en famille d'accueil), les membres des familles d'accueil, les personnes récemment retournées, les personnes non déplacées mais qui restent très exposées aux problèmes de protection car vivant dans des zones des conflits, ainsi que des personnes à besoin spécifiques. Le Cluster protection estime que 2 360 000 personnes ont besoin d'interventions humanitaires de protection.

Les personnes déplacées ont besoin d'être protégées contre les différentes menaces auxquelles elles font face. En effet, les personnes déplacées fuient une situation de violence où, la plupart du temps, la population civile est prise pour cible. Plusieurs cas d'attaques ciblant la population civile ont été rapportés notamment à Paoua, à Bangassou, à Ippy, à Bria, à Alindao, à Rafai et à Zemio. Plusieurs cas d'intrusion des éléments armés dans les structures sanitaires, suivies des tueries des malades et des membres du personnel soignant, ont été rapportés notamment à Ippy, à Bangassou, à Gambo, à Alindao et à Zemio.

Même sur les sites de déplacement, la population civile est exposée à des risques de protection, à cause notamment de la présence réelle ou perçue, des armes ou des hommes armés. Des cas d'attaques sur les sites de PDI ont été enregistrés en 2018 notamment à Bangassou, à Ippy, à Tagbara et à Zemio, ayant fait plusieurs morts et des blessés parmi les PDI. Dans d'autres cas tel qu'à Ippy, la présence des éléments armés autour du site limite tout mouvement des PDI pour accéder aux soins, à l'eau et aux vivres. Les sites de Batangafo, de Kaga-Bandoro, de Bangassou, de Bria et de Zemio ont été les plus concernés en 2018.

Etant donné que 60% de personnes déplacées habitent dans les familles d'accueil, celles-ci ont besoin d'appui humanitaire notamment de protection. En effet, en plus de la vulnérabilité consécutive au fait que ces familles déjà démunies doivent en aider d'autres sans aucune ressource, la promiscuité créée par le déplacement augmente les risques de protection notamment les risques d'abus sexuels, les exploitations et autres méfaits. Les besoins de protection sont donc plus importants dans les zones où il y a une grande concentration

¹ Données DTM juin 2018

² <https://data.humdata.org/dataset/acled-data-for-central-african-republic>

de déplacés et de retournés par rapport à la population d'accueil, notamment dans les Sous-Préfectures de Bamingui, Alindao, Kembe, Satema, Djemah, Obo, Zémio, Bria, Yalinga, Bakouma, Bangassou, Gambo, Ouango, rafai, Kaga-Bandoro, Mbrès, Bakala, Bambari, Ippy, Kouango, Batangafo, Bouca, Kabo, Bocaranga, Kouï, Paoua et Ouanda-Djallé où le ratio population déplacées et retournés sur populations hôtes dépasse 30%.

Les populations dans les zones enclavées, sans nécessairement une grande concentration de personnes déplacées mais où les populations sont très exposées aux risques de protection, telles que les Sous-Préfectures de Mingala, Zangba, Kembé, Satema, Ouango, Bakouma, Yalinga et Kouï, sont en besoin de protection et font face à des problèmes de libre circulation, en plus d'être à la merci des groupes armés.

Il y a un mouvement de retour qui commence dans certaines zones. Les personnes retournées font face à diverses difficultés liées notamment à l'accès aux moyens de subsistance, mais restent aussi confrontés à des problèmes de protection.

Premièrement, la plupart des personnes retournées sont d'abord hébergées dans des familles et prise en charge partiellement par celles-ci, en attendant qu'elles construisent un toit et produisent à manger. Elles se retrouvent donc dans la même situation que des déplacées en famille d'accueil avec les mêmes vulnérabilités et les risques de protection liés à la promiscuité (exploitation, abus sexuels, etc.). Les zones qui enregistrent un grand nombre de retour, où un mécanisme de monitoring de protection est nécessaire sont Paoua, Bocaranga, Bangassou, Kaga-Bandoro, Rafai, Kouango, Kouï, Mobaye, Zémio, Gambo, Bouar et Ngaoundaye.

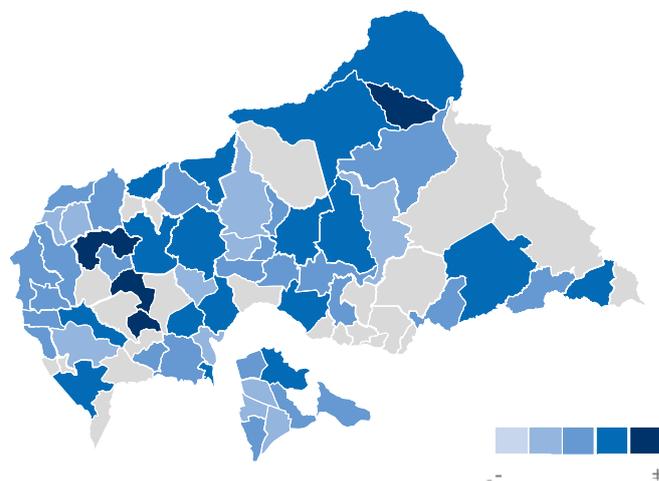
Deuxièmement, dans certaines zones, les personnes ont des difficultés pour accéder à/récupérer leurs droits fonciers (logements et terres/parcelles) et à leurs autres biens (boutiques, fonds de commerce, etc.). Ces difficultés empêchent non seulement que le retour soit effectif, mais aussi sont des sources de tensions intercommunautaires. Les zones qui sont le plus concernées sont le 3ème et le 5ème arrondissement de Bangui, les sous-préfectures de Berbérati, Amada-Gaza, Gamboula, Kaga-Bandoro, Mbrès, Boganangone, Bouar, Baoro, Carnot, Mbaïki, Sibut et Bimbo où plus de 10% de la population retournée ou candidate au retour ont indiqué avoir des difficultés à accéder ou à récupérer leurs droits LTB.

L'autre grand défi, en termes de protection, concerne la violence communautaire liée à l'usage des armes (armes à feu ou blanches), dans le contexte de crise comme celui de la RCA où il y a une grande prolifération des armes, que ce soit par des groupes armés ou dans les communautés. Ce problème expose donc les populations à de grands risques de protection notamment les attaques par les groupes armés, les assassinats, les vols à main armée, les affrontements violents entre communautés ou groupes armés, mais aussi réduit l'accès des personnes affectées à l'aide humanitaire. Les zones où ont été rapporté des grands incidents avec usage d'armes en 2018 sont les sous-Préfectures de Amada-Gaza, Bangassou, Kaga-Bandoro, Bambari, Ippy, Bria, Kabo, Markounda, Bocaranga, Ngaoundaye et Paoua qui ont enregistré en moyenne plus de 10 incidents avec usage d'armes par mois.

Les autres besoins sont spécifiques au sous-secteurs VBG et Protection de l'enfance.

Violences basées sur le genre

La RCA est un pays à perceptions sociales et culturelles favorables aux VBG et la situation de crise contribue à en accroître les risques. La dépendance socio-économique des femmes et des filles les expose aux viols, aux agressions sexuelles, aux mariages forcés, à l'esclavage sexuel et à bien d'autres formes de VBG. Les statistiques du GBVIMS³ démontrent que les auteurs sont variés et comprennent des membres de groupes armés et des forces de sécurité nationale, des partenaires intimes, des personnes connues de la communauté ou encore certains acteurs humanitaires. A titre illustratif, 27% des cas rapportés pour la période de septembre 2017 à juin 2018, ont été commis par des personnes armées non étatiques et étatiques. La prise en compte des différentes catégories d'auteurs dans les interventions en matière de VBG demeure importante.



Sur un total de 6168, 14,5% des incidents de VBG enregistrés au cours de cette période (soit 894) constituent des viols. Ce qui représente une problématique de santé sexuelle et reproductive vu les conséquences en termes d'infection aux IST/VIH, de grossesses non désirées ou de complications obstétricales et avortements à risque pouvant en découler. La mitigation des risques et l'effectivité de la prise en charge des personnes survivantes (y compris la disponibilité et l'accessibilité) est un besoin réel. En dépit des efforts des acteurs VBG, il existe encore certaines sous-préfectures dans la Ouaka, la Vakaga, l'Ouham Pendé ou l'Ombella M'Poko sans au moins un type de service de prise en charge de VBG.

La stigmatisation associée aux VBG alimente une culture du silence et du déni. Ainsi, l'insécurité, la peur des représailles et de la stigmatisation constituent des défis majeurs auxquels font face les personnes survivantes de VBG, affectant leur accès aux services de prise en charge multisectorielle. A cela s'ajoute l'ignorance et le besoin d'information sur les VBG et les services d'assistance y relatifs.

Avec 1 femme sur 4 sujette à la mutilation génitale féminine et 59,7% mariées avant l'âge de 18 ans, les pratiques néfastes à l'égard des femmes et filles persistent du fait de la déstabilisation du système judiciaire et de l'impunité mais aussi de la pauvreté exacerbée par la crise⁴. Les acteurs du sous cluster VBG ont ainsi relevé une certaine recrudescence de cas de mutilations génitales féminines, notamment au niveau des localités de Bakala (Ouaka) de Kaga Bnadoro (Nana Gribizi) et de Bocaranga (Ouham Pendé). La connotation religieuse prise par la crise en RCA et les mesures d'assainissement des mœurs parfois prises par certains groupes armés, comme ce fut le cas en février 2018 à Kaga Bandoro, aboutissent à différentes formes de violence à l'égard des femmes et filles, mais aussi des hommes.

Bien qu'étant dans un contexte de crise, s'adresser aux normes socio-culturelles constitue un besoin non négligeable qui permettrait de réduire considérablement les risques de VBG.

Bien que les femmes et les filles soient majoritairement affectées par les VBG, les hommes et les garçons n'en demeurent pas moins des cibles. 8% des personnes survivantes de VBG enregistrées par le GBVIMS de septembre 2017 à juin 2018 sont de sexe masculin. Outre la forte vulnérabilité des femmes et des filles, cela traduit l'importance d'accorder une attention accrue aux cas des hommes et des garçons affectés.

³ Les données GBVIMS ne traduisent pas la tendance des incidents mais les cas rapportés auprès des acteurs de prise en charge, membres du système. Ces données ont été collectées à Bangui et dans 38 parmi les 73 Sous-Préfectures de la RCA

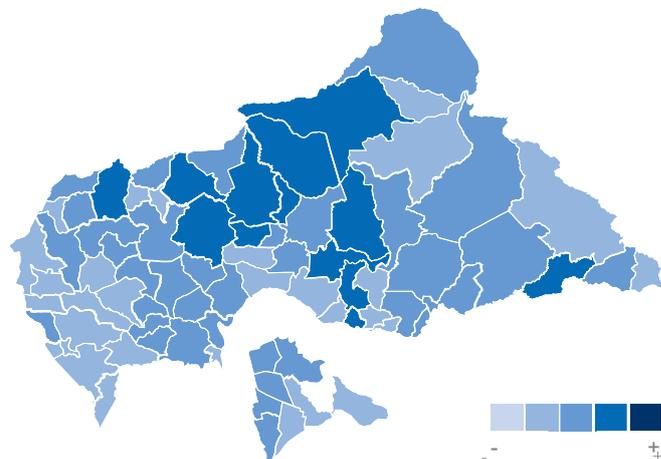
⁴ Dernières données MICS2010

Protection de l'enfance

En ce qui concerne la protection de l'enfance, il est important de noter que la situation des enfants dans plusieurs zones du pays reste préoccupante. Suite aux violences qui engendrent des déplacements forcés massifs, les enfants se retrouvent seuls dans des sites de déplacés ou dans la rue. Les filles sont particulièrement exposées aux violences sexuelles. Les garçons rejoignent souvent les groupes d'enfants de la rue ou les groupes armés. N'étant pas protégés par des adultes, ces enfants sont plus facilement accusés de sorcellerie. Les besoins en matière de protection de ces enfants sont multiples, et des réponses adaptées à leur âge et sexe sont nécessaires.

De 2014 au premier semestre 2018, près de 13 000 enfants, parmi lesquels, environ 3000 filles, ont été libérés des rangs des groupes armés. 30% sont dans l'attente d'un programme de réintégration. Donc 70% ont bénéficié des programmes de réintégration.

De janvier à juin 2018, la base de données MRM1612 rapporte 179 incidents touchant 159 enfants dont 77 filles. Pour cette même période, 453 présumés enfants associés aux groupes armés ont été identifiés.



BESOINS LIÉS A LA PROTECTION

De par leurs rôles traditionnels les conduisant à s'occuper des corvées de bois de chauffe et d'eau pas toujours disponibles à proximité et de provision de repas, les femmes et les filles sont exposées à des enlèvements et des violences sexuelles, limitant ainsi leur liberté de mouvement et affectant leurs moyens de subsistance. La précarité des conditions de vie des personnes affectées, déplacées ou non, conduit à des mécanismes d'adaptation négatifs, tels que les familles utilisant le mariage précoce/forcé pour accéder à la nourriture et assurer la sécurité sociale ainsi que la protection. Des mesures de sécurité et de soutien à la résilience, en particulier pour l'accès continu des filles à l'école ou pour les ménages dirigés par des femmes, sont nécessaires pour prévenir certaines formes de VBG. L'intégration de mesures de prévention et d'atténuation des risques de VBG dans les différents secteurs de réponse demeure donc essentielle pour résoudre ces problèmes de protection ; et ce conformément aux directives du IASC 2015.

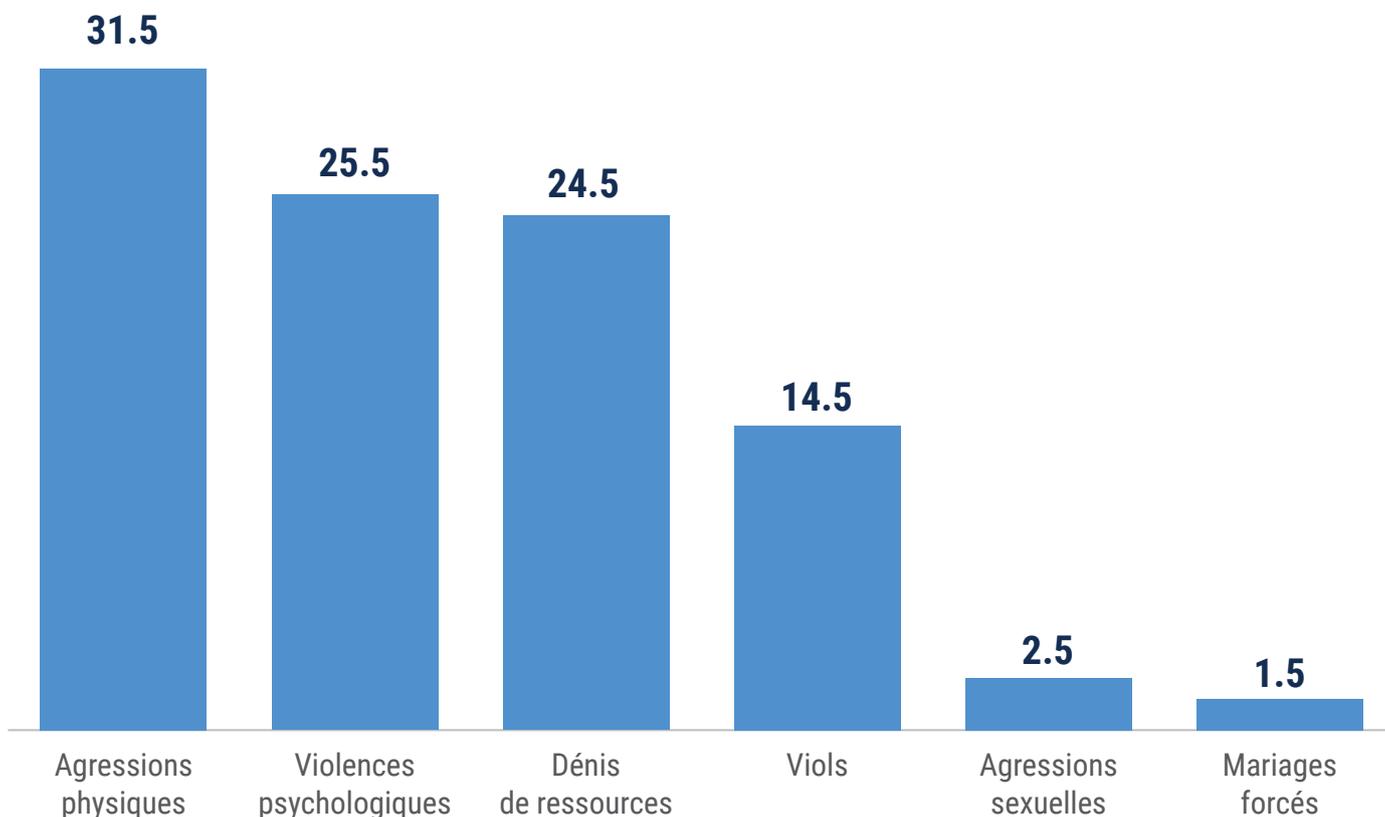
En dépit des efforts conjoints considérables consentis par les acteurs humanitaires en matière de protection contre les exploitations et abus sexuels (EAS) (y compris avec la signature d'un protocole de partage d'information et de signalement ainsi que l'adoption d'un plan d'action 2018-2019.), les risques d'EAS demeurent une réalité sur le terrain. Tout comme les autres formes de VBG, cela affecte particulièrement les femmes et les enfants avec un besoin de renforcement de la prévention et la réponse tenant compte de l'engagement communautaire.

Par ailleurs, certaines interventions humanitaires peuvent aggraver la situation de protection des bénéficiaires ou exposer ceux-ci aux risques. C'est notamment les risques liés à la mauvaise gestion de l'information de protection (risques de représailles, risque de stigmatisation, etc.).

Des interventions humanitaires ont aussi porté nuisance aux relations entre déplacés et familles d'accueil dans certaines zones.

Malgré que les efforts de promotion de la protection transversale et autres thèmes transversaux, beaucoup d'organisations humanitaires n'ont pas encore développés des outils ou indicateurs d'intégration de ces principes, et certains personnels ne sont pas encore formés.

PROPORTION DES VIOLENCES PAR TYPE DE SEPTEMBRE 2017 À JUIN 2018



12 500

enfants libérés des rangs
des groupes armés
(depuis 2014)

300 000

personnes retournées
(janvier - août 2018)



SANTÉ

APERÇU

En 2019, un total de 2 089 032 personnes seront dans le besoin d'assistance humanitaire en santé en République centrafricaine dont 362 347 enfants de moins de 5 ans et 83 561 femmes enceintes réparties sur les 79 sous-préfectures. Ces besoins sont plus marqués dans les sous-préfectures du Nord-Ouest, du Centre et de l'Est où entre 60 et 100% de la population a besoin d'une assistance sanitaire d'urgence.

Les besoins en matière de santé sont plus importants chez les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes, les femmes allaitantes et les personnes âgées. Les principales causes de morbidité et de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans sont :

1. Le paludisme qui sévit de manière endémique dans le pays avec des pics saisonniers susceptibles de générer des épidémies. En effet au premier trimestre 2018 dans les sites de surveillance des maladies mis en place dans les zones de crise humanitaire aiguë, sur 247 874 consultations curatives réalisées chez les enfants, le paludisme était la cause de la consultation chez 103 364 personnes soit 41,7% (source : Bulletin du cluster santé, 1^{er} trimestre 2018). Cette proportion est plus importante dans le Centre et l'Est du pays où il y a une faible disponibilité des moustiquaires ;
2. Les infections respiratoires aiguës qui viennent en deuxième position selon la même source avec 18,1% ;
3. Les diarrhées aiguës aqueuses occupent la troisième position avec 8,2%.

Chez les grands enfants, les adolescents et les adultes, le paludisme reste la première cause de morbidité suivi des infections respiratoires aiguës, des traumatismes physiques dont les blessés de guerre, les accidents de la voie publique et les violences physiques, des maladies chroniques non transmissibles (diabète, hypertension, troubles mentaux).

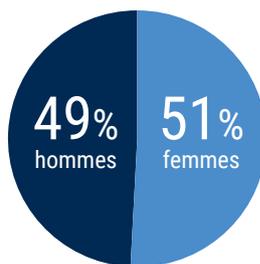
Sur le plan épidémiologique, le pays est à risque de plusieurs épidémies dont :

- Le choléra du fait de son voisinage avec la République démocratique du Congo (où le choléra est endémique), du faible accès des populations à l'eau potable et à la mauvaise pratique des règles d'hygiène ;
- La méningite cérébrospinale du fait de la situation d'une partie du pays dans la ceinture méningitique africaine ;
- La rougeole, la coqueluche et le tétanos maternel et néonatal du fait de la faible couverture vaccinale depuis plusieurs années ;

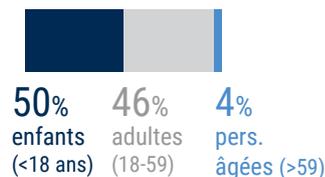
NOMBRE DE PERSONNES DANS LE BESOIN

2,1M

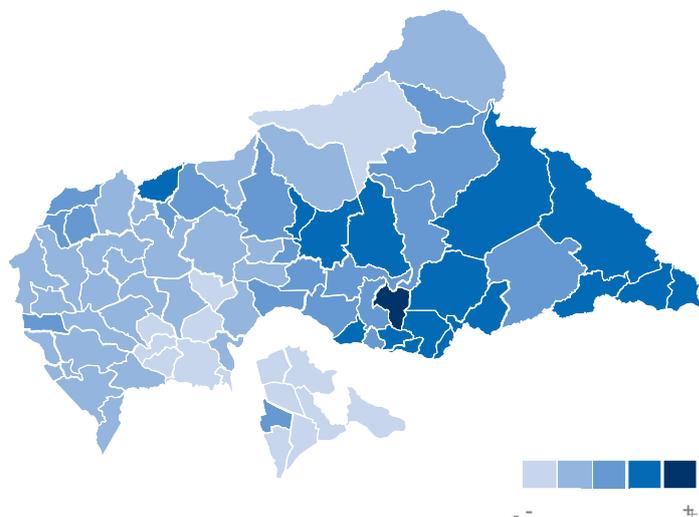
PAR SEXE



PAR ÂGE



CARTE DES SÉVÉRITÉS



- La rage à cause de la circulation du virus dans le pays et de la non-vaccination de la plupart des chiens errants (plusieurs épidémies ont été enregistrées au cours des trois dernières années) ;
- La variole du singe (monkey pox) à cause de la circulation du virus dans la faune du pays ayant engendré trois épidémies chez l'homme au cours des deux dernières années ;
- Le paludisme du fait de la faible mise en œuvre des mesures de lutte ;
- Et enfin de la maladie à virus Ebola du fait non seulement du voisinage avec la RDC qui a enregistré 3 épidémies de MVE au cours des deux dernières années, mais aussi de la présence du réservoir du virus Ebola dans certaines localités du pays.

BESOINS HUMANITAIRES DE LA POPULATION AFFECTÉE

L'ampleur et l'intensité de la crise que connaît le Centrafrique depuis plusieurs années a augmenté les besoins des populations en santé et réduit les capacités de réponse du système de santé. En effet, les affrontements génèrent des blessés et le stress pouvant engendrer des avortements et des troubles mentaux chez les personnes affectées, alors que les déplacements des populations augmentent l'incidence des maladies telles que le paludisme, les infections respiratoires aiguës et les maladies diarrhéiques du fait des mauvaises conditions de vie dans les lieux de déplacement. L'incidence des cas de viol dans les zones de crise humanitaire est également augmentée. Parallèlement à cette augmentation des besoins en santé des populations, les attaques contre les systèmes locaux de santé réduisent les capacités de réponse et l'accès des populations affectées aux services de santé. En effet, entre octobre 2017 et août 2018, trente attaques sur les services de santé ont été enregistrés dans le pays avec meurtre du personnel de santé, destruction des infrastructures sanitaires, pillage des médicaments et des équipements. Ces attaques sur les services de santé ont entraîné depuis le début de la crise la fermeture de près 20% des formations sanitaires dans le pays (source : Ministère de la santé, 2018) et des suspensions temporaires des activités des ONG dans certaines localités.

Les groupes les plus vulnérables dans les zones affectées par les crises humanitaires sont les femmes enceintes, les femmes allaitantes, les enfants de moins de 5 ans, les personnes âgées, les personnes victimes d'urgence vitale et les survivants de viol. Les femmes enceintes et les femmes allaitantes ont le plus besoin d'accéder aux soins de santé de la reproduction, les enfants de moins de 5 ans aux soins curatifs et préventifs pour les maladies transmissibles, et les personnes âgées aux soins curatifs et promotionnels pour les maladies non transmissibles (diabète, hypertension). Toutes les populations affectées auront besoin des services de promotion de la santé (y compris le soutien psychosocial) et de surveillance des maladies pour la prévention des maladies transmissibles et non transmissibles.

BESOINS LIÉS A LA PROTECTION

En plus de l'analyse des besoins liés à la vulnérabilité, nous avons tenu compte des difficultés d'accès aux soins de santé que pourraient avoir certains groupes de la population du fait de leur statut ou leur vulnérabilité socio-économique. Il s'agit notamment des indigents socio-économiques, des personnes déplacées ou retournées de moins de 6 mois, des handicapés, des minorités ethniques ou religieuses, des femmes veuves ou cheffes de ménages. Les enfants non accompagnés, les chefs de ménage, les personnes non déplacées résident dans des enclaves ou dans les aires de santé où n'y a aucune structure sanitaire fonctionnelle sont également concernés.

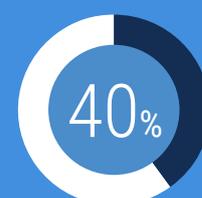


2,1 M

dont 362 347 enfants de moins de 5 ans et 83 561 femmes enceintes

11 / 394

Incidents contre les services de santé tenus ou appuyés par les acteurs humanitaires ont été suivis



de naissances assistées



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

APERÇU

Après une forte détérioration entre 2014 (29%) et 2015 (49%), le niveau d'insécurité alimentaire en 2017 est resté stable au niveau national par rapport à l'année précédente (2016). Cette évolution au niveau national cache des situations et une évolution très différente selon les régions du pays. Au cours des quatre dernières années, l'insécurité, les mouvements forcés de la population et l'effondrement des structures économiques ont rendu très difficile la pratique d'une activité agricole et ont conduit à l'épuisement des stocks, à une hausse des prix et à l'épuisement des actifs des ménages. La mise à jour de l'analyse IPC conduite en septembre 2018 montre une légère baisse (-7%) des populations en besoin d'assistance immédiate dans le pays par rapport à l'analyse projetée faite en mars 2018. On note en particulier une amélioration dans la Préfecture de l'Ouham qui passe de la Phase 4 (Urgence) à la Phase 3 (Crise) en partie en raison d'un retour important des déplacés. De même, cette amélioration s'observe également dans certaines zones de concentration. En effet, on constate une baisse de 19% des personnes en Phase 3 et 4, en partie due à l'augmentation des mouvements de retour des personnes déplacées (Paoua, Rafai, Gambo, Mobaye et Bamingui), et en partie due à l'assistance alimentaire. Néanmoins, les Préfectures de la Ouaka, Ouham-Pendé, Nana-Gribizi, Haut-Mbomou ainsi que les concentrations de Rafai, Kaga-Bandoro et Batangafo demeurent en situation d'urgence (IPC Phase 4). Il est aussi important de mentionner que l'analyse désagrégée des arrondissements de Bangui a permis de mettre en évidence des disparités dans la situation de sécurité alimentaire. En effet, les 3ème et 8ème arrondissements ont été placés en Phase de crise (IPC Phase 3) alors que les arrondissements 1 et 2 sont placés en Phase 2. Il y a lieu de noter une saisonnalité des résultats liés en particulier à une variété de causes définissant l'état d'insécurité alimentaire des ménages. Ce qui met également en avant la diversification des réponses à apporter.

BESOINS HUMANITAIRES DE LA POPULATION AFFECTÉE

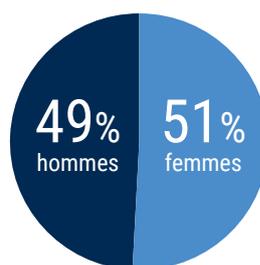
Sur une population totale de 4,6 millions d'habitants, en fin août 2018, le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays est de 621 035 personnes, soit une diminution de 12 % par rapport à l'effectif des populations déplacées utilisé lors de l'analyse IPC de Mars 2018 (700 000 personnes).

L'insécurité persiste à travers le pays et demeure une cause affectant l'accès des ménages à l'alimentation et aux moyens de production notamment l'agriculture et l'élevage, la cueillette et la pêche, surtout pour les déplacés, les retournés et les familles hôtes. Il en résulte donc une baisse du niveau

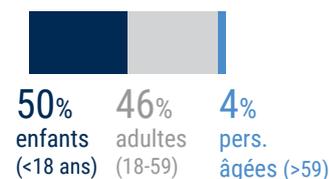
NOMBRE DE PERSONNES DANS LE BESOIN

1,9M

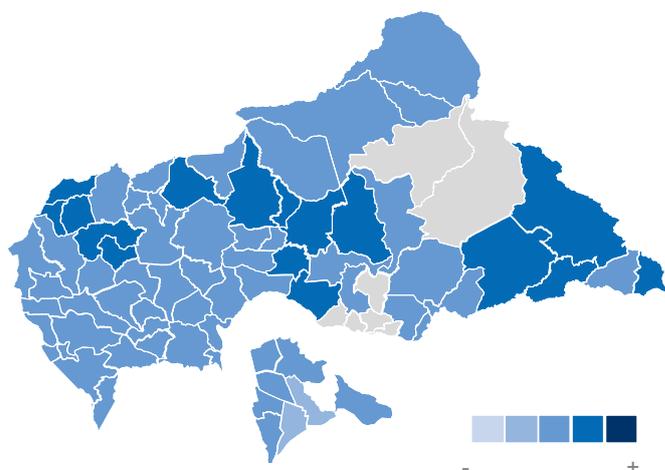
PAR SEXE



PAR ÂGE



CARTE DES SÉVÉRITÉS



de production ainsi que le dysfonctionnement le long des axes d'approvisionnement. Les populations vulnérables ont une consommation alimentaire inadéquate, très peu diversifiée et insuffisante. Cette vulnérabilité est accentuée par la situation économique de ces ménages. Selon l'ENSA, on note à l'échelle nationale un épuisement progressif des actifs et une utilisation de plus en plus accrue des stratégies de crise.

Le dysfonctionnement des marchés s'explique en grande partie par un déficit de production, de renflouage du marché par les commerçants, certaines taxes illicites perçues au cours de la chaîne d'approvisionnement des marchés ainsi que par un ensemble de contraintes logistiques liés au flux et aux approvisionnements en denrées alimentaires des marchés (tel qu'indiqué à la page 21, dans le paragraphe relatif aux marchés).

Les niveaux de production se situent globalement toujours entre 10-20% en dessous des niveaux pré-crise en 2013 principalement dû à une indisponibilité des céréales dans les zones du pays affectées par un accès difficile aux champs et aux marchés en raison de l'insécurité qui perturbe le mouvement des personnes et des biens. Depuis novembre 2017, la tendance des prix des céréales est en hausse pour presque toutes les denrées de base. Le riz (+37%), le sorgho (+25%) et le maïs (+18%) ont connu une hausse significative due principalement à l'épuisement des récoltes et de l'insécurité qui prévaut dans certaines zones dépendantes des axes routiers, empêchant un approvisionnement adéquat des marchés. Dans un contexte où presque la moitié de la population dépend de sa propre production pour son alimentation, un des facteurs les plus préoccupants reste la difficulté d'accès aux semences, aux intrants et aux outils agricoles. Le renouvellement du cheptel et l'accès aux produits vétérinaires pour les agro-éleveurs du fait du niveau de financement de l'aide humanitaire encore faible, sont aussi une source d'inquiétude. En plus de la situation alimentaire, le statut nutritionnel est également affecté par la problématique de l'accès à l'eau, qui reste globalement très faible.

Les activités des groupes armés, auxquels s'ajoutent les défis d'accès aux champs et aux intrants agricoles des petits producteurs ne sont pas les seuls facteurs qui contribuent à l'insécurité alimentaire. L'irrégularité des précipitations, la dégradation des sols dans certains sites d'exploitation agricole lié à une surexploitation culturale sans période suffisante de jachères, la présence des chenilles légionnaires sur les cultures du maïs qui risquent de s'attaquer à d'autres plantes, la problématique de la transhumance, la hausse des prix des denrées alimentaires de base, sont autant de facteurs qui participent à l'insécurité alimentaire.

Au regard de ce qui précède, les besoins humanitaires auxquels des réponses doivent être formulées peuvent être résumés comme suit :

- Poursuivre l'assistance alimentaire pour les populations en crise (IPC phase 3) et en urgence (IPC Phase 4) pour assurer une consommation adéquate aux populations vulnérables (personnes déplacées sur sites, en famille d'accueil, ménages des communautés hôtes et les retournés).
- Poursuivre les mesures de protection et de relance des moyens de subsistance pour les populations vulnérables afin de permettre le maintien des activités agricoles et socio-économiques.
- Accompagner les ménages vulnérables en facilitant leur accès aux semences et aux intrants agricoles nécessaires pour les cultures de contre-saison (campagne maraichère).

BESOINS LIÉS A LA PROTECTION

1 centrafricain sur 5 vit hors de chez lui à cause du conflit armé. Les activités agricoles, d'élevage, de chasse, de pêche et de cueillette restent fortement perturbées par l'insécurité persistante qui empêchent les populations d'accéder aux champs pour cultiver ou récolter. Dès le début de l'année 2018, certaines personnes déplacées ont essayé de rentrer chez elles pour récupérer des vivres ou d'autres biens de première nécessité qui auraient échappé aux pillages et incendies par les groupes armés. Ces personnes ont été systématiquement attaquées et/ou dépossédées de leurs biens et très souvent assassinées ou kidnappées. Des solutions durables accompagnant le retour de ces populations déplacées ne peuvent être effectives que si les conditions sécuritaires le permettent de même qu'une restauration de l'autorité de l'état ainsi qu'un redéploiement des services sociaux et techniques de base .

Ce besoin d'un maintien et d'un renforcement d'un mécanisme de sécurité s'avère également nécessaire dans la partie Nord et Nord-Est du pays en lien avec la sécurisation des principaux couloirs de transhumance à des périodes clés de l'année qui coïncident avec le début du mouvement des troupeaux (transhumance interne et transfrontalière). Au cours des dernières années, les activités des groupes armés (taxes illicites, vols de bétails, rackets, etc..) ont fortement perturbé le système de transhumance et a poussé les éleveurs transhumants à contourner les couloirs habituels. Cela a occasionné de violents conflits entre communautés hôtes, principalement agriculteurs et transhumants, suite à la destruction des champs.

Entre janvier et août 2018, les acteurs humanitaires ont été systématiquement la cible d'attaques et/ou d'incidents sécuritaires (pillage, cambriolage, assassinats, etc.) entravant l'accès aux populations dans le besoin et conduisant parfois à une suspension des activités.



TÉLÉCOMMUNICATIONS D'URGENCE

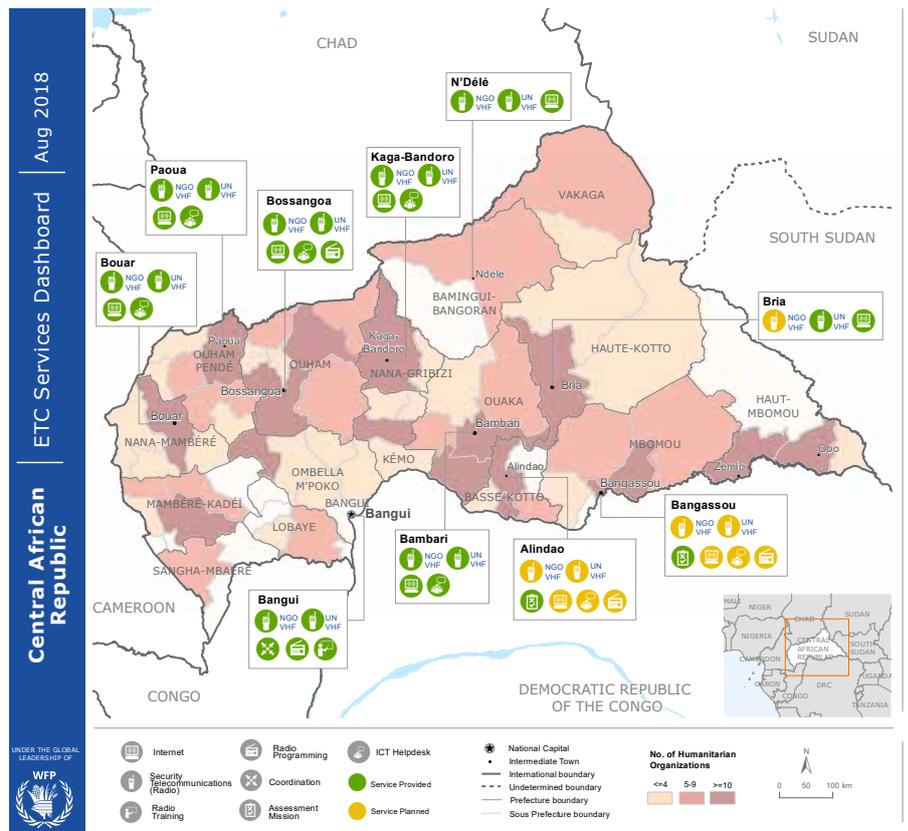
APERÇU

Du fait de la faible couverture en télécommunication, le GSM est limité et uniquement présent au niveau des sous-préfectures et non dans les villages où les actes de violence sont souvent perpétrés et où les humanitaires ont besoin d'accéder. Il est primordial d'étendre la couverture des télécommunications par l'installation des relais de radio VHF pour la sécurité du personnel, l'installation de V-Sat pour la transmission des données par Internet, ainsi que la configuration des équipements satellitaires mobiles pour la voix et les données dans les zones/préfectures d'urgence où sont menées les opérations humanitaires. Il est également nécessaire de mettre en place un service à long terme pour les lieux couverts jusqu'aujourd'hui par l'ETC, et ce depuis 2014, dans les villes de Bangui, Bouar, Paoua, Bossangoa, Kaga-Bandoro, N'Délé, Bambari, Bria et Alindao, grâce à un système de partage des coûts.

BESOINS HUMANITAIRES DE LA POPULATION AFFECTÉE

Le Cluster des télécommunications d'urgence n'a pas encore fourni de services aux populations affectées, néanmoins les groupes des populations déplacées internes et les autochtones ont besoin d'avoir accès aux informations de base. Il est vital que ces populations aient accès à ces informations pour pouvoir communiquer avec les acteurs humanitaires surtout dans les zones les plus enclavées avec une forte concentration de déplacés internes.

CARTE



LACUNES D'INFORMATION ET

PLANIFICATION

DES ÉVALUATIONS

En 2018, 170 évaluations ont été réalisées par l'ensemble des clusters dont 21% par le RRM (qui représente 48% de toutes les évaluations multisectorielles). Le nombre d'évaluations réalisées ne permet pas d'avoir une idée claire et à jour de la situation dans toutes les préfectures car cette dernière évolue très rapidement. Il se dégage donc un besoin réel de renforcer les évaluations et ce, de manière plus harmonisée car les outils utilisés par les acteurs sur le terrain ne sont pas tous compatibles et ne permettent pas une bonne analyse sectorielle ou intersectorielle.

Les évaluations de la DTM ont contribué à la mise à jour du nombre des PDI tant sur site que dans les familles d'accueil. Le rapport sur le développement humain 2018 du PNUD a fourni les informations relatives aux indicateurs de développement.

Les résultats de l'enquête SMART débuté au début du mois de septembre n'ont pu être pris en compte dans la présente analyse car ils ne seront disponibles qu'au mois de décembre 2018. De même l'enquête sur la sécurité alimentaire sera disponible en fin d'année et permettra d'ajuster la stratégie du secteur. L'enquête MICS ainsi que le nouvel IPC qui doivent démarrer en janvier 2019 permettront d'obtenir des données à jour pour plusieurs secteurs. A la lumière de toutes les évaluations prévues début 2019, une révision de l'aperçu des besoins humanitaires sera envisagée au cours du premier trimestre.

Par ailleurs, le groupe intersectoriel s'est accordé sur des outils harmonisés pour travailler dès le début de l'année 2019 et effectuer une mise à jour régulière des évaluations des besoins tout au long de l'année afin de suivre les tendances et l'évolution des besoins durant tout le cycle de programmation humanitaire.

NOMBRE D'ÉVALUATIONS RÉALISÉES PAR SECTEURS ET SOUS-PRÉFECTURES

| | Relèvement Précoce | Education | Abris d'Urgence | Telecom. d'Urgence | Sécurités Alimentaire | Santé | Logistique | Multi-Sector | Nutrition | Protection | WASH | TOTAL |
|--|-----------------------|-----------|--------------------|-----------------------|--------------------------|----------|------------|--------------|-----------|------------|-----------|------------|
|  BAMINGUI BANGORAN | | | | | 2 | | | | | 1 | | 3 |
|  BANGUI | | | | | 5 | | | | | | 1 | 6 |
|  BASSE KOTTO | | 1 | 1 | | | | | 2 | 5 | | 1 | 11 |
|  HAUT MBOMOU | | 1 | | | 2 | | | | 1 | | | 4 |
|  HAUTE KOTTO | | 1 | | | 1 | | | 1 | 2 | | | 5 |
|  KEMO | | | | | 2 | | | 2 | 2 | 1 | 1 | 8 |
|  LOBAYE | | | | | | | | | | | | 0 |
|  MAMBERE KADEÏ | | 1 | 1 | | 5 | | | 3 | 1 | 1 | | 12 |
|  MBOMOU | | 1 | 1 | | 3 | | | 2 | | | | 7 |
|  NANA GRIBIZI | | 1 | | | 2 | | 1 | 9 | 2 | 1 | 3 | 19 |
|  NANA MAMBERE | | 1 | 2 | | 1 | | | 7 | 1 | | | 12 |
|  OMBELLA M'POKO | | 1 | | | | | | | | | | 1 |
|  OUAKA | | 1 | | | 2 | | | 9 | 5 | 3 | 3 | 23 |
|  OUHAM | | 1 | | | 3 | | | 7 | 4 | | 1 | 16 |
|  OUHAM PENDE | | 2 | | | 4 | 3 | | 20 | 3 | 2 | 3 | 37 |
|  SANGHA MBAERE | | 1 | | | | 1 | | 2 | | | | 4 |
|  VAKAGA | | | | | | | | | | | 2 | 2 |
| TOTAL | 0 | 13 | 5 | 0 | 33 | 4 | 1 | 64 | 26 | 9 | 15 | 170 |

PLANIFICATION DES ÉVALUATIONS

| Cluster / Secteur | Evaluations planifiées |
|------------------------------------|---|
| EHA | <p>Pas d'enquête propre au cluster. Cependant, le cluster pourra obtenir des données à jour à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enquête MICS prévue pour démarrer en janvier 2019 • Enquête SMART démarrée en sept 2018 • Evaluations DTM |
| MSSC | <p>Pas d'enquête propre au cluster planifiée. Toutefois, les données pourront être obtenues à travers l'analyse IPC, les évaluations multisectorielles et le RRM.</p> |
| Protection | <ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour des informations concernant le nombre de PDI en familles d'accueil • Extension de la base de données LTB pour couvrir toutes les sous-préfectures prioritaires • Collecte des données sur les armes légères et de petits calibres dans les préfectures prioritaires |
| Sécurité alimentaire | <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation Nationale de Sécurité Alimentaire organisée par ICASEES, avec le soutien technique et financier du PAM • Enquête conjointe sur les récoltes et la sécurité alimentaire (CFSAM) par la FAO et le PAM en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR). |
| Télécommunication d'urgence | <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des besoins de service communication avec la population affectée pour appuyer le volet Communication avec les communautés (CwC). • Évaluation des infrastructures de média (station radio) |

ANNEXES

ANNEXE 1 / 2P

Le 2P aide tous les acteurs de la protection à partager une analyse commune des domaines prioritaires et à promouvoir des réponses de protection spécifiques au contexte, y compris la prévention, en fonction du classement dans l'outil. Cela permet également de suivre les grandes tendances de protection par zone et, à long terme, d'évaluer l'impact de notre capacité collective à protéger les civils. En conséquence, le 2P permet de suivre l'évolution des problèmes de protection dans la même zone au fil du temps, ainsi que leur évolution et leur dynamique.

Bien que le 2P en soit encore à ses débuts, l'outil permet déjà de prévoir des actions communes et des prises de décisions visant des mesures de protection préventives et / ou réactives (plaidoyer, présence et montée en charge, suivi), en lien avec les mandats des acteurs concernés. L'outil favorise également un dialogue fondé sur des preuves entre les humanitaires et la MINUSCA.

ANNEXE 2/ METHODOLOGIES DE CALCUL DES PERSONNES DANS LES BESOINS INTERSECTORIELLE ET SECTORIELLES

MÉTHODOLOGIE NCT / INDICATEURS

Estimation de sévérité intersectorielle

Pour l'estimation de la sévérité intersectorielle au niveau sous-préfectoral, les données de 9 indicateurs sélectionnés au sein de l'ICC ont été utilisées. Six des indicateurs ont été sélectionnés parmi les indicateurs proposés par les différents secteurs pour estimer la sévérité sectorielle. Les restants concernent les mouvements de population, l'accès et les alertes reçus en relation aux événements soudais. L'outil utilisé pour cette analyse est le NCT développé par OCHA qui calcule le score de sévérité sectoriel en ajoutant la sévérité de tous les indicateurs sélectionnés et en le comparant avec le maximum de sévérité possible.

Les 9 indicateurs choisis ont été : 1. % d'enfants déplacés non scolarisés, 2. % de la population ayant accès à une eau potable pour leur boisson, 3. IPC 2018 (septembre), 4. Taux de malnutrition, 5. Proportion de Formations Sanitaires fonctionnelles, 6. Occurrence d'incidents violents impliquant usage des armes légères et de petit calibre ou autres armes, 7. Incidents contre humanitaires depuis aout 2017 (moyenne par mois), 8. Proportion déplacés + retournés-RCA + rapatriés vs population totale, 9. Indicateur RRM (basé sur le nombre d'alertes et mouvements de population).

Estimation de sévérité sectorielle

Pour estimer la sévérité sectorielle, chaque cluster a proposé une série d'indicateurs pour lesquels ils disposaient des données au niveau de la sous-préfecture (voir le tableau avec tous les indicateurs dans l'annexe 2), ainsi qu'une échelle de sévérité avec leurs seuils respectifs pour chacun d'eux. L'outil utilisé pour cette analyse est le NCT développé par OCHA qui calcule le score de sévérité sectoriel en ajoutant la sévérité de tous les indicateurs sélectionnés et en le comparant avec le maximum de sévérité possible.

Estimation du PiN global (intersectoriel)

L'estimation du PiN global a été déterminée en choisissant le PiN sectoriel le plus élevé parmi tous les secteurs au niveau de chaque sous-préfecture, en excluant le PiN de protection car ce secteur prend en compte comme population dans le besoin de protection à la fois les affectés directement et indirectement.

Estimation du PiN intersectoriel aigu

Le score de sévérité intersectorielle a été utilisé pour dégager, à partir du PIN global, les populations des sous-préfectures ayant des besoins aigus/modérés.

Deux intervalles sur l'échelle (0 à 1) du score de sévérité intersectorielle ont été considérés pour ce calcul :

- Entre 0 et 0,4 exclu, il s'agit des populations des sous-préfectures ayant des besoins intersectoriels modérés.
- A partir de 0,4 inclus à 1, il s'agit des populations des sous-préfectures ayant des besoins intersectoriels aigus et immédiats.

MÉTHODOLOGIE POUR L'ESTIMATION DU NOMBRE DE PERSONNES AYANT DES BESOINS HUMANITAIRES (PEOPLE IN NEED – PiN)

CCCM/Abris/NFI : Le calcul du PiN global du cluster CCCM/Abris/NFIs a été calculé à partir des PiN des trois secteurs.

- Pour le PiN de NFIs et d'Abris, est prise en compte la somme du nombre de personnes nouvellement arrivées sur sites, de celles n'ayant jamais reçu d'assistance, du tiers des déplacés présents sur les sites ayant un gestionnaire, de ceux en familles d'accueil et des retournés et rapatriés, considérés comme étant ceux ayant un besoin d'assistance en NFIs ou en abris d'urgence. Une proportion de 20% de communautés hôtes a également été ajoutée.
- Le PiN de CCCM comptabilise la totalité des déplacés sur sites. À ceux-là, doivent être ajoutés les déplacés en familles d'accueil ainsi que les communautés hôtes dont on estime, respectivement que 1/3 et 5% doivent être pris en compte pour notamment les activités de suivi des mouvements de populations et besoins.

EHA : Pour le calcul du nombre de personnes dans la besoin (PiN), le cluster a d'abord déterminé le PiN par indicateur¹ pour chaque sous-préfecture. Ensuite, le PiN le plus élevé parmi tous les indicateurs a été choisi pour chaque sous-préfecture pour calculer le PiN sectoriel.

Education : le calcul du PiN dans le secteur éducation se base sur la somme des enfants déplacés, rapatriés et retournés scolarisables (3-18 ans), auquel on ajoute les enfants affectés de la communauté d'accueil (qui inclue une proportion des enfants non scolarisés et ceux affectés par les attaques contre les écoles) en y affectant une estimation de la pression qu'exercent les enfants en âge scolarisable retournés et déplacés sur cette communauté. Le calcul des enfants qui sont en besoin aigu et immédiat d'une assistance en Education en Urgence, s'est fait en considérant l'analyse de la sévérité sectorielle des besoins et en appliquant les scores obtenus sur le PiN total sectoriel.

MSSC : La détermination du PiN part de la considération (i) des interventions effectives enregistrées en 2018, (ii) de la mise en place du secrétariat du Plan National de Relèvement et de consolidation de la Paix et (iii) de l'absence d'évaluations, la démarche participative ayant impliquée l'ensemble des partenaires du cluster, a conduit à une estimation de 30% des projections de la population de 2019 pour la détermination du PiN sectoriel. L'approche méthodologique ciblera principalement les personnes en mouvement (IDPs, retournées) et une tranche des familles d'accueil.

Nutrition : l'analyse des besoins sectorielle de la nutrition se base sur les résultats de l'enquête nutritionnelle SMART de 2014, et les récentes enquêtes SMART rapide réalisées entre 2016 – 2018

Protection : le cluster a basé son estimation de PiN sur la sommation du nombre des personnes déplacées internes (sur sites ou en familles d'accueil), les membres des familles d'accueil, les retournés et les rapatriés spontanés durant les 12 derniers mois, les autres personnes (non déplacées ou retournés) vulnérables ou à grand risque de protection notamment celles vivant dans des zones ayant fait objet d'affrontements violents entre groupes armés ou entre communautés sur les 12 derniers mois et finalement les personnes à besoins spécifiques mais non affectées par le déplacement ou les affrontements violents.

Santé : l'estimation des personnes dans le besoin est basée sur les échelles de sévérité des indicateurs de santé spécifiques à chaque zone. C'est ainsi que : (1) Pas de problème si le seuil est $\geq 80\%$ ou Zéro, (2) entre 80 et 50% ou 1 problème mineur, (3) de 50 à 25% ou 2 à 3, problème modéré et (4) $<25\%$ problème sévère. C'est ainsi que nous estimons le besoin à :

- 100% pour les personnes dans les zones à problème sévère
- 75% pour les personnes dans les zones à problème mineur
- 50% dans les zones à problème modéré
- Zéro dans les zones où pas de problème.

C'est donc la considération de l'ensemble des sévérités des indicateurs pour chaque zone qui permet de déterminer sa sévérité globale.

Sécurité alimentaire : le PiN se base sur la méthodologie de l'IPC qui prennent en compte comme personnes dans le besoin celles qui sont en phase 3, 4 ou 5.

¹ Les indicateurs pris en compte dans le calcul sont : le nombre de personne ayant un besoin en eau potable, le nombre de personne ayant un besoin d'accès aux latrines, le nombre de personne à risque de choléra, le nombre de personnes souffrant d'une malnutrition aiguë sévère et le nombre de PDI et retourné par sous-préfecture.

ACRONYMES

| | | | |
|---------------|--|----------------|---|
| 2P | Protection Perception | MAS | Malnutrition Aigüe Sévère |
| ALPC | Armes légères et de petits calibres | MICS | Multiple Indicator Cluster Survey/Enquête à indicateurs multiples |
| ANJE | Alimentation du nourrisson et des jeunes enfants | MILDA | Moustiquaire imprégnée d'insecticide à longue durée d'action |
| CCCM | Camp Coordination / Camp Management | MINUSCA | Mission multidimensionnelle intégrée des nations unies pour la stabilisation en république centrafricaine |
| DDR | Désarmement, démobilisation et réinsertion | MRM | Monitoring and Reporting Mechanism |
| DIH | Droit international humanitaire | MSSC | Moyens de Subsistance et Stabilisation des Communautés |
| DTM | Displacement Tracking Matrix/Matrice de suivi des déplacements | MSU | Unités de Stockage Mobiles |
| EAS | Exploitations et abus sexuels | MT | Tonne métrique |
| ECHO | European Civil Protection and Humanitarian Aid Operations/Aide humanitaire et protection civile européenne | NFI | No Food Item/Bien non alimentaire |
| EHA | Eau, hygiène et assainissement | OCHA | Office for the Coordination of the Humanitarian Affairs/Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires |
| ENSA | Evaluation Nationale de Sécurité Alimentaire | ONG | Organisation non gouvernementale |
| F1 | Fondamentale I | ONUSIDA | Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida |
| FACA | Forces Armées Centrafricaines | PAM | Programme Alimentaire Mondial |
| FE/FA | Femmes Enceintes et Allaitantes | PDI | Personne déplacée interne |
| GA | Groupe Armé | PNUD | Programme des Nations Unies pour le Développement |
| GBVIMS | Gender-Based Violence Information Management System | PVVIH | Personnes vivant avec le VIH |
| IASC | Inter-Agency Standing Committee/Comité permanent Inter agences | RCA | République Centrafricaine |
| IDE | Investissement étrangers directs | RDC | République Démocratique du Congo |
| IPC | Integrated food security Phase Classification / Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire | RRM | Rapid Response Mechanism/Mécanisme rapide de réponse |
| IST | Infections Sexuellement Transmissibles | UNMAS | United Nations Mine Action Service/Service de l'action antimines des Nations Unies |
| JMP | Joint monitoring programme | VAM | Vulnerability Analysis and Mapping |
| LTB | Logement, Terre et autres Biens | VBG | Violence basée sur le genre |
| MAG | Malnutrition aigüe globale | VIH | Virus de l'immunodéficience humaine |
| MAM | Malnutrition Aigüe Modérée | | |

